



**Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne**

UFR Science politique

**DEA Etudes Africaines**

par

**Raphaël BOTIVEAU**

**LES AVATARS DE L'AFRICAN NATIONAL CONGRESS YOUTH LEAGUE**

*ou l'invention d'une organisation politique de jeunesse sud-africaine  
(1987-2005)*

Année universitaire 2004-2005

Professeur responsable  
**M. Richard BANEGAS**

## **Avertissement**

"L'université n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur".

## Résumé

L'ANCYL, organisation politique de jeunesse de l'ANC, fut (re)inventée en 1990, lorsque le mouvement de libération « rentra » en Afrique du Sud après la levée de son interdiction. Elle grandit sur les bases d'une organisation qui avait incarné le soulèvement de la jeunesse sud-africaine des années 1980 contre l'apartheid : SAYCO. L'ANCYL succédait historiquement à une autre formation du même nom, fondée en 1944. En son sein, Nelson Mandela, Oliver Tambo et Walter Sisulu avaient entrepris de transformer la stratégie de l'ANC. Sa radicalisation amena à son interdiction, (1960), et à sa constitution en mouvement de libération recourant à la lutte armée contre l'apartheid. La définition de la nature même de l'ANC, en tant qu'organisation politique, pose donc une série de problèmes et il semble que son identité ne soit toujours pas réductible à celle d'un parti politique « conventionnel ».

La (re)formation de l'ANCYL se basa sur un double héritage, qui allait être une source de conflits avec son « organisation mère ». Ces oppositions relèvent d'abord de la définition du rapport entre l'ANCYL et l'ANC, selon une dialectique entre autonomie et indépendance. En se fondant dans l'ANCYL, SAYCO avait en effet renoncé à une part importante de son indépendance et la nouvelle organisation restait à bâtir. La seconde moitié des années 1990 fut donc caractérisée par la volonté de construire une organisation de jeunesse de masse. L'ANCYL a peu à peu évolué vers une relation d'allégeance envers l'ANC mais la définition de son identité, toujours instable, génère encore d'importantes luttes internes. La rencontre entre deux générations de militants : celle des années 1980 et celle politisée alors que l'apartheid touchait à sa fin, se greffe sur ces affrontements. Dix ans après la chute du régime blanc minoritaire, la transition organisationnelle de l'ANCYL n'est donc pas achevée et l'année 2007, qui verra se tenir les Congrès nationaux de l'ANC et de l'ANCYL, promet d'être une échéance décisive dans l'achèvement de ces transformations.

L'ANCYL entend toujours jouer un rôle de premier plan dans le choix des dirigeants de l'ANC et son influence est apparue conséquente lors d'échéances précédentes. L'émergence de la YCL, organisation de jeunesse du SACP, indique aussi que l'aile gauche de l'ANC entend se doter d'une base populaire et proposer une alternative aux orientations actuelles de l'organisation.

## **Abstract**

The ANCYL is the youth political organisation of the ANC and it was (re)invented in 1990, when the liberation movement resettled in South Africa following its unban. The organisation was re-launched on the basis of SAYCO, a formation that embodied the uprising of the South African youth against apartheid during the 1980s. The ANCYL inherited its name from a previous organisation, founded in 1944 by the generation of Walter Sisulu, Nelson Mandela and Oliver Tambo. The latter formation had given a decisive impulse to the transformation of the ANC's strategies, which led to its ban (1960), as well as it turned the organisation into a liberation movement using armed struggle against the apartheid regime. Defining the very nature of the ANC as a political organisation therefore raises a series of issues, as it seems that its present identity still differs from that of a "conventional" political party.

The re-launch of the ANCYL was thus based on a dual legacy, which was to become the root of conflicts with its mother body. Such oppositions are dependent on the very definition of the relationship between the ANCYL and the ANC, according to a dialectics between autonomy and independence. When it merged with the ANCYL, SAYCO let an important part of its independence go and the new formation still waited to be built up. The second part of the 1990s was then characterised by a willing transformation into a mass based youth organisation. At the same time, the ANCYL's relationship with the ANC moved towards subordination. Nevertheless, its identity remains unstable and is still responsible for internal struggles. The encounter between two generations of political activism: that of the 1980s and that of the youth who became politically aware while apartheid was collapsing, deepens these engagements. Ten years after the fall of white minority rule, the organisational transition of the ANCYL yet needs to be achieved. The next National Congress of the ANC and that of the ANCYL, which are to be held in 2007 might prove decisive in the achievement of such transformations.

The ANCYL still pretends to play a major role in the election of the ANC's leadership and its influence proved important in previous congresses. The rise of the YCL, the SACP's youth wing, shows that the left wing of the ANC is planning to become mass based and that it intends to propose an alternative to the present orientations of the organisation.



**-PREMIÈRE PARTIE- DE SAYCO À L'ANCYL, ORGANISER LA JEUNESSE VERS LA LIBÉRATION. (1987-1996)..... 43**

INTRODUCTION- Une jeunesse à l'avant-garde de la lutte des années 1980..... 44

**CHAPITRE I- SAYCO, LA YOUTH SECTION ET L'ANC : LES CHEMINS D'UNE FUSION (1987-1990)..... 47**

I-1/ Les jeunes dans le United Democratic Front : SAYCO.....	47
I-1-1/ L'impulsion du soulèvement par les organisations estudiantines.....	47
I-1-2/ Le lancement de SAYCO et l'assimilation entre jeunesse et militance.....	48
I-2/ « SAYCO était l'ANCYL » : mythes et réalités .....	51
I-2-1/ L'identification de la jeunesse soulevée avec l'ANC.....	51
I-2-2/ Une différenciation organisationnelle claire entre SAYCO et l'ANC .....	52
I-3/ La dissolution de SAYCO : un « processus » et non un « décret » .....	54
I-3-1/ Le Congrès de Kangwane, premier pas vers la dissolution de SAYCO.....	54
I-3-2/ Les négociations entre SAYCO et la Youth section : un processus « par le haut » .....	55
I-3-3/ Orlando, 27 octobre 1990 : la nouvelle ANCYL est née.....	56

**CHAPITRE II- LES « JEUNES LIONS » : DE L'INGOUVERNABILITÉ AUX NÉGOCIATIONS (1990-1996) ..... 59**

II-1/ L'ANCYL dans le processus de négociations : soutien et contestation.....	59
II-1-1/ Comment faire face à une situation inédite ? .....	59
II-1-2/ L'ANCYL immobilisée : premières tensions avec l'ANC.....	60
II-1-3/ Des tensions idéologiques .....	62
II-2/ Des débuts difficiles, organisation et violence.....	64
II-2-1/ Les townships comme terrain de lutte.....	64
II-2-2/ Des transformations dans l'organisation de la jeunesse.....	66
II-2-3/ L'aspect générationnel des difficultés organisationnelles de l'ANCYL .....	67
II-3/ « Freedom in our lifetime » : la « Classe de 87' » ou le destin d'une génération.....	69
II-3-1/ Prendre conscience politiquement.....	69
II-3-2/ Les choix de la génération de 87' .....	71

**-SECONDE PARTIE- CONSTRUIRE UNE ORGANISATION DE JEUNESSE DE MASSE : LES MUTATIONS DE L'ANCYL (1996-2005)..... 73**

INTRODUCTION- La Youth League de Thabo Mbeki ? ..... 74

**CHAPITRE III- L'ENTREPRISE DE « MODERNISATION » DE L'ANCYL ..... 76**

III-1/ L'ambition du nombre et de l'implantation.....	76
III-1-1/ Des chiffres discutés : l'ANCYL est-elle une organisation de masse ?.....	76
III-1-2/ De l'importance des chiffres pour l'ANCYL .....	78
III-1-3/ Une augmentation vraisemblable du nombre de membres entre 2001 et 2004 .....	79
III-2/ Les enjeux du « Centralisme démocratique »: une organisation politique très structurée	82
III-2-1/ Centraliser pour mieux gérer l'organisation .....	82
III-2-2/ Le danger d'une réduction qualitative du débat interne.....	83
III-2-3/ Le contrôle du débat par la rétribution.....	84
III-3/ Les limites de l'organisation : quelle idéologie pour l'ANCYL ?.....	87
III-3-1/ Une pluralité de profils et d'orientations .....	87
III-3-2/ L'obsession de la représentativité : une idéologie du « nombre » ? .....	89

**CHAPITRE IV- UNITÉ ET DISSENSIONS : LES « ÉGLISES » DE L'ANCYL ..... 92**

IV-1/ La Progressive Youth Alliance : une volontaire « confusion des appartenances » ?	92
IV-1-1/ La multiplicité des adhésions comme mode opératoire.....	92
IV-1-2/ Une confusion entre « adhésion » et « appartenance ».....	94
IV-1-3/ La montée en puissance de la contestation interne .....	94
IV-2/ La remise en cause des aspirations hégémoniques de l'ANCYL.....	96
IV-2-1/ SASCO et l'ANCYL s'affrontent.....	96
IV-2-2/ L'opposition à Malusi Gigaba .....	97
IV-3/ La Young Communist League : émergence d'une alternative à l'ANCYL ? .....	100
IV-3-1/ La rapide ascension d'une organisation militante.....	100
IV-3-2/ La crainte de voir se profiler une alternative à l'ANCYL .....	102
IV-3-3/ La YCL : une initiative du SACP .....	104

**-TROISIÈME PARTIE- FACE À L'ANC : LE PROBLÈME DU RAPPORT À L'ORGANISATION "MÈRE" ..... 106**

INTRODUCTION : l'"Histoire" de l'ANCYL ..... 107

**CHAPITRE V- L' "AUTRE" ANCYL, "AUTRE" DE L'ANCYL ? ..... 109**

V-1/ La « Classe de '44 », une génération qui a changé le cours de l'histoire ..... 109

V-1-1/ Formation de l'ANCYL et radicalisation de l'ANC ..... 109

V-1-2/ De l'africanisme au nationalisme chartiste ..... 110

V-1-3/ Conscience générationnelle et mobilisation politique..... 112

V-2/ La Youth league était l'ANC « moderne » : diffusion et adhésion ..... 114

V-2-1/ Les seuils « infranchissables » d'une culture d'organisation ..... 114

V-2-2/ Les militants des années 1980 intègrent les « croyances communes » de l'ANC ..... 115

V-2-2/ Deux époques fondamentalement différentes : de 1944 aux années 1980..... 116

V-3/ Hériter d'une génération de géants : filiation et représentations ..... 118

V-3-1/ Une filiation logiquement revendiquée..... 118

V-3-2/ Le pouvoir symbolique de l'ANC..... 119

**CHAPITRE VI- LA VOLONTÉ DE DEMEURER UNE ORGANISATION À L'AVANT-GARDE DU CONGRÈS ..... 121**

VI-1/ La dialectique entre autonomie et indépendance..... 121

VI-1-1/ Préserver l'indépendance de SAYCO : retour sur l'enjeu principal de la transition ..... 121

VI-1-2/ Être membre de l'ANCYL et de l'ANC ..... 123

VI-2- Logiques d'interdépendance : une école à l'avant-garde du Congrès ? ..... 125

VI-2-1/ Le « cas » Peter Mokaba..... 125

VI-2-2/ La géométrie variable des « Twin tasks »..... 127

VI-3/ L'ANCYL dans la lutte de succession à Thabo Mbeki ..... 130

VI-3-1/ Le soutien de l'ANCYL à Jacob Zuma ..... 130

VI-2-2/ Un choix pour le changement ..... 132

VI-3-3/ Quelle est l'influence réelle de l'ANCYL dans la succession ? ..... 133



<b>CONCLUSION</b> .....	<b>135</b>
▶ Une Jeunesse émancipée ?.....	136
▶ Une jeunesse dépolitisée ?.....	137
▶ SAYCO, l'ANCYL et l'ANC : les chemins escarpés d'une transition organisationnelle.....	139
▶ La « bataille pour l'âme de l'ANC » .....	142
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>144</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>160</b>

*"L'autre événement dont je me souviens, c'est lorsque je vis un groupe d'étudiants qui se montraient et faisaient du bruit ["toi-toing"] en chantant la chanson Nkululeko. Cela veut dire liberté mais c'est aussi mon prénom. (...) Je me souviendrai toujours de cet instant. Ma mère (...) m'expliqua pourquoi ils faisaient ça et je me rappelle que très jeune, je comprenais déjà certaines choses."<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Nkululeko Marope, entretien, 22 avril 2005.

# **INTRODUCTION GENERALE**

« A human presence among all these, a feature on the face of our native land thus defined, I know that none dare challenge me when I say –I am an African. »<sup>2</sup>

## Avant-propos - Les « jeunes lions miaulent » pour Pik Botha

Le 17 avril 1993, Peter Mokaba, président de la Ligue de la Jeunesse du Congrès National Africain (*African National Congress Youth League -ANCYL*), haranguait son auditoire en lançant : "*The young lions must not only bark and roar, but you must bite.*" (« Les jeunes lions ne peuvent pas se contenter d'aboyer et de rugir, vous devez mordre. »)<sup>3</sup>. Les « jeunes lions » auxquels il faisait allusion étaient ces « hordes » de jeunes gens qui avaient affronté les forces armées de l'apartheid, jour après jour, durant les années 1980. Spontanés, ils s'étaient aussi remarquablement organisés au sein du Congrès de la Jeunesse sud-africaine (*South African Youth Congress -SAYCO*)<sup>4</sup>, fondé en 1987 et dirigé par le même Peter Mokaba. SAYCO fut par la suite dissous pour laisser place, en 1991, à une nouvelle organisation de jeunesse : l'ANCYL.

Plus de dix ans après, le 1<sup>er</sup> avril 2005, le *Mail&Guardian* publiait une colonne intitulée : « Pik for president ». Ce titre était suivi d'un article relatant une récente décision de l'ANCYL. Selon le journal, l'organisation venait de désigner l'ancien ministre des Affaires étrangères de l'apartheid, Pik Botha, comme son champion dans la prochaine course à la tête de l'ANC, en 2007. Elle en faisait donc aussi son candidat pour la présidence sud-africaine, en 2009. Le président de l'ANCYL, Fikile Mbalula, déclarait que le « camarade Botha » avait démontré une capacité de compréhension des relations internationales surpassée par le seul « camarade Président » Thabo Mbeki. Botha se déclarait quant à lui « heureusement surpris » par la nouvelle et déclarait qu'il devait discuter de cette situation « en famille » avant de se prononcer. L'ancien ministre de l'apartheid et « bête noire » des jeunes lions concluait sur ces

---

<sup>2</sup> Thabo MBEKI, « Statement of Deputy President Thabo Mbeki, on Behalf of the African National Congress, on the Occasion of the Adoption by the Constitutional Assembly of "The Republic of South Africa Constitutional Bill" », Cape Town, 8 mai 1996.

<sup>3</sup> In Shaun JOHNSON, *Strange days indeed. South Africa from insurrection to Post-Election*, Londres, Bantam Books, 1993. NB : Nous sommes responsables de toutes les traductions de sources anglaises vers le français. Nous avons tenté, à chaque fois, de rester fidèles au texte original.

<sup>4</sup> En anglais, alors que l'acronyme « ANCYL » est généralement précédé de l'article « the », l'acronyme « SAYCO » n'appelle pas l'article. Il nous a donc semblé plus « naturel » d'appliquer cette distinction à notre traduction française de ces termes.

mots : « je suis un cadre loyal et discipliné de ce mouvement. J'irai partout où je serai déployé » et, levant le poing en l'air, il s'écriait « Amandla<sup>5</sup> ».

En ce 1<sup>er</sup> avril 2005, le virulent *Mail&Guardian* venait une nouvelle fois de monter un canular. La possibilité qu'un ancien chef de l'apartheid prenne part à une course pour les postes dirigeants de l'ANC, tout en étant soutenu par l'ANCYL ou par une frange significative du mouvement, reste en effet aujourd'hui plus qu'improbable. Mais en tournant ainsi en ridicule l'ANCYL, le journal soulignait justement son aspect selon lui insignifiant et marginal dans l'ANC d'aujourd'hui. Non seulement l'ANCYL serait une organisation subordonnée à l'ANC, mais son seul moyen de se distinguer serait de supporter un pont de l'ancien régime. L'article était également une référence directe à la récente décision, prise par l'organisation, de soutenir le vice-président sud-africain Jacob Zuma, aujourd'hui déchu de cette fonction, pour le poste de président de l'ANC. Avant son renvoi de l'exécutif, Zuma faisait tellement figure de favori que le soutenir était en effet largement assimilé à une prise de position opportuniste.

Une question semble ici naturellement se poser : comment de « lions rugissants », les jeunes de la Youth league en sont-ils venus à être perçus comme des « lionceaux », impuissants et infantilisés par leurs aînés politiques de la « lionne » que serait l'« organisation mère » ANC ("mother body"). Cette « futilité » de l'organisation de jeunesse du Congrès est décriée par beaucoup, à l'instar du journaliste et analyste politique William Mervin Gumede qui raillait en 2002 ces « jeunes lions qui miaulent ». <sup>6</sup>

Nous pensons cependant qu'une telle conclusion est hâtive. Elle omet d'approcher l'ANCYL dans sa totalité, au travers des processus de création et de transformation qui se sont joués en son sein entre 1990 et aujourd'hui. Elle est également réductrice et alimente le lieu commun d'une prétendue apathie et d'une dépolitisation de la jeunesse dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Il s'agit, qui plus est, d'une vue normative, qui condamne un manque de « radicalisme » de la Youth league, résultant de son soutien perçu à l'« aile droite » « Mbekiste » de l'ANC.

Cette représentation ne permet pourtant pas de comprendre pourquoi et comment l'actuel président sud-africain a progressivement réussi à effacer ses concurrents et à s'emparer de la direction de l'ANC, et du pays, victoire dans laquelle le soutien de l'ANCYL

---

<sup>5</sup> « Pouvoir du peuple », en langue Zoulou.

<sup>6</sup> William Mervin GUMEDE, « The young lions who miaow », *Focus*, 27, septembre 2002.

fut, comme nous le verrons plus tard, des plus importants. Il semble ainsi hasardeux de défendre l'idée selon laquelle la composante d'une organisation qui peut se targuer d'offrir un soutien incontournable à qui veut l'emporter en son sein, n'en serait en fait qu'un courant négligeable. C'est d'ailleurs l'une des premières réflexions qui vint à Rapule Tabane, journaliste politique du même *Mail&Guardian*, lors d'un entretien que j'eus avec lui en avril 2005. De l'ANCYL, il affirmait alors qu'« elle est très importante, la plupart des candidats qui ont été soutenus par la Youth league sont devenus *Premiers* [gouverneurs de province] ou président [de l'ANC] ». <sup>7</sup>

Tel est l'un des paradoxes dont nous avons peu à peu pris conscience et qui nous ont paru justifier l'approfondissement dont ce mémoire est l'objet. Avant de réapparaître entre 1990 et 1991, l'ANCYL eut d'abord une ancêtre, créée sous le même nom en 1944 et qui joua un rôle de premier plan dans l'ANC. Cette première organisation n'est pas le sujet de notre étude et ce même si nous reviendrons nécessairement sur son expérience. La question du rapport à l'organisation mère ANC a en effet toujours été centrale dans la définition du rôle et de l'identité de ces deux organisations, que plus de trente années séparent.

Avant de détailler notre problématique, il nous faut revenir sur les deux étapes dont elle découle : i) la compréhension du contexte sud-africain dans lequel est née l'ANCYL contemporaine ; ii) la définition de l'environnement organisationnel immédiat au sein duquel elle fut créée en tant que composante de l'ANC.

## I- « Gaza, Soweto et Miami Beach » : question d'autodétermination

C'était au début de l'année 2001 face à un amphithéâtre bondé de l'Université du Cap (*University of Cape Town -UCT*). L'intellectuel palestinien Edward Said, engagé aux côtés de son peuple dans ce qui devait être son dernier combat, interpella son public en lui demandant s'il « connaissait Soweto ». Il imposa immédiatement sa réponse en déclarant que Soweto ressemblait plus aujourd'hui à « Miami beach » qu'à Gaza.

Ce que Said exprimait, de manière quelque peu « provocante », ce n'était pas le fait que les conditions de vie matérielles d'un camp de réfugiés palestinien « en dur » seraient aujourd'hui devenues si lointaines de celles en vigueur dans un bidonville « formalisé » du Gauteng. Il voulait seulement marquer le fait que l'histoire de l'Afrique du Sud avait pris un tournant radical au cours de la décennie précédente. Car ce qui importait, c'était que le peuple

---

<sup>7</sup> Rapule TABANE, entretien, 25 avril 2005.

sud-africain s'était « autodéterminé », au sens le plus littéral du terme ; il avait pris en main le cours de sa propre destinée. Le racisme n'avait certes pas disparu, mais il était devenu illégal, par la puissance de la *Loi* et du *Droit* qui faisait l'« admiration » de Jacques Derrida pour Nelson Mandela.<sup>8</sup>

Tenter de comprendre ce qu'est devenue l'Afrique du Sud et dans quel cadre évoluent les acteurs politiques qui la peuplent, c'est d'abord déterminer ce qu'elle était et approcher le processus qui l'a faite passer, en l'espace de quelques années, de l'apartheid à un régime politique de type démocratique. Un « passage » qui inspira les mots suivants à Thabo Mbeki : « Hier est un pays étranger, demain nous appartient. »<sup>9</sup>

L'apartheid était un régime blanc<sup>10</sup> minoritaire (*white minority rule*) : en deux mots, une « oligarchie raciale »<sup>11</sup>. L'Afrique du Sud n'était démocratique que pour une minorité de sa population. Le référendum du 17 mars 1992<sup>12</sup> fut la dernière manifestation de cette démocratie « à l'athénienne » moribonde. Mais il mettait aussi en lumière l'existence d'un type de démocratie propre aux colonies « de peuplement », dont l'on trouve plusieurs occurrences dans l'histoire de la colonisation européenne en Afrique (Rhodésie du Sud, Algérie).<sup>13</sup>

Face au constat d'un régime colonial ou « hérité » du colonialisme, on s'étonne de l'idée souvent avancée selon laquelle l'Afrique du Sud fut l'un des premiers États africains à

---

<sup>8</sup> Jacques DERRIDA, « Admiration de Nelson Mandela ou Les lois de la réflexion », in *Pour Nelson Mandela*, Paris, Gallimard, 1986, pp.13-44.

<sup>9</sup> Cité par William Mervin GUMEDE, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, Cape Town, Zebra Press, 2005, p.1.

<sup>10</sup> Tout travail sur l'Afrique du Sud se trouve invariablement confronté à un problème de qualification et de catégorisation des habitants de ce pays. Dans l'Afrique du Sud post-apartheid, la notion de « race » et les classifications héritées de l'apartheid, qui identifient des Sud-africains « blancs », « noirs », « indiens » et « coloureds » (métis), sont encore couramment employées. Devant cette question délicate, qui découle d'une histoire marquée de longue date par le racisme, nous choisisons généralement, en soulignant notre inconfort et un choix partiellement arbitraire, de reprendre la terminologie de John SHERIDAN, R. HUNT DAVIS JR., ed., *Mandela, Tambo, and the African National Congress. The Struggle Against Apartheid, 1948-1990. A Documentary Survey*, New-York, Oxford, Oxford University Press, 1991. Les deux auteurs, après s'être questionnés sur ces dénominations, désignent par l'adjectif « africain » les habitants qui parlent des langues bantoues, par « blanc » les colons européens et leurs descendants, par « coloureds » ceux qui ont une ascendance mixte, par « indiens » les descendants d'immigrants asiatiques. Ils se réfèrent enfin aux « Noirs » en assimilant les catégories opprimées par l'apartheid, c'est-à-dire globalement les individus « non-blancs ».

<sup>11</sup> Allister SPARKS, *Demain est un autre pays. Histoire secrète de la révolution sud-africaine*, Paris, IFRANE Éditions, 1996, p.23.

<sup>12</sup> Ce référendum appelait les 5.2 millions d'électeurs blancs à se prononcer sur le partage du pouvoir constitutionnel avec la majorité noire et sur la politique réformiste de Frederik De Klerk.

<sup>13</sup> Voir notamment Marc FERRO, *Histoire des colonisations, des conquêtes aux indépendances, XIIIe-XXe siècle*, Éditions du Seuil, 1994.

accéder à l'indépendance, en 1910 (date de création de l'Union sud-africaine)<sup>14</sup>. Suite à cette « indépendance » et à la Déclaration Balfour de 1926, le régime blanc devint acteur de la scène internationale. Une telle définition de l'indépendance renvoie néanmoins à une conception de l'autodétermination aujourd'hui dépourvue de légitimité. Cette notion fut d'ailleurs employée par le régime d'apartheid lui-même lorsqu'il « octroyait » leur « indépendance » aux *Bantustans*. Le caractère commun mais également inédit de l'apartheid, si on le rapporte à l'histoire du colonialisme en Afrique, appelle donc un approfondissement sur les transformations complexes qui se sont jouées en Afrique du Sud de 1990 et 1994.

► **Peut-on appliquer le modèle des « transitions démocratiques » au cas sud-africain ?**

On est d'abord amené à questionner la validité du paradigme « transitologique », largement appliqué à l'expérience sud-africaine des années 1990, malgré son contexte particulier de temps et de lieu.<sup>15</sup> Comment, en effet, penser le « retour » à la démocratie dans un pays qui ne l'a jamais connue ? Peut-on vraiment réduire l'apartheid à un régime autoritaire démantelé par un processus de « transition démocratique » ? La *transitologie* approche la question des changements de régime sous l'angle, individualiste et élitiste (*choix stratégiques*), de la négociation entre responsables du régime autoritaire et opposants à ce dernier. Les périodes de transition démocratique identifient en général trois grandes phases :

- i) libéralisation progressive ou effondrement du régime autoritaire ;
- ii) transition démocratique proprement dite (gouvernement de transition) ;
- iii) consolidation démocratique (installation d'un gouvernement après élections libres).<sup>16</sup>

Si ce type d'approches insiste sans doute avec justesse sur la relative continuité entre l'ancien et le nouveau régime (*path dependence*) et si les trois critères cités plus haut s'appliquent globalement au cas sud-africain, ils ne permettent pas de penser la possibilité de la refondation, d'« une rupture radicale avec le régime prédécesseur », qui se construirait « sur un principe de légitimité radicalement autre. »<sup>17</sup>

---

<sup>14</sup> Le terme « indépendance » est même repris dans l'ouvrage, pourtant insoupçonnable de « complaisance » envers l'apartheid, de Francis MELI, *Une histoire de l'ANC*, Paris, L'Harmattan, 1991, p.266.

<sup>15</sup> Michel DOBRY, « Les voies incertaines de la transitologie. Choix stratégiques, séquences et processus de *Path Dependence* », *RFSP*, Vol.50/ n°4-5, Août-Octobre 2000, pp.585-614.

<sup>16</sup> Sandrine LEFRANC, *Politiques du pardon. Amnistie et transitions démocratiques. Une approche comparative*, Thèse de Doctorat, sous la direction de Jean-Marie DONEGANI, IEP de Paris, décembre 2000, pp.321-24.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.342 et p.414.



Une seconde source d'étonnement réside dans le fait que si le modèle théorique présenté semble a-priori permettre le rapprochement entre l'expérience sud-africaine et celle d'autres cas africains à la fin des années 1980<sup>18</sup>, l'Afrique du Sud « invite inévitablement à des comparaisons avec l'Europe et l'Amérique Latine (...) »<sup>19</sup>. Outre cet étonnant « aveuglement géographique », c'est la possibilité même de comprendre la situation sud-africaine à travers le seul prisme de la transitologie que nous remettons ici en question. On ne peut en effet que contester l'idée selon laquelle en l'absence d'un pouvoir colonial distinct (métropolitain), le régime d'apartheid n'aurait fait que négocier un règlement politique inclusif (démocratisation), plutôt que de remettre le pouvoir aux « indigènes » (décolonisation).

Johannes Rantete critique les tenants sud-africains du paradigme de la « transition démocratique » (entre autre : Peter Berger et Bobby Godsell, Frederik Van Zyl Slabbert et Andre du Toit, Marina Ottaway ou encore G. O'Donnell et G. Schmitter). Il décrit l'expérience sud-africaine comme suit :

« Il s'agit d'une version de la décolonisation africaine qui a pour traits principaux l'insistance sur le "transfert du pouvoir", l'installation d'un gouvernement intérimaire, l'élection d'une assemblée constituante chargée de rédiger une constitution et l'insistance [pour l'ANC] à rester un mouvement de libération (qui prolongerait sa stratégie de négociation par des stratégies de libération telle que l'action de masse), pour accomplir sa mission historique de libération de tout le peuple d'Afrique du Sud. »<sup>20</sup>

#### ► De la nécessité du recours au paradigme de la décolonisation

Poser l'applicabilité du paradigme de la décolonisation, c'est avant tout reconnaître la trajectoire historique singulière, mais également « africaine » de l'Afrique du Sud. Ce pays connut d'abord la colonisation hollandaise (1652), suivie d'entreprises pionnières successives qui établirent une colonie de peuplement, basée sur l'identité afrikaner et renforcée au XIXe siècle par la création de deux « Républiques boer ». La colonie du Cap tomba ensuite sous le joug de l'empire britannique (1805), qui fit de l'Afrique du Sud la base arrière de son expansion en Afrique australe sous la direction du mégalomane Cecil John Rhodes. L'enchaînement de ces différentes phases historiques s'inscrit bien dans la longue lignée des colonialismes européens en Afrique : i) comptoir/étape hollandais ; ii) société agricole esclavagiste de pionniers ; iii) colonie impériale britannique. L'industrialisation du pays vient

---

<sup>18</sup> On pense par exemple à la transition béninoise, voir Richard BANEGAS, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala 2003.

<sup>19</sup> Jeffrey HERBST, « Prospects for Elite-Driven Democracy in South Africa », *Political Science Quarterly*, Vol.112/ n°4, Hiver 1997-1998, pp.595-615, p.595.

<sup>20</sup> J. M. RANTETE, *The African National Congress and the negotiated settlement in South Africa*, Pretoria, J. L. Van Schaik Publishers, 1998, p.xii.

pourtant compliquer ce processus colonial marqué, dans la seconde moitié du XIXe siècle, par un développement économique de grande ampleur basé sur les gisements d'or et de diamants. L'exode de la main-d'œuvre rurale, son contrôle par la restriction légale de ses mouvements, l'accumulation rapide de capital et l'urbanisation nourrirent ainsi l'analyse marxiste, qui décrit l'émergence d'un prolétariat au sein d'une société capitaliste marquée par la « lutte des classes ». La colonie, qui a également vu affluer des Européens et des Indiens, s'autonomise ensuite de la tutelle de l'empire et devient indépendante de toute métropole en 1961.

Mais ce qui importe ici, c'est la succession historique et la complémentarité de ces différentes phases qui ont toutes au moins une caractéristique fondamentale en commun : l'exclusion de l'indigène sur des bases raciales. Le régime d'apartheid, instauré en 1948, n'est donc pas une création ex-nihilo. Mahmood Mamdani évoque à ce sujet la continuité entre l'administration indirecte (*indirect rule*), un « despotisme décentralisé comme forme d'État », et l'apartheid. Il écrit :

« J'affirme que cette forme d'État n'était pas spécifique au colonialisme britannique, mais qu'elle a également inspiré des réformes dans le mode de gouvernement colonial d'autres puissances européennes, dont l'Afrique du Sud. »<sup>21</sup>

Par conséquent, s'il faut aussi considérer l'apartheid comme la consécration du nationalisme afrikaner des années 1930, dont l'idéologie puisait aussi ailleurs, notamment dans le national-socialisme allemand, sa catégorisation raciale et ses politiques de ségrégation ne font que reprendre, en les rigidifiant sans doute partiellement, les catégories coloniales précédentes. D.F. Malan et ses successeurs réutilisent les classifications d'une anthropologie coloniale initiée par les missionnaires (suisse, allemands, britanniques) et développée au sein des universités d'Afrique du Sud.<sup>22</sup> En résulte par exemple la ségrégation de l'espace, entreprise-clé du « développement séparé », qui puise clairement ses sources dans le *Native Land Act* de 1913.<sup>23</sup> La dépossession de la terre, caractéristique majeure et universelle du colonialisme, était ainsi décrite par Sol Plaatje, l'un des pères fondateurs de l'ANC :

« S'éveillant au matin du vendredi 20 juin 1913, l'indigène sud-africain se retrouva non pas esclave, mais paria sur la terre de sa naissance. »<sup>24</sup>

---

<sup>21</sup> Voir Mahmood MAMDANI, « La réponse aux critiques de Mahmood Mamdani », *Politique africaine*, n°73, Mars 1999, pp.204-211, p.211. Sur le thème des continuités « post-coloniales », on peut également citer Achille MBEMBE, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.

<sup>22</sup> Voir notamment l'ouvrage de référence de Jean et John COMAROFF, *Of Revelation and Revolution. Christianity, Colonialism and Consciousness in South Africa*, Chicago, Londres, The University of Chicago Press, 1991.

<sup>23</sup> Cette loi interdit aux Noirs d'acquérir des terres en dehors de « réserves » ne couvrant que 7% du territoire.

<sup>24</sup> Saul DUBOW, *The African National Congress*, Gloucestershire, Sutton Publishing, 2000, p.5.

### ► La conception des principaux acteurs de la lutte anti-apartheid

C'est dans ce contexte que naquit l'ANC, le 8 janvier 1912.<sup>25</sup> Il devait lui-même suivre une évolution similaire à celle d'autres mouvements anti-coloniaux. D'abord contestataire mais légaliste, l'ANC réclame une participation politique accrue des indigènes. Devant l'intransigeance du régime de l'Union et sous l'impulsion d'une nouvelle génération de dirigeants issus des rangs de sa Ligue de la Jeunesse (ANCYL), il se radicalise dans les années 1940. Les années 1950 sont celles de l'action de masse et de la violation organisée des lois de l'apartheid. Suite à l'interdiction du mouvement (1960), aux procès et aux emprisonnements, l'ANC se mue alors en mouvement clandestin de libération. Exilé, il recourt à la lutte armée à travers son aile militaire *Umkhonto we Sizwe* ( le « fer de lance de la nation » -MK). Ce cheminement, s'il est sans doute plus étendu qu'ailleurs d'un point de vue chronologique, rappelle la radicalisation graduelle d'autres processus de décolonisation. On pense par exemple à l'émergence du nationalisme algérien, dans l'entre-deux-guerres, incarné des figures « modérées » comme Ferhat Abbas et Messali Hadj, auxquels succède le durcissement de l'après-guerre -FLN puis ALN-, qui aboutit à la guerre de décolonisation que l'on connaît. Si la comparaison avec le cas algérien a ses limites, il est en revanche évident que l'expérience sud-africaine se rapproche plus de celle du Zimbabwe, indépendant en 1980, que de celle de la chute du communisme dans les pays du bloc soviétique, ou de la fin des dictatures militaires en Amérique du Sud. On pourrait aussi rapprocher le cas sud-africain de la colonisation anglaise outre Atlantique, qui laissa place, en 1776, à une « indépendance-coloniale ». Les Blancs y devinrent certes démographiquement majoritaires, mais le combat des Noirs pour les droits civiques ne peut se comprendre que dans sa filiation avec la colonisation et l'esclavage.

L'adhésion des acteurs politiques sud-africains au paradigme de la décolonisation sert parfois des impératifs idéologiques. Il est cependant impossible de l'écarter, d'autant que ces acteurs établissent eux-mêmes des nuances et soulignent l'originalité de l'expérience sud-africaine. La conférence de Morogoro, tenue en 1969, à l'apogée de l'influence du Parti Communiste Sud-Africain (South African Communist Party –SACP) sur l'ANC, définit cette expérience comme celle d'un « colonialisme d'un type spécial » :

« Le trait spécifique qui distingue le colonialisme 'interne' du colonialisme 'courant' est le fait que dans le premier cas, la 'nation', la 'race' ou tout autre groupe colonisant, occupe le même territoire

---

<sup>25</sup> Il est ici intéressant de noter que si l'ANC est contemporain des mouvements de libération post-seconde guerre mondiale, il l'est aussi par exemple d'organisations politiques comme l'Armée républicaine irlandaise (Irish Republican Army –IRA), avec laquelle l'ANC entretiendra plus tard des relations.

que le peuple colonisé.»<sup>26</sup> (...) « En Afrique du Sud, la domination bourgeoise et les relations capitalistes de production, qui émergent dans le contexte du colonialisme, furent développées et maintenues depuis 1910, à travers une variante originale de la domination bourgeoise –le colonialisme d’un type spécial. »<sup>27</sup>

Cette interprétation de la situation sud-africaine lie domination « raciale » et exploitation « capitaliste ». L’originalité idéologique de l’ANC réside précisément dans son adaptation à ces conditions spécifiques : c’est le sens de la revendication d’une Afrique du Sud « démocratique, unitaire, non-raciale et non-sexiste ». Cette idéologie, synthétisée dans la *Freedom Charter* (Charte de la liberté), constitue la base de toutes les organisations dites « congressistes-chartistes ».<sup>28</sup> Elle s’oppose à une conception plus « dure » de la décolonisation, prônée par le Non European Unity Movement (1943)<sup>29</sup> ou par le Pan-Africanist Congress (PAC). Dans les années 1980, le slogan de ce dernier, « un colon, une balle » ("one settler, one bullet"), répondra à celui de l’ANC, « un homme, une voix » ("one man, one vote"). L’affirmation de l’appartenance à l’Afrique<sup>30</sup> est enfin plus qu’un vœu pieux. Elle résulte d’une volonté de réintroduire dans l’histoire du pays la majorité de ses habitants autochtones, exclus par plus de trois siècles d’un colonialisme décliné successivement sous différentes formes. Il s’agit donc de marquer la fin de l’isolement continental de l’Afrique du Sud en rompant avec les lieux communs ethnocentristes, qui la présentent comme un îlot développé au milieu d’un continent en perdition, l’exception qui confirmerait la règle ou même pire, comme une entité extérieure à l’Afrique. Cette revendication était ainsi exprimée par Nelson Mandela en 1993 :

« Nous sommes une partie inextricable de l’Afrique australe et notre destin est lié à celui d’une région qui est bien plus qu’un vague concept géographique. »<sup>31</sup>

---

<sup>26</sup> Harold WOLPE, « The theory of internal colonialism : the South African case », in Ivar OXAAL, Tony BARNETT, David BOOTH, ed., *Beyond the sociology of development. Economy and society in Latin America and Africa*, Londres, Boston, Routledge & Kegan Paul, 1975, pp.229-252, p.229.

<sup>27</sup> SACP, *The Road to South African Freedom*, 1962, in « Political And Ideological Basis Of The PYA And The Post-Apartheid NDR Conundrum(s) », *A Discussion Paper For Young Communist League Policy Conference*, 2005.

<sup>28</sup> Le document fondateur de la lutte moderne de l’ANC est la *Freedom Charter* (cf. annexes), véritable programme politique qui est encore revendiqué aujourd’hui. La charte fut adoptée le 26 juin 1955 par le Congrès du Peuple sud-africain, rassemblement représentant les principales forces anti-apartheid du pays. Les organisations « congressistes-chartistes », dont le principal essor a lieu au début des années 1980 (on pense notamment à SAYCO), adhèrent aux valeurs de la charte et adoptent une structure organisationnelle et un fonctionnement souvent proches de ceux de l’ANC. Nous utiliserons parfois l’expression « nationalisme chartiste » pour désigner la même idéologie à l’époque de la lutte pour la libération de l’Afrique du Sud.

<sup>29</sup> Voir notamment Hosea JAFFE, *Du colonialisme, aujourd’hui*, Lyon, Vs/Parangon, 2005.

<sup>30</sup> L’emploi de la notion d’ « Afrique » ne sous tend ici aucune vision unificatrice et elle n’exclut pas l’idée d’une « Afrique multiple ». Sur ce point, voir notamment Luc SINDJOUN, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2002.

<sup>31</sup> Nelson MANDELA, « South Africa’s Future Foreign Policy », *Foreign Affairs*, Vol.72/n°5, Nov-Déc. 1993, pp.86-97, pp.89-90.

La présidence de Thabo Mbeki renforcera encore cet aspect et le discours de la « Renaissance africaine » constitue, à partir de 1997, la déclinaison d'un nouvel africanisme.

► **La destruction du régime d'apartheid : négociations et insurrection**

Il est sans doute impossible d'assimiler strictement les transformations politiques vécues par l'Afrique du Sud entre 1990 et 1994 aux vagues successives de décolonisation en Afrique, ne serait-ce que parce qu'elles eurent lieu bien après. Mais on ne peut les concevoir sans passer par ce paradigme. Car la chute tardive de l'apartheid est aussi le reflet de l'archaïsme de son régime, à l'instar de la colonisation portugaise ou du régime de Ian Smith en Rhodésie du Sud. L'idée que la fin du régime blanc minoritaire résulterait de la démocratisation d'un régime autoritaire nous semble donc largement inappropriée. Il nous paraît en revanche plus adéquat, selon des considérations historiques et politiques, mais également au vu de la conception des acteurs impliqués, d'évoquer son renversement et son élimination, par le biais de négociations, mais aussi dans le contexte d'une résistance inédite dans l'histoire de l'Afrique du Sud au XXe siècle. Réprimés dans le sang, les soulèvements des années 1980 firent en effet plusieurs milliers de victimes et ils se poursuivirent tout au long des négociations des années 1990. Cette insurrection était d'ailleurs conçue par certains de ses artisans comme une « guerre populaire de libération. »<sup>32</sup>

La signification des élections générales de 1994 n'est par conséquent pas réductible à la transition d'un régime autoritaire vers la démocratie : elles incarnèrent le *premier* exercice, par le peuple sud-africain, de son droit à l'autodétermination. Le régime d'apartheid n'était certainement pas vaincu militairement, mais il devait se résigner à un règlement l'acculant à la perte inéluctable du pouvoir politique. Ce « niveau » politique était fondamental puisque le contrôle du pouvoir fut au cœur de la lutte séculaire des Afrikaners contre les « indigènes », bien-sûr, mais également contre les Britanniques et les colons anglophones.

Notre approche des transformations sud-africaine du début des années 1990 ne veut pas nier les potentialités théoriques du prisme des transitions démocratiques dans l'appréhension d'un tel processus. Il s'agit par contre d'en limiter la portée en affirmant la nécessité de sa combinaison avec la notion de décolonisation. L'idée de démocratisation est enfin affaiblie dès lors que l'un de ses principaux acteurs se trouve être un « mouvement de

---

<sup>32</sup> Monique MARKS, *Young Warriors. Youth Politics, Identity and Violence in South Africa*, Johannesburg, Witwatersrand University Press, 2001.

libération ». <sup>33</sup> En 1990, l'ANC faisait en effet face à un double défi : i) libérer le peuple qu'il représentait *de facto* et *de jure* ; ii) gérer sa mue d'un mouvement clandestin exilé en une organisation de masse interne et légale. <sup>34</sup> Ce dernier aspect échappe d'ailleurs aux analyses des processus de transition démocratique, qui limitent souvent le changement aux seules institutions et politiques publiques, en oubliant de considérer de quelle manière les organisations qui y participent sont elles-mêmes affectées et survivent à de telles périodes. <sup>35</sup>

► Identifier les continuités dans la rupture : un transfert de pouvoir « par le haut » ?

Un certain nombre d'approches, qu'il nous faut finalement évoquer, ont mis en évidence le fait que l'Afrique du Sud qui émergea en 1994 n'était pas « totalement inédite ». Sans forcément nous accorder avec l'idée qu'il faudrait par conséquent « banaliser » son étude, nous devons rappeler les apports de ces analyses. <sup>36</sup>

La société d'apartheid a fait place à une société socialement –et donc racialement– stratifiée. Comme Jacques Foccart aurait jadis suggéré au général De Gaulle de « partir pour mieux rester », les négociations entre le Parti National (National Party –NP) et l'ANC ont parfois été approchées comme une forme de « compromission ». L'accord qui mit fin à l'apartheid, en novembre 1993, a été assimilé à une « transition des élites », laquelle aurait fait « dévier l'ANC de son mandat de mouvement de libération ». <sup>37</sup> Pour Elisabeth Wood, qui évoque une « transition insurgée vers la démocratie », la phase de mobilisation « par le bas » des années 1980, aurait en fait convaincu l'élite économique blanche de la nécessité, pour sa propre survie, de négocier avec les élites opposées au régime d'apartheid. <sup>38</sup> Le scénario politique qui en résulte est celui d'une « transition par la transaction » <sup>39</sup>, troquant le pouvoir politique contre la préservation de l'emprise économique des Blancs. La compromission des

---

<sup>33</sup> « Organisations qui ont défié les régimes coloniaux dans leurs pays d'origine. Alors que les partis politiques conventionnels représentent des intérêts sectoriels, les mouvements de libération revendiquent souvent la représentation de la société dans son entier avec pour objectif assumé la libération du peuple. » J. M. RANTETE, *The African National Congress and the negotiated settlement in South Africa*, op. cit., p.xix.

<sup>34</sup> J. M. RANTETE, *The African National Congress and the negotiated settlement in South Africa*, op. cit., p.xvi.

<sup>35</sup> Voir David GARIBAY, *Des armes aux urnes, processus de paix et réinsertion politique des anciennes guérillas en Colombie et au Salvador*, Thèse de Doctorat, sous la direction de Guy HERMET, IEP de Paris, 2003 et Jeffrey J. RYAN, « The Impact of Democratization on Revolutionary Movements », *Comparative Politics*, Vol.27/n°1, Oct. 1994, pp. 27-44.

<sup>36</sup> Philippe GUILLAUME, Nicolas PEJOUT, Aurelia WA KABWE-SEGATTI, dir., *L'Afrique du Sud dix ans après. Transition accomplie ?*, Johannesburg, Paris, IFAS-Karthala, 2004, p.7.

<sup>37</sup> Patrick BOND, *Elite Transition, From Apartheid to Neoliberalism in South Africa*, London, Pluto Press, 2000, p.3.

<sup>38</sup> Elisabeth Jean WOOD, *Forging Democracy from Below. Insurgent Transitions in South Africa and El Salvador*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp.5-6.

<sup>39</sup> Johannes RANTETE, Hermann GILIOMEE, « Transition to Democracy through Transaction ? : Bilateral Negotiations between the ANC and NP in South Africa », *African Affairs*, Vol. 91/n°365, Oct. 1992, pp.515-542.

élites de l'ANC serait illustrée à merveille par le « Fabulous Four », expression qui désigne les quatre plus grands hommes d'affaires noirs sud-africains, dont l'ancien syndicaliste, Cyril Ramaphosa, Tokyo Sexwale, Saki Macozoma et Patrice Motsepe, tous membres de l'ANC.

Les quatre hommes sont les représentants d'une nouvelle élite économique noire, qui a bénéficié des politiques de discrimination positive initiée par le très contesté *Black Economic Empowerment*. Leur richesse se noie pourtant dans le contrôle persistant des entrepreneurs sud-africains blancs sur l'économie du pays. Ces derniers possèdent en effet toujours 69% des compagnies cotées à la bourse de Johannesburg (contre 4% pour leurs homologues africains), alors qu'ils ne représentent plus que 10% de la population.<sup>40</sup> Elle contraste également avec le chômage qui touche 42.4% de la population africaine contre 5.9% des Blancs.<sup>41</sup>

Cette situation résulte de la mutation radicale du credo économique de l'ANC, entre 1990 et 1994. Il s'est adapté aux exigences de l'adversaire avec lequel il négociait et à l'environnement mondial dans lequel les futurs dirigeants savaient qu'ils évolueraient. A ce tournant idéologique, l'ANC a ajouté un virage politique majeur en passant, en 1996, du projet développementaliste *Reconstruction and Development Programme* (Programme pour la reconstruction et le développement -RDP) au projet d'inspiration néolibérale *Growth, Economic And Redistribution* (Croissance, économie et redistribution -GEAR). L'ANC de Thabo Mbeki justifie ce changement de politique en évoquant une stratégie de développement en deux temps : i) stabilisation des « fondamentaux économiques » durant la première décennie (appuyée sur de grands projets pour pallier les « besoins de base » -logement, eau, électricité-) ; ii) réinvestissement de l'État à travers des politiques sociales ambitieuses durant la décennie à venir.<sup>42</sup>

Il nous faut maintenant considérer la question de l'identification de l'ANC, en tant qu'organisation politique, au sein de ces transformations de l'ordre politique sud-africain. C'est en effet dans ce mouvement « global »<sup>43</sup> en transition qu'émerge l'organisation politique de jeunesse qu'est ANCYL et c'est par rapport à lui qu'il est d'abord nécessaire de l'approcher.

---

<sup>40</sup> « Blacks On the Board », *Time magazine*, Vol.165/n°23, 6 Juin 2005, pp.41-42.

<sup>41</sup> Alan PETER, « Les blancs pèsent encore », *Projet*, n°286, 2005, pp.74-77.

<sup>42</sup> William Mervin GUMEDE, « With Mbeki's eye on his legacy, at last the poor might benefit », *The Sunday Independent*, 17 avril 2005.

<sup>43</sup> Nous utilisons l'expression « ANC global » en envisageant l'organisation dans sa totalité, par rapport à ses « parties » que sont l'ANCYL et la Ligue des Femmes de l'ANC (*ANC Women's League -ANCWL*).

## II- De l'ANC à l'ANCYL : penser l'indéfinition de l'organisation

### ► 1990 : le « retour » de l'ANC

Le discours du 2 février 1990, par lequel De Klerk « réhabilitait » ("unban") les organisations politiques interdites, fut en-soi un événement extraordinaire. Mais trente ans après, l'ANC qui était « parti » différait considérablement de celui qui allait « rentrer » en Afrique du Sud suite à cette déclaration. Le massacre de Sharpeville (21 mars 1960) avait conduit ses dirigeants à considérer le recours à la force comme une option inévitable dans la lutte contre l'apartheid (1961). Le raid de Rivonia (1963) décapita le mouvement et contraignit l'ANC à se réorganiser en exil sous la présidence d'Oliver Tambo<sup>44</sup>, en bâtissant un véritable « empire diplomatique » entre Lusaka et les principales capitales du monde. Ce n'est qu'après le soulèvement de Soweto (1976) que le Congrès commença à reprendre la main en oeuvrant à sa réinsertion clandestine en Afrique du Sud (« Opération Vula »), en particulier par le biais du Front Démocratique Uni (United Democratic Front –UDF), véritable « galaxie » d'organisations adhérant plus ou moins directement à l'idéologie de l'ANC.

En 1990, la difficulté pour l'ANC sera par conséquent double : i) construire de nouvelles structures internes reprenant partiellement celles de l'UDF ; ii) fusionner en un seul mouvement les « exiles » (exilés), dont les membres de MK, les « inziles » de l'UDF et les prisonniers politiques.<sup>45</sup> Ces derniers, libérés en 1990, se regroupèrent dans le Corps dirigeant interne (*Internal Leadership Core*), avec pour mission de créer les structures nationales et régionales de l'ANC. A la mort d'Oliver Tambo, Nelson Mandela devint président de l'ANC (1991) et prit la tête d'un Comité exécutif national élargi à 56 membres. Trois ans plus tard, entre les 26 et 28 avril 1994, l'ANC triompha lors des premières élections générales sud-africaines. Recueillant près de deux-tiers des voix il devint une organisation gouvernante, représentant la population d'un pays et dirigeant le gouvernement d'un État indépendant et reconnu par ses pairs.

---

<sup>44</sup> Sur cette période, voir notamment Stephen ELLIS, Tsepo SECHABA, *Comrades against Apartheid. The ANC and the South African Communist Party in Exile*, Londres, Indianapolis, James Currey, Indiana University Press, 1992.

<sup>45</sup> Voir notamment Raymond SUTTNER, « Culture(s) of the ANC », *paper presented at the International Conference on "Re-Conceptualising Democracy and Liberation in Southern Africa"*, 11-13 Juillet 2002, Continental Hotel, Windhoek, Namibie.



► **La revendication du statut de « mouvement de libération »**

Pour ce qui est du NP, son avenir politique sera celui d'un déclin de dix ans, au terme duquel il finira par être dissous (avril 2005), ses dernières reliques allant même jusqu'à rejoindre les rangs de l'ANC. Pour ce concerne ce dernier, un problème se pose dès lors que l'on considère son identité de mouvement de libération en exil. Que devint-il dès lors que cet exil prit fin et qu'il put évoluer au grand jour ? Est-il possible de l'assimiler aux « partis » identifiés par la science politique et considérés comme les acteurs « normaux » du jeu démocratique ? Envisager une possible variation par rapport à cette catégorie d'analyse ne doit pas non plus conduire à faire l'apologie d'un mouvement qui revendique lui-même cette originalité :

[l'ANC] « n'aime pas user de l'étiquette "parti politique" parce que cela impliquerait dans sa propre conception qu'il n'est en quelque sorte pas représentatif de la grande majorité de la population. (...) Il a une manière assez pédante de distinguer entre les mouvements de libération et les partis, suggérant que les partis représentent des classes et des groupes d'intérêts particuliers ; il considère aussi que les partis tendent principalement et peut-être uniquement vers une activité électorale, alors qu'en tant que mouvement de libération, il a une mission de transformation de la société, dépassant l'objectif de remporter des élections. »<sup>46</sup>

Il suffit effectivement de considérer les propos suivant de Nelson Mandela pour constater à quel point le label « parti politique » était récusé par les acteurs eux-mêmes dès 1990 :

« L'ANC n'a jamais été un parti politique. Il fut formé comme un parlement du peuple africain. Dès ses débuts et jusqu'à aujourd'hui, l'ANC est une coalition, si vous voulez, de gens aux affiliations politiques diverses. (...) »<sup>47</sup>

Dix ans après l'avènement de la démocratie, Thabo Mbeki évoque toujours les défis de « notre seconde décennie de libération »<sup>48</sup> dans l'avancement de la « Révolution démocratique nationale » ("National Democratic Revolution" -NDR).

Si cette obsession de la distinction cherche naturellement à marquer l'exceptionnalité du mouvement face à ses futurs concurrents, l'ambivalence voulait aussi exprimer l'énorme entreprise de transformation qui attendait l'ANC une fois élu. Au niveau interne, elle rappelait que le mouvement avait été traversé, au cours des années 1980, par deux options de conquête du pouvoir : l'option révolutionnaire et l'option des négociations. La seconde tendance s'imposa dans la Déclaration de Harare (1989), mais sa contrepartie restait présente dans l'ANC, qui n'a jamais cessé d'appuyer son effort de négociation sur une forte mobilisation de

---

<sup>46</sup> Tom LODGE, entretien, 12 avril 2005.

<sup>47</sup> Cités par Marina OTTAWAY, « Liberation Movements and Transition to Democracy : The Case of the A.N.C », *The Journal of Modern African Studies*, Vol.29/n°1, Mars 1991, pp. 61-82, p.68.

<sup>48</sup> *ANC Today, Letter from the President*, Vol.4/n°49, 10-16 décembre 2004.

masse. La campagne d'« action de masse permanente », lancée en juin 1992, fut ainsi ponctuée par la grève du 3 août de la même année, l'une des plus impressionnantes de l'histoire du pays qui enregistra près de 90% d'absentéisme sur les lieux de travail.<sup>49</sup>

### ► Partis, groupes et organisations politiques

Le problème de la définition et de la circonscription de l'ANC en tant qu'objet politique réside plus généralement dans la difficulté de la science politique à définir les organisations politiques. William Schonfeld souligne à ce propos qu'« aussi surprenant que cela puisse paraître, certains travaux sur les partis politiques, y compris ceux qui font autorité – citons les livres féconds de Duverger et Michels-, ne définissent pas l'objet de leur analyse. »<sup>50</sup> En fait, la plupart des auteurs adoptent une approche fonctionnaliste des partis politiques, les définissant par l'ambition de conquête et d'exercice du pouvoir qu'ils nourrissent. Seiler remarque que l'invariant fondamental derrière des modes d'organisation très variables, c'est justement le fait de constituer une *organisation*, « c'est-à-dire une association programmée rationnellement en vue d'une finalité ».<sup>51</sup> Dans une approche classique, les critères de La Palombara et Weiner définissent un parti comme : une *organisation durable* capable de survivre à ses dirigeants, une *organisation locale*, la volonté délibérée de *prendre et d'exercer* le pouvoir et la recherche d'un *soutien populaire*.<sup>52</sup>

S'il est clair que la lutte pour le pouvoir en situation de compétition électorale diffère des formes violentes de la compétition politique, cette dernière définition pourrait néanmoins s'appliquer à la catégorie « mouvements de libération ». Jean et Monica Charlot préfèrent quant à eux raisonner en terme de « groupes politiques », afin d'insister sur les structures, l'aspect institutionnel, plutôt que sur les activités. Reprenant la méthode de Durkheim, ils considèrent ces groupes comme une « réalité sociale » en-soi. Ils distinguent ensuite tout ce que ne sont pas les groupes politiques : groupes de pression, réseaux clientélistes, associations syndicales, religieuses etc.<sup>53</sup> Jacques Lagroye souligne également les limites d'une approche fonctionnaliste des partis en évoquant le large éventail des activités auxquelles ils se livrent : transmetteurs de croyances, ils entretiennent les « opinions en les constituant parfois en

---

<sup>49</sup> « Le camouflet de l'ANC au pouvoir blanc », *Libération*, 4 août 1992.

<sup>50</sup> William R. SCHONFELD, « Les Partis politiques. Que sont-ils et comment les étudier ? », in Yves MENY, dir., *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, Paris, Presses de la FNSP, 1984.

<sup>51</sup> Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1993, p.21.

<sup>52</sup> Michel OFFERLE, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1997, p.19.

<sup>53</sup> Jean & Monica CHARLOT, « Les groupes politiques dans leur environnement », in Madeleine GRAWITZ, Jean LECA, dir., *Traité de science politique*, Tome III, Paris, PUF, 1985, pp.429-495.

systèmes idéologiques », ils permettent l'apprentissage de savoir-faire et de techniques d'action politique tout en contribuant à politiser les activités sociales. Il offre ensuite une définition large mais non-exhaustive des partis, affirmant que l'on peut envisager

« les organisations politiques comme des groupements *spécialisés dans la compétition* pour l'obtention de postes politiques ou de postes dont l'attribution relève de décisions prises par les dirigeants politiques ; ces groupements, par les activités de leurs membres, par les *ressources et les capacités d'action* qu'ils offrent, accroissent les chances de certains individus d'être sélectionnés comme dirigeants *selon les règles en vigueur* dans le système politique. » (...) « On peut admettre, toute réserve faite quant au rapprochement d'organisations très différentes que désigne un même terme, que l'existence d'un *compétition organisée* pour les postes dirigeants a au moins quelques effets analogues en des contextes différents. »<sup>54</sup>

Cette définition en termes d'« organisations politiques » n'offre peut-être pas de spécification, mais elle a le mérite de permettre la comparaison dans des contextes a-priori aussi éloignés que le multipartisme et les systèmes de parti-unique.

L'Afrique du Sud, du fait même de la domination électorale de l'ANC, a également été analysée comme un système de « parti dominant », une notion que l'on doit à Maurice Duverger.

#### ► L'ANC est-il un « parti dominant » ?

Hermann Giliomee cite trois critères permettant de juger de l'existence d'un tel système politique : i) une domination électorale prolongée et ininterrompue qui se traduit par ; ii) une domination dans la formation de gouvernements qui ; iii) imposent ensuite des orientations politiques. Le risque –perçu– d'un tel système réside dans sa possible transformation en parti-Etat. L'Afrique du Sud offre à ce titre une série de garanties comme l'absence de contrôle des médias et l'emprise du secteur privé sur l'économie.<sup>55</sup> Ainsi, « l'existence d'un parti dominant n'est pas en-soi le gage d'un régime moins démocratique. »<sup>56</sup> La « consolidation démocratique » du régime sud-africain a en outre récemment été démontrée par le renvoi du vice-président Jacob Zuma, en raison de son implication présumée dans un scandale de corruption, au mois de juin 2005. Les partis dominants sont historiquement localisés dans des États comme l'Italie ou la Suède, mais également dans des pays décolonisés. Dans ces derniers, le parti dominant est souvent un

---

<sup>54</sup> Jacques LAGROYE, avec Bastien FRANÇOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique*, Paris, Presses de la FNSP, Dalloz, 2002, pp.226-227.

<sup>55</sup> Hermann GILIOME, « South Africa's Emerging Dominant-Party Regime », *Journal of Democracy*, Vol.9/n°4, octobre 1998, pp.128-142.

<sup>56</sup> Khehla SHUBANE, « Yesterday's remedies : Political parties, liberation politics and South African democracy », *Policy : Issues and Actors*, Vol.10/ n°7, Centre for Policy Studies, Octobre 1997, 26p., p.6.

ancien mouvement de libération, qui appuie sa domination sur quatre facteurs : le symbole fort qu'il représente, son ancrage dans la société, son financement extérieur et le bénéfice d'un fractionnement de l'opposition.<sup>57</sup>

En Afrique du Sud, la domination de l'ANC fait donc parfois craindre l'émergence de nouvelles formes d'absolutisme. Ses tendances au « jacobinisme » sont réelles, mais sa domination est tempérée par la stabilité que l'ANC a apporté au pays à travers une forme de gouvernance caractéristique : continuité, multiracialisme, cooptation politique, équilibre.<sup>58</sup> Aussi « monopoliste » soit-il, on peut considérer, avec Michel Offerlé, que l'ANC étant également une « relation sociale » il n'est par conséquent jamais dénué de compétition et de contestations internes.<sup>59</sup> Une vision intermédiaire au modèle du parti dominant est celle de Mohamed Salih. Il identifie des *movement-party systems*, composés par des « movement political parties » ("partis-mouvement"). On est ici tentés de traduire abusivement « movement » par l'adjectif « mouvementiste », généralement attaché au système politique ougandais du National Resistance Movement (NRM). Salih définit ce type de partis comme étant globalement « populistes, nationalistes et fondés sur l'ethos de l'idéologie de la libération »<sup>60</sup>, une définition qui peut en partie être appliquée à l'ANC d'aujourd'hui.

#### ► De la multiplicité des interprétations comme facteur d'indéfinition

Au final, le fait de savoir si l'ANC est un « parti politique » dominant ou un parti-mouvement n'est peut-être pas ce qui importe le plus. Il constitue aujourd'hui une organisation politique de gouvernement dans un système de compétition multipartite. Son histoire et son identité de mouvement de libération, ainsi que l'absence d'alternative crédible, le créditent toujours d'une domination électorale qui en fait de facto une organisation hégémonique. Ce qu'il convient de souligner et ce qui en fait déjà en-soi l'originalité, c'est qu'il conserve cette ambivalence parti/ mouvement tout en évoluant au sein d'un jeu politique ouvert et libéral.

---

<sup>57</sup> On peut noter à ce titre qu'en 1994, les donateurs internationaux, réunis en Suède, octroyèrent 20 millions de dollars à l'ANC. En 1999, l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis le créditent à nouveau de la même somme, in Renske DOORENSPLEET, « Political Parties, Party Systems and Democracy in Sub-Saharan Africa. », in M. A. Mohamed SALIH, ed., *African Political Parties. Evolution, Institutionalisation and Governance*, Londres, Pluto Press, 2003, pp.169-187.

<sup>58</sup> Thierry VIRCOULON, « Les élections de 2004 en Afrique du Sud : les enseignements d'un scrutin gagné d'avance », *Afrique Contemporaine*, N°210, août 2004, pp. 13-23.

<sup>59</sup> Michel OFFERLE, *Les partis politiques*, op. cit.

<sup>60</sup> M. A. Mohamed SALIH, ed., *African Political Parties. Evolution, Institutionalisation and Governance*, op. cit., p.18.

Il n'existe d'ailleurs pas de définition universelle des partis politiques. En effet, parce que les régimes dans lesquels évoluent les organisations politiques déterminent souvent les conceptions que les analystes ont de ces dernières, il est difficile et sans doute vain de vouloir établir une norme universelle. C'est un peu là ce qu'avait démontré Jean-François Bayart à propos de l'État en Afrique a contrario de l'approche postérieure, universaliste et « eurocentrée », de Bertrand Badie.<sup>61</sup> Pour ne prendre qu'un exemple à ce sujet, le Hezbollah libanais, considéré par beaucoup comme une organisation « terroriste » est, au Liban, qu'on le veuille ou non, un parti politique ; un parti armé certes, mais un parti représenté au parlement et qui vient d'intégrer, en juillet 2005, le gouvernement de son pays.<sup>62</sup> Nous ne contestons pas la viabilité d'analyse d'un certain nombre d'outils issus de l'étude des partis et nous les utiliserons. Nous préférons cependant aborder l'ANC, à la manière de Jacques Lagroye, sous l'angle d'une organisation d'un type particulier : politique. Souligner l'ambiguïté identitaire de l'ANC, c'est également prendre en compte la conception que l'organisation peut avoir d'elle-même, une considération qui revêt une importance certaine, dès lors que l'on s'attache à analyser ses dynamiques internes en la concevant comme une « relation sociale ».

### III- L'ANCYL, une organisation politique de jeunesse

#### ► Problématique et questionnement

C'est précisément dans le contexte de cette indéfinition que nous insérerons notre problématique. L'incertitude persistante quant à la nature de l'ANC constitue en effet une donnée suffisamment fondamentale, tant au sein de cette organisation que dans le jeu politique sud-africain, pour former un solide cadre de réflexion. La relation entretenue dans ce contexte entre l'ANC et son « aile de jeunesse » nous semble tout autant inscrite dans l'ambiguïté que nous soulignons que révélatrice de son existence. Dans le contexte historique du passage d'un état du jeu politique sud-africain à un autre et en considérant les transformations organisationnelles de l'ANC, qui affectent l'ANCYL, notre problématique se déclinera dans les termes suivants:

---

<sup>61</sup> Voir Jean-François BAYART, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 et Bertrand BADIE, *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

<sup>62</sup> Pour une synthèse récente sur ce mouvement, voir Walid CHARARA, Frédéric DOMONT, *Le Hezbollah, un mouvement islamo-nationaliste*, Paris, Fayard, 2004.

« Comment l'ANCYL, organisation de jeunesse de l'ANC, a-t-elle participé aux transformations politiques des années 1990, au sein d'un mouvement global en quête d'une identité nouvelle et dans le cadre d'une (re)définition de ses rapports avec lui ? »

De cette interrogation principale découlent une série de questions qui structureront le cheminement de notre réflexion :

Première partie : Dans quelles conditions l'ANCYL a-t-elle été (re)créée en 1990 et en quelle mesure les conditions de ce lancement ont-t-elles déterminé son identité et sa relation à l'organisation mère ?

Deuxième partie : Comment l'ANCYL s'est-elle construite dans le cadre de la « normalisation »<sup>63</sup> du jeu politique sud-africain et des transformations organisationnelles qu'elle impliquait ?

Troisième partie : Comment a évolué le rapport entre l'ANCYL et l'ANC et quelles sont les « tendances lourdes » qui lient les deux organisations ?

#### ► Hypothèse principale

Ce que nous chercherons à démontrer tout au long de notre développement, notre hypothèse, part de ce constat que l'ANC a trop souvent et trop rapidement été défini comme un parti politique « conventionnel ». Or les années 1990 ont été, comme nous l'avons rappelé, une époque de changements profonds pour l'Afrique du Sud, de même que pour une organisation politique qui se présentait, au début de la décennie, sous la forme d'un mouvement de libération. Après analyse du contexte local et selon certains outils d'analyse « objectifs » proposés par la science politique, ainsi qu'en considérant l'importance des représentations subjectives que le mouvement a de lui-même, cette catégorisation ne semble plus aller de soi. Or nous avons constaté que l'étude de l'ANCYL née dans un tel environnement a été négligée. Elle a souvent été décrite, en tant qu'organisation de jeunesse, comme une frange subalterne de l'ANC. Cette représentation tient aussi au fait qu'elle a été comparée, sans doute partiellement à tort, à l'ANCYL des années 1940. De ce fait, son rôle et

---

<sup>63</sup> Par « normalisation », nous entendons le fait que la violence politique, composante systémique de la vie politique sud-africaine avant 1994, a aujourd'hui disparu comme moyen d'expression légal et légitime.

son influence, pourtant réels depuis 1991, ont été écartés alors que son analyse révèle une complexité et une importance plus grandes que celles qui lui ont jusqu'ici été attribuées. Nous soutenons, contre ces visions communément répandues, que l'ANCYL possède une signification politique propre, contestée et à géométrie variable, comme c'est le cas dans tout type d'organisation. Son identité et ses activités sont également distinctes de celles de l'ANC. Elles sont significatives et méritent un approfondissement qui offre finalement un angle d'approche pertinent et original dans la compréhension de l'ANC.

► **Invention et histoire : l'épopée de la jeunesse sud-africaine, contre l'apartheid, avec l'ANC**

L'idée d'« invention », que nous suggérons dans notre titre, vise à corriger la vision unifiante qui s'impose dans les imaginaires collectifs et dans la culture organisationnelle<sup>64</sup> de l'ANC, dès lors que l'on se réfère à l'« ANC Youth League ». Même s'il ne faut pas surestimer cet aspect, elle fait automatiquement référence à l'ANCYL des années 1940, dont elle diffère pourtant aujourd'hui par bien des aspects : identité, structure, composition etc. Le « fil incassable », dont parle Julie Frederikse et qui lierait la « classe de 44 » (The "Class of '44 ") et la « classe de 87 » (The "Class of '87") dans la tradition organisationnelle du Congrès existe certainement en partie.<sup>65</sup> Il ne saurait pourtant masquer le fait que l'engagement des « jeunes » de l'ANC en 1944 et celui de la jeunesse sud-africaine qui fonda SAYCO en 1987, eut lieu dans des contextes socio-historiques bien différents. Ainsi que le soulignent Eric Hobsbawm et Terence Ranger dans leur ouvrage classique, « pour autant qu'elles fassent référence à un passé historique, la particularité des traditions "inventées" réside dans le fait que cette continuité est largement fallacieuse. En résumé, elles sont des réponses à des situations nouvelles qui prennent la forme d'une référence à des situations anciennes. »<sup>66</sup> La tradition inventée peut notamment avoir pour fonction de légitimer le contrôle social des « anciens » sur les plus jeunes. Par souci de clarté autant que pour les distinguer, nous qualifierons d'« ancienne » ANCYL l'organisation créée en 1943-44 et de « nouvelle » ANCYL celle qui fut formée en 1990-91.

---

<sup>64</sup> On peut ici définir la culture d'une organisation comme « un ensemble de croyances, d'idées et de pratiques partagées par un groupe de gens » qui appartiennent à cette organisation. Raymond SUTTNER, « Culture(s) of the ANC », op. cit., p.4.

<sup>65</sup> « The Unbreakable Thread. Non-Racialism in South Africa », Book Review by Charles CARTER, *Journal of Southern African Studies*, Vol.1/n°2, Juin 1991, pp.355-359.

<sup>66</sup> Eric HOBBSBAWM, Terence RANGER, ed., *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p.2.

Dans l'histoire de l'ANC, la Youth league est une légende qui rime avec « radicalité » et militantisme. Elle a donc une fonction iconique. Mais l'ancienne Youth league est plus respectée que vénérée par les militants de la nouvelle. Ces derniers semblent en effet s'identifier beaucoup plus, quel que soit leur âge, avec l'action politique de la jeunesse des années 1980, et notamment à SAYCO. Les « avatars » auxquels notre titre se réfère sont donc la marque de l'ensemble identitaire et organisationnel instable que constitue également l'ANCYL. Durant la période qui nous intéresse et comme nous le montrerons tout au long de cette étude, elle s'est successivement incarnée dans des rôles différents et elle a été marquée par des transformations profondes.

Nous reviendrons plus longuement dans notre développement sur le cheminement historique de l'ancienne et de la nouvelle ANCYL. La première fut lancée le 2 avril 1944 par une génération qui allait jouer un rôle déterminant dans l'ANC, celle des Anton Lembede, Walter Sisulu, Oliver Tambo, Nelson Mandela, Peter Mda et Jordan Ngubane. Durant les années 1950, ces hommes furent à l'origine de la radicalisation de l'ANC et ils accédèrent aux postes dirigeants de l'organisation au terme d'une ascension fulgurante. En 1976 et alors que le mouvement était exilé, l'ANC créa une Section de la Jeunesse (ANC Youth Section – ANCYS), avec pour mission de prendre en charge les milliers de jeunes gens qui avaient fui l'Afrique du Sud suite à la répression du soulèvement de 1976. Mais cette section était en fait plus un « bureau » ("desk"), au sens administratif du terme, qu'une organisation politique différenciée.

Car c'est en Afrique du Sud que l'avenir du pays et celui de l'ANC allaient se jouer de façon déterminante durant la seconde moitié des années 1970 et tout au long des années 1980. Le mouvement étudiant, insufflé par Steve Biko et fondé sur l'idéologie la Conscience noire (Black Consciousness<sup>67</sup>), fut en effet le moteur d'une nouvelle mobilisation interne. L'Organisation des étudiants sud-africains (*South African Students' Organisation* -SASO) fut créée en 1968 avant d'être interdite dix ans plus tard. L'Organisation des étudiants d'Azanie (*Azanian Student's Organisation* –AZASO-, qui deviendra le Congrès national des étudiants sud-africains, *South African National Students' Congress* –SANSCO-) prit alors le relais en 1979. En 1983, Tom Lodge concluait son analyse des conséquences politiques de 1976 en écrivant :

---

<sup>67</sup> Le Mouvement de la conscience noire (Black Consciousness Movement –BCM) puise son inspiration aux Etats-Unis, dans les notions de « Théologie noire » (Black Theology) et de « Pouvoir noir » (Black Power), ainsi que chez des auteurs comme Frantz Fanon. Steve Biko, né en 1946, articula le BCM autour de la nécessité de l'émancipation psychologique de « l'homme noir ». Assassiné en détention en 1977, Biko est l'une des principales icônes de la lutte contre l'apartheid. Voir Steve BIKO, *I write what I like*, Johannesburg, Picador Africa, 2004 (1978).



« Il devrait apparaître comme évident qu'une transformation qualitative s'est produite dans la vie politique sud-africaine. La combinaison complexe des forces sociales en présence au sein de la résistance noire a réussi à allumer une conflagration qu'aucun niveau de répression ne parviendra à éteindre. »<sup>68</sup>

Une autre formation de taille, composée d'écoliers et de lycéens, fut le Congrès des étudiants sud-africains (*Congress of South African Students -COSAS*), créée en 1979 et qui, tout comme SANSCO, abandonna l'africanisme<sup>69</sup> des années 1970, pour adhérer à la doctrine de l'ANC en adoptant la Freedom Charter. Les organisations chrétiennes de jeunesse comme l'organisation des Jeunes étudiants chrétiens (*Young Christian Students -YCS*) et l'Union des étudiants pour l'action chrétienne (*Student Union for Christian Action -SUCA*), jouèrent aussi un rôle de premier plan. COSAS sera l'initiateur, avec l'UDF, de la création de SAYCO, en 1987. Fédérant environ 1200 Congrès de la jeunesse et près d'un million de membres, SAYCO deviendra la principale composante de l'UDF.<sup>70</sup> La nature des liens entre ces organisations et l'ANC en exil est complexe et sujette à des interprétations divergentes sur lesquelles nous reviendrons dans notre première partie. Il est cependant établi que la mobilisation des années 1980, avec pour principaux acteurs l'UDF, SAYCO et le Mouvement démocratique de masse (*Mass Democratic Movement -MDM*), marque indiscutablement le renouveau de l'ANC sur la scène interne, au moins en tant que symbole, mais aussi potentiellement en tant qu'organisation. A titre de comparaison, on peut rapprocher ce « retour » de celui de l'OLP dans les territoires occupés par Israël, à partir de la première Intifada qui y éclata en décembre 1987.<sup>71</sup>

Le potentiel généré dans les années 1980 à travers cette « galaxie » organisationnelle, servira de base à la reconstruction formelle et légale de l'ANC en Afrique du Sud, à partir de 1990. Au terme d'un processus associant SAYCO, l'ANC et L'ANCYS, la dissolution du premier sera décidée pour fonder l'ANCYL, officiellement lancée le 9 décembre 1991. Cette transition entre les deux organisations sera problématisée et approfondie dans notre première partie.

---

<sup>68</sup> Tom LODGE, *Black politics in South Africa since 1945*, 1983, cité par Saleem BADAT, *Black Student Politics. Higher Education and Apartheid from SASO to SANSCO, 1968-1990*, New-York-Londres, Routledge Falmer, 1999, p.183.

<sup>69</sup> Nous développerons la notion d'« africanisme » au cours de notre troisième partie.

<sup>70</sup> SAYCO, *Executive Report*, presented at 3rd CEC meeting, 22 Décembre 1987.

<sup>71</sup> Mona N. YOUNIS, *Liberation and Democratization. The South African and Palestinian National Movements*, Minneapolis, Londres, University of Minnesota Press, 2000.

## ► Âge, génération et politique

Avant de détailler notre méthode et de commenter nos sources, il est nécessaire de revenir sur certains points de théorie propres à l'étude de ces organisations singulières que sont les organisations politiques de jeunesse. Nous reviendrons aussi sur un certain nombre de caractéristiques qui informent l'étude des « jeunes », en tant que catégorie sociale, et leur rapport à la politique. Nous insérerons notre propos dans le contexte sud-africain.

L'âge des « jeunes » sur lesquels portera notre étude nous est d'abord donné par l'ANCYL elle-même, dont les membres ont entre 14 et 35 ans. Il apparaît cependant nécessaire de revenir sur un point qui peut sembler évident mais qui est souvent ignoré à dessein ou par désir de simplification : « la jeunesse n'est qu'un mot. » L'âge n'est pas une donnée biologique ou physiologique mais un construit social. La jeunesse est « plurielle » et la division entre jeunes et vieux est un enjeu de lutte qui a souvent pour objet le pouvoir : les vieux s'attribuent la sagesse face à des jeunes marginalisés, décrits comme fougueux, violents et immatures. Intégrant cette réflexion dans son paradigme des « champs », Pierre Bourdieu explique que :

« Chaque Champ (...) a ses *lois spécifiques de vieillissement* : pour savoir comment s'y découpent les *générations*, il faut connaître les lois spécifiques du fonctionnement du champ, les enjeux de lutte et les divisions que cette lutte opère. »<sup>72</sup>

Jean et John Comaroff définissent les « jeunes » comme une catégorie de transition vers l'âge adulte, porteuse d'une ambivalence qui fait qu'ils incarnent à la fois l'avenir et l'espoir, mais aussi la dégénérescence sociale, la désintégration. Et ils précisent :

« De longue date, le discours public occidental a eu tendance à considérer la jeunesse comme une catégorie transhistorique et transculturelle ; (...) dans l'Amérique du Nord et l'Afrique du Sud de la fin du XXe siècle, les préadultes blancs étaient décrits comme des "adolescents" (*teenagers*), tandis que leurs homologues noirs restaient perçus comme des « jeunes » (*youth*). Le langage racialise et diabolise les différences sans se référer explicitement à celles-ci. »<sup>73</sup>

Tom Lodge éclaire cette réflexion en distinguant les années 1940 des années 1980, période durant laquelle l'activisme politique en Afrique du Sud était souvent le fait d'adolescents :

« Il y avait un nouveau sens de conscience générationnelle, l'idée de jeunesse avait changé, l'idée selon laquelle on pouvait penser la jeunesse comme une catégorie sociale séparée devint influente. La Youth league des années 1940 était un groupe d'hommes qui avaient fait carrière et avaient connu un succès fulgurant (...), ils n'était pas spécialement jeunes. (...) Ils constituaient déjà ce

<sup>72</sup> Pierre BOURDIEU, *Questions de Sociologie*, Paris, Les Éditions de minuit, 1984, p.144.

<sup>73</sup> Jean et John COMAROFF, « Réflexions sur la jeunesse, du passé à la postcolonie », *Politique africaine*, n°80, décembre 2000, pp.90-110, pp.90-91.

qui passait pour une élite. (...) Walter Sisulu, qui fut le fondateur de la Youth league, était en pratique assez vieux pour être grand-père. »<sup>74</sup>

Il apparaît ici évident que la notion de « génération » ne recouvre pas une donnée chronologique mais constitue également une catégorie socio-historique, une « génération sociale », selon l'expression consacrée de Karl Mannheim.<sup>75</sup> Il s'agit aussi d'une réalité sociale capable de produire ce que Margaret Mead qualifiait de « fossé » entre plusieurs générations successives.<sup>76</sup> En Afrique du Sud, la « jeunesse » relève en outre plus d'une conception politique que d'un construit sociologique. La « politique juvénile » ("Youth politics") a d'une part été assimilée à des clichés apocalyptiques, mais aussi à l'idéal de la libération qu'illustrent des désignations comme celles de « comrades », de « freedom fighters » ou de « young lions ». <sup>77</sup> La jeunesse des années 1980 n'était cependant pas réductible à une entité combattante et seule une partie significative de ses membres était engagée et politisée. Oscar Van Heerden raconte ainsi :

« A mon époque, j'allais voir le principal de mon lycée en lui disant et non en lui demandant : "écoute, je suis le représentant des élèves de cette école, j'ai un mandat et aujourd'hui je voudrais parler aux étudiants." Il ne pouvait pas refuser. Et je disais par exemple à mes camarades, ils étaient 2000 : "aujourd'hui, à onze heures, les cours vont s'arrêter et nous allons prendre le train pour aller au Cap, parce qu'il y a trois de nos camarades qui passent devant le tribunal et que nous allons les soutenir. Ceux qui veulent rentrer chez eux le peuvent, il n'y aura pas de sanctions prises par l'école." En général, sur 2000, nous finissions par être 800 à nous rendre au Cap. »<sup>78</sup>

### ► Jeunesse et politique : génération combattante et jeunesse post-apartheid en Afrique du Sud

Le rapport entre les « jeunes et la politique » est relativement bien étudié, au même titre par exemple que la relation entre les « catégories féminines » et la politique. Ce lien, souvent analysé sous l'angle de la socialisation et de la politisation ne nous intéressera pas directement même si nous emprunterons à des travaux comme ceux d'Annick Percheron, qui envisage la socialisation comme un échange constant entre l'individu et la société et non seulement sous l'angle de sa fonction reproductrice d'*habitus*<sup>79</sup>. Nous utiliserons aussi les travaux d'Anne Muxel, qui étudie notamment la manière dont s'effectue la transmission des

<sup>74</sup> Tom LODGE, entretien, 12 avril 2005.

<sup>75</sup> Jean CRETE, Pierre FAVRE, dir., *Génération et politique*, Paris, Laval, Economica, Presses Universitaires de Laval, 1989.

<sup>76</sup> Margaret MEAD, *Le fossé des générations*, 1970, cité par François DUBET, « La jeunesse est une épreuve », in *Comprendre. « Les Jeunes »*, n°5, Paris, PUF, 2004, pp.275-291.

<sup>77</sup> Jeremy SEEKINGS, *Heroes or Villains ? youth politics in the 1980s*, Braamfontein, Ravan Press, 1993, pp.xi-xii.

<sup>78</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>79</sup> Annick PERCHERON, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993.

codes politiques d'une génération à l'autre. Nous retiendrons la notion de « moratoire politique » sur la jeunesse qu'elle envisage du point de vue de la participation mais que nous pourrions appliquer dans l'organisation.<sup>80</sup>

Il existe souvent, en Afrique comme ailleurs, une certaine tendance à marginaliser l'expérience politique des jeunes ainsi que leur rôle dans la société. S'opposant à ces visions, Mbembe constatait en 1985, évoquant l'Afrique de l'Ouest, que face à des aînés politiques dépourvus de légitimité et ayant hypothéqué la décolonisation, « le grand rêve de milliers d'étudiants africains aujourd'hui n'est pas de "faire la révolution". C'est avant tout d'échapper à leurs conditions d'origine (...). » Si les mobilisations africaines des années 1990 semblent remettre partiellement en question ce « désengagement » de la sphère du politique, Mbembe prévoyait déjà que le « critère de la rue » semble « ne plus devoir constituer l'unique indice des processus de prise de conscience politique (...). »<sup>81</sup> Il présageait ainsi l'émergence de « nouvelles figures de la réussite », expression de la « face cachée des situations politiques » et caractéristiques d'une approche du politique « par le bas ».<sup>82</sup>

En Afrique du Sud, les dernières années de l'apartheid ont fait place à une jeunesse dont le portrait a été dressé par le feuilleton *Yizo Yizo* (1998), diffusé par la télévision nationale. Une jeunesse frustrée, dépourvue de repères, frappée par le chômage et soumise à une violence multiforme. Cet environnement est le quotidien de ces millions d'enfants qui peuplent les rues et les townships d'Afrique du Sud.<sup>83</sup> Cette réalité sociale dramatique dans ce qui devait pourtant être une ère de libération et de développement, a servi de support à des représentations sociales, mais aussi politiques. Elles décrivent une « génération perdue » ("lost generation") qui, ayant combattu l'apartheid dans les années 1980, grandi dans la violence et en dehors de l'école, serait en quelque sorte désocialisée et irrattrapable.<sup>84</sup> De telles représentations ne sont pas innocentes. Affirmant la perte fatale de la génération combattante assimilée à une « classe dangereuse », elles débouchent aussi sur la conception d'une génération post-apartheid oisive et apathique, en un mot dépolitisée. Il semble évident

---

<sup>80</sup> Anne MUXEL, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de la FNSP, 2001.

<sup>81</sup> Achille MBEMBE, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan, 1985, p.54 et 107.

<sup>82</sup> Jean-François BAYART, Achille MBEMBE, Comi TOULABOR, *Le politique par le bas en Afrique noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992, p.9.

<sup>83</sup> voir Zinhle Carol MDAKANE, *No Way Out : Story of an X-street kid*, Durban, University of Durban-Westville, 2001 et Mamphele RAMPHELE, *Steering by the stars. Being young in South Africa*, Cape Town, Tafelberg, 2002.

<sup>84</sup> G. STRAKER, « From victim to villain : A 'slight' of speech ? Media representations of township youth », *South African Journal of Psychology*, Vol.19/ N°4, 1989, pp.20-27.

que les conditions de la politisation ont changé avec la disparition d'un ennemi identifié et du combat qui plongeait tout un chacun, acteur ou agi, dans la sphère politique. Mais le fait de conclure à la dépolitisation de la jeunesse relève, en Afrique du Sud et ailleurs, d'un cliché trop souvent ressassé.

Un certain nombre de jeunes ne se sentent sans doute pas représentés par une société qui les exclut. Néanmoins, à la question de savoir si l'Afrique du Sud fait face à une « crise de la jeunesse », les auteurs de l'ouvrage *Youth in the New South Africa* répondent par la négative. Récusant l'existence de la jeunesse comme entité homogène, ils écrivent :

« La jeunesse, en tant que catégorie sociale, reflète le potentiel d'une société pour le futur. Si la société est en crise, alors ce potentiel est menacé et la jeunesse dans ses diverses manifestations sera le reflet de cette crise. La société sud-africaine a été et demeure encore dans une certaine mesure profondément en crise. S'il n'en avait pas été ainsi, alors il n'y aurait eu aucune transition fondamentale. La transition est elle-même une tentative de changer en profondeur la vie politique, sociale et économique de notre pays, précisément parce que ces domaines de la vie sociétale étaient et sont toujours en crise. Si nous soutenons qu'il n'existe pas en-soi de « crise de la jeunesse » (...), nous n'impliquons certainement pas que la jeunesse ne se trouve pas insérée dans une crise. »<sup>85</sup>

#### ► L'organisation politique de la jeunesse

La participation des jeunes au sein de ces organisations politiques originales que sont les organisations politiques de jeunesse a été peu étudiée. Elle considère une catégorie particulière de jeunes, supposément politisés du fait de leur engagement. Le travail de Nathalie Luyckx s'interroge dans les termes suivants : « à partir du moment où la question de la jeunesse apparaît dans un parti sous la forme d'une structure spécialisée de regroupement, quelle est la nature des rapports entre "jeunes" et "adultes" dans ce parti. »<sup>86</sup> Elle explique le désintérêt scientifique généralisé à l'égard des organisations politiques de jeunesse par le fait qu'elles sont souvent considérées comme négligeable dans la compréhension du jeu partisan. Insérant sa réflexion dans une approche bourdieusienne, elle souligne que les structures de jeunesse sont l'expression d'une domination fondée sur l'âge et la compétence requise par « la professionnalisation de la politique », à l'intérieur du champ politique. Contre ce préjugé, elle affirme « que la structure de jeunesse est un révélateur – parmi d'autres- des caractères d'un parti et du champ politique. »<sup>87</sup> Sans postuler une la présence des jeunes comme

---

<sup>85</sup> Frederik VAN ZYL SLABBERT, Charles MALAN, Hendrik MARAIS et alii, ed., *Youth in the New South Africa. Towards Policy Formulation. Main Report of the Co-operative Research Programme : South African Youth*, Pretoria, HSRC, 1994, p.15.

<sup>86</sup> Nathalie LUYCKX, *Les partis politiques et l'organisation de la jeunesse à travers trois structures politiques de jeunesse dans le Rhône : MJS, RPR-jeunes, FNJ*, Mémoire de DEA, sous la direction de Paul BACOT, IEP de Lyon, Septembre 1998.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p.10.

« dominés » au sein des structures politiques de jeunesse, nous mettrons en évidence les velléités de domination de l'ANC sur l'ANCYL, parfois couronnées de succès mais aussi souvent heurtées à une résistance importante. La question de l'indépendance ou de l'autonomie de l'ANCYL par rapport à son organisation mère est en effet un leitmotiv qui figure l'enjeu fondamental de leur rapport et de l'identité de l'organisation de jeunesse.

Notre étude ne considérera pas spécifiquement la question du militantisme ni celle de l'engagement<sup>88</sup>, même si nous serons amenés à les aborder dans notre seconde partie qui s'intéressera à la construction et au fonctionnement de l'ANCYL.

### ► Approche socio-organisationnelle, représentations et identité de l'organisation

Au niveau méthodologique et en partant du constat que l'ANC est une organisation politique et l'ANCYL une organisation politique de jeunesse, nous emprunterons à l'approche « socio-organisationnelle », notamment utilisée par William Schonfeld et Jacques Lagroye. Cette voie d'investigation nous paraît particulièrement fructueuse puisqu'elle autorise une approche ouverte, qui singularise l'organisation en tant qu'elle est résolument politique, mais jauge aussi sa ressemblance avec d'autres formes d'associations.<sup>89</sup> Sans conclure d'emblée avec Roberto Michels qu'organisation rime nécessairement avec oligarchie, nous considérerons le rôle des élites en nous concentrant sur les rapports d'autorité (courants d'influence, règles de conduite, cohésion, processus décisionnel, ressources etc.). « La combinaison de ces traits internes et externes fait apparaître que le facteur essentiel, nous permettant de comprendre un parti, est sa structure de pouvoir interne. »<sup>90</sup> Autrement dit, nous serons amenés à considérer les relations de pouvoir entre les différents niveaux de l'organisation en nous fondant sur l'hypothèse de Michel Crozier selon laquelle

« le niveau auquel le pouvoir de décision se stabilise à l'intérieur d'une organisation dépend à la fois de la difficulté des rapports d'autorité face à face et des exigences des rapports avec le monde extérieur ; il se fixe au plus haut niveau compatible avec une efficacité raisonnable de l'organisation. »<sup>91</sup>

---

<sup>88</sup> Jean-Luc DURAND, *Engagement et défection dans les organisations politiques de jeunesse : Etude sur les jeunes socialistes et les jeunes communistes*, Mémoire de DEA, sous la direction de Pierre FAVRE, IEP de Paris, Septembre 1999.

<sup>89</sup> William R. SCHONFELD, « Les Partis politiques. Que sont-ils et comment les étudier ? », op.cit.

<sup>90</sup> *Ibid.*

<sup>91</sup> Michel CROZIER, *A quoi sert la sociologie des organisations ?*, Paris, Seli Arslan, 2000, p.19.

Nous nous intéresserons aussi aux *conduites, représentations et modes d'expression*<sup>92</sup>, qui nous paraissent être des éléments constitutifs importants, parfois comme références indirectes, de l'identité d'une organisation politique, des individus qui la font et dans laquelle ils se fondent. Nous précisons également d'emblée que, si nous étudierons nécessairement des réalités et des expériences individuelles, nous ne considérerons pas l'individu dans l'organisation comme une monade. Nous n'approcherons pas l'organisation comme un simple agrégat d'individualités (*individualisme méthodologique*)<sup>93</sup>, mais comme un « fait social » au sens de Durkheim ou, autrement dit, comme un « *acteur collectif* ».<sup>94</sup> Ce dernier est alors nécessairement la base d'actions collectives et d'une mobilisation caractérisée par la tension entre intérêt et idéologie.<sup>95</sup>

Se pose ensuite la question de l'attribution d'un « caractère » ou d'une « identité » à l'organisation. Au niveau méthodologique, il est d'abord important de prendre en compte la « définition propre d'une organisation », celle qu'elle se donne et que lui donnent les acteurs qui la composent. L'idéologie et les programmes d'action sont donc des éléments de compréhension importants, mais qui doivent nécessairement être reliés aux « conditions structurelles et conjoncturelles [et à] la manière dont ces conditions ont informé les réponses » de l'organisation, dans une dimension limitative ou créatrice d'opportunités.<sup>96</sup>

#### ► Enquête de terrain et utilisation des sources

L'étude que nous présentons se fonde sur diverses techniques d'investigation, naturellement limitée par la contrainte de temps du DEA. Nous avons cependant eu la chance d'avoir été accueilli un mois durant à l'Institut français d'Afrique du Sud (IFAS-Johannesburg), séjour durant lequel nous avons pu nous procurer des sources indisponibles en France et conduire une série d'entretiens sur le terrain.

Pour ce qui est des sources secondaires, le sujet que nous traitons n'a pas été abordé sous l'angle chronologique ici privilégié. Certains ouvrages cités en bibliographie ont abordé

---

<sup>92</sup> Jean-François BAYART, Achille MBEMBE, Comi TOULABOR, *Le politique par le bas en Afrique noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, op. cit., p.48.

<sup>93</sup> Raymond BOUDON, « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », in Pierre BIRNBAUM, Jean LECA, dir., *Sur l'Individualisme. Théories et méthodes*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, pp.45-59.

<sup>94</sup> Jacques LAGROYE, avec Bastien FRANÇOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique*, op. cit.

<sup>95</sup> Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétribution du militantisme », *RFSP*, Vol.27/n°1, Février 1977, pp.123-154.

<sup>96</sup> Saleem BADAT, *Black Student Politics. Higher Education and Apartheid from SASO to SANSCO, 1968-1990*, op. cit., pp.9-10.

l'ANCYL au tournant des années 1990 (Tom Lodge<sup>97</sup>, Monique Marks, Johannes Rantete, Jeremy Seekings, Ineke Van Kessel) mais aucun travail n'a été produit sur l'organisation elle-même. La plupart des références à la nouvelle ANCYL sont donc fragmentaires et souvent journalistiques. Cette absence de sources majeures a renforcé notre idée qu'il était nécessaire d'approcher le phénomène sous un angle chronologique plus étendu afin de cerner ses évolutions et de mieux le problématiser.

La majeure partie des sources secondaires disponibles sur l'ANCYL font référence à l'organisation des années 1940, sur laquelle nous reviendrons de façon plus détaillée au cours de notre troisième partie. Elle fait en général l'objet de références plus ou moins détaillées dans tous les ouvrages ou articles historiques sur l'ANC (notamment Francis Meli, Saul Dubow, Edward Feit, Holland Heidi, Dale T. McKinley). Quant aux travaux concernant l'organisation à proprement parler, mis à part ceux de Robert Edgar, ils sont généralement non-publiés (mémoires ou séminaires) et nous avons pu les consulter lors de nos recherches à l'Université du Witwatersrand (*University of the Witwatersrand –Wits*), à Johannesburg, et à la University of Cape Town.

Sur le rapport entre jeunesse et politique en Afrique du Sud, il existe une série assez conséquente d'écrits en général concentrés sur les mobilisations des années 1980 et auxquels nous ferons plus amplement référence en première partie (notamment ceux de Jeremy Seekings, Monique Marks, Tom Lodge, Jonathan Hyslop, Colin Bundy, Shaun Johnson, Lawrence Schlemmer et Ineke Van Kessel). Le début des années 1990 a aussi vu la publication de rapports et de documents destinés à orienter la politique du nouveau gouvernement. Nous les avons cités pour la plupart dans cette introduction (David Everatt et Elinor Sisulu ou encore Frederik Van Zyl Slabbert, Charles Malan et Hendrik Marais).

Nous pouvons aussi citer certains travaux que nous avons utilisés sur l'ANC post-1990. Notamment, en français, le bon article de Marianne Séverin et Pierre Aycard<sup>98</sup> et en anglais les travaux de Johannes Rantete, Geoffrey Hawker, Tom Lodge, Raymond Suttner, William Mervin Gumede, Stephen Ellis et Tsepo Sechaba ainsi que Marina Ottaway. Enfin, sur les transformations politiques des années 1990, on peut notamment citer, en français, Dominique Darbon, Denis-Constant Martin, Sandrine Lefranc, Jean Copans et Roger

---

<sup>97</sup> Tom LODGE, « The ANC and the development of party politics in modern South Africa », *The Journal of Modern African Studies*, vol.42/n°2, Juin 2004, pp.189-219. Cet article résulte d'une enquête récente sur l'ANC et intègre quelques réflexions intéressantes sur l'ANCYL d'aujourd'hui.

<sup>98</sup> Marianne SEVERIN, Pierre AYCARD, « Qui gouverne la "nouvelle" Afrique du Sud ? Elites, réseaux, méthodes de pouvoir (1985-2003) », in Philippe GUILLAUME, Nicolas PEJOUT, Aurelia WA KABWE-SEGATTI, dir., *L'Afrique du Sud dix ans après, Transition accomplie ?*, op. cit., pp.17-51.



Meunier, Philippe Guillaume, Nicolas Péjout et Aurelia Wa Kabwe-Segatti. En anglais, nous faisons référence, entre autre, à Elisabeth Wood, Patrick Bond, Hermann Giliomee, Dirk Kotzé, Heribert Adam, Frederik Van Zyl Slabbert.

Les sources primaires que nous avons collectées proviennent d'abord du fond d'archives historiques de Wits (*South African History Archives -SAHA*). Deux recueils d'archives nous ont permis de mieux appréhender la période de transition entre SAYCO et l'ANCYL qui fait l'objet de notre première partie. Il s'agit d'un fond concernant SAYCO (1987-1990) et d'un autre sur l'ANCYL (1990-1991). Le dépouillement de ces archives s'est révélé précieux puisqu'elles se composaient de « littérature grise » et de documents officiels, mais aussi de documents internes (minutes de réunions, rapports, correspondance). Elles contenaient également les archives du journal de l'ANCYL, *Horizon*. Nous nous sommes finalement procuré de la « littérature grise » auprès de l'ANCYL et de ses membres.

Nos sources primaires sont ensuite orales, fruit d'une vingtaine d'entretiens, référencés en annexes et conduits dans le Gauteng (Johannesburg) et au Cap en avril et au début du mois de mai 2005. Devant le temps limité qui nous était imparti, mais aussi en vertu de choix méthodologiques, nous avons mené une série d'entretiens « qualitatifs ». Conduits de manière semi-directive sur la base d'un guide d'entretien (présenté en annexes), ils ont naturellement parfois glissé, dans le contexte de la discussion, du semi-directif vers le non-directif. Afin d'avoir une vue d'ensemble et de contextualiser notre étude, nous avons interrogé quelques chercheurs et journalistes. Nous avons ensuite rencontré d'anciens membres de l'ANCYL, susceptibles d'offrir une vision d'ensemble plus « extérieure » de l'évolution de l'organisation. Mais nos interviews se sont naturellement concentrés sur des membres actuels de l'ANCYL aux différents échelons de l'organisation (national, provincial, régional et local). Nous avons finalement interrogé des acteurs appartenant à d'autres organisations de jeunesse en interaction avec l'ANCYL et dont la plupart appartiennent aux deux formations : des membres du Congrès des étudiants sud-africains (*South African Students' Congress - SASCO*), de COSAS et de la Ligue des jeunes communistes (*Young Communist League - YCL*).

Nous avons également pu procéder à une expérience d'« observation participante », lors d'une réunion de branche de SASCO. La plupart des participants appartenaient non seulement à SASCO, mais aussi à l'ANCYL et à la YCL, aspect qui s'est révélé intéressant. Nos passages multiples à *Luthuli House* (Johannesburg), siège de l'ANC et de l'ANCYL, de même que dans les bâtiments qui abritent des structures régionales et provinciales de

l'organisation, nous ont également permis de nous faire une idée plus « réaliste » du fonctionnement de ces institutions.

► **Annonce du plan**

Nous analyserons dans notre **première partie** la transition organisationnelle qui a vu la disparition progressive de SAYCO et la naissance de l'ANCYL. Une période de tensions, en Afrique du Sud, puisque les soulèvements des années 1980 se poursuivaient au milieu de négociations politiques à l'issue incertaine. Des tensions qui furent aussi à l'origine d'oppositions entre les deux organisations de jeunesse, qui se chevauchaient encore largement, et l'ANC.

Dans un **second temps**, nous considérerons les défis relatifs à la construction d'une organisation de jeunesse de masse, au processus de décision et à l'idéologie de l'ANCYL. Nous approcherons également l'ANCYL, en tant qu'organisation composite aux identités multiples, une diversité qui est source d'affrontements internes, fondés en idéologie, pour le pouvoir.

Nous verrons enfin, dans une **troisième partie**, en quoi la relation entre l'ANCYL et son organisation mère est investie d'une forte « historicité ». Elle remonte en effet à l'époque de l'ancienne ANCYL dont l'héritage est aujourd'hui ambigu. Il est en effet revendiqué par l'organisation, tout en restant d'une portée limitée pour ses membres. Nous concluerons ce développement en considérant l'interdépendance à géométrie variable, qui lie l'ANC et l'ANCYL, et en soulignant le poids persistant de cette dernière au sein de l'organisation globale.

**-Première partie-**  
**De SAYCO à l'ANCYL,**  
**organiser la jeunesse vers la libération**  
**(1987-1996)**

« Le jour de la libération de Mandela, il y avait une grande marche vers le parlement. Quand [sa libération] a été annoncée, on a eu l'impression que c'était nous qui avions gagné ce jour là, grâce à notre manifestation. Bien sûr, ce n'était pas vraiment le cas, mais nous nous sentions victorieux. »

## Introduction- Une jeunesse à l'avant-garde de la lutte des années 1980

Les soulèvements de 1976 furent le début de la fin pour le régime d'apartheid. Les noms de Hector Peterson et Solomon Mahlangu<sup>99</sup> viennent rappeler que des milliers de jeunes gens donnèrent leur vie pour libérer l'Afrique du Sud.

L'ANC prit assez vite conscience de l'ampleur de ce nouveau souffle de contestation. Depuis Robben Island et Lusaka, ses leaders appelèrent d'abord à l'unité dans la mobilisation, avant que le célèbre discours d'O.R. Tambo n'enjoigne les jeunes à « rendre l'Afrique du Sud ingouvernable »<sup>100</sup>. Dans le même temps, l'organisation se réorganisait à « l'intérieur » et affirmait sa présence par de spectaculaires opérations de guérilla.

L'unité se fit pourtant d'abord en Afrique du Sud. Elle fut le produit des acteurs internes qui créèrent l'UDF, le 20 août 1983, à Mitchell's Plain (township du Cap), lors de la réunion de quelques 1000 délégués représentant près de 600 organisations de la société civile<sup>101</sup> et environ 2.000.000 d'individus. Il s'agissait du front le plus large jamais bâti contre l'apartheid et l'on est souvent tenté par une vision rétrospective, décrivant l'UDF comme un front transitoire qui aurait préparé le terrain pour les dirigeants des « authentiques » mouvements de libération. Les ambitions de ses fondateurs<sup>102</sup> étaient pourtant beaucoup plus modestes. Il s'agissait en effet avant tout de cimenter une alliance *ad-hoc* pour combattre les nouvelles dispositions constitutionnelles du gouvernement (1982), qui créaient un parlement tricaméral, intégrant *Coloured* et *Indiens*, pour diviser et mieux exclure la majorité des opprimés. L'UDF répondait à l'exclusivisme du nationalisme afrikaner par l'adhésion à la Freedom Charter et l'utopie d'une société égalitariste reposant sur la démocratie participative

---

<sup>99</sup> Hector Peterson, encore enfant, fut la première victime du soulèvement de Soweto, le 16 Juin 1976. Cette date est depuis commémorée tous les ans comme la journée de la jeunesse. Solomon Mahlangu, jeune combattant de MK, fut pendu en 1979 après avoir été capturé.

<sup>100</sup> Des mots qui ne faisaient en réalité que confirmer un état de fait largement répandu.

<sup>101</sup> Sur cette notion contestée, nous retiendrons la définition suivante inspirée de Robert Fossaert : « la société par rapport à l'État (...) en tant qu'elle est immédiatement aux prises avec l'État (...) ; les modes populaires d'action politique en relèvent. », cité par Jean-François BAYART, Achille MBEMBE, Comi TOULABOR, *Le politique par le bas en Afrique noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, op. cit., pp.70-71.

<sup>102</sup> Notamment Allan Boesak, Archie Gumede, Frank Chikane, Murphy Morobe, Popo Molefe, Trevor Manuel, Terror Lekota, Mohamed Valli Moosa et Joe Marks.

et une organisation sociale « par le bas ». <sup>103</sup> Cette adoption de la Freedom Charter marquait cependant bien une appartenance aux valeurs défendues par l'ANC. Les symboles, les slogans et les couleurs du mouvement étaient affichés à chaque manifestation et le premier triumvirat présidentiel de l'UDF se composait de vétérans de l'ANC : Albertina Sisulu, Oscar Mpetha et Archie Gumede.

La seconde moitié des années 1980 marqua ensuite une accélération décisive du cours des événements en Afrique du Sud. A l'instar de l'Intifada palestinienne, qui débuta en décembre 1987 par un « accident de voiture » dans le camp de Jabaliyeh, tout partit en Afrique du Sud des townships du triangle du Vaal. Le 3 septembre 1984, le township de Sharpeville fut le théâtre d'une manifestation contre l'augmentation des loyers, qui se ponctua par des blessés et l'exécution du maire de la localité. Les violences qui se répandirent alors un peu partout furent brutalement réprimées. Mais cette éruption largement spontanée ne fut pourtant qu'une étincelle. Expression d'un rejet structurel de l'apartheid, elle allait être pérennisée et organisée en révolte. En juillet 1985, le gouvernement décréta l'état d'urgence, au terme duquel de nombreuses organisations furent interdites et des milliers de personnes, dont certains leaders de l'UDF, arrêtées. La résistance se poursuivit cependant et le Congrès des syndicats sud-africains (Congress of South African Trade Union -COSATU), fédération formée en 1985 par le regroupement de 33 syndicats, rejoint l'UDF pour former le Mouvement démocratique de masse (Mass Democratic Movement –MDM, 1989).

A partir de 1984-85, l'Afrique du Sud fut donc plongée dans une situation d'insurrection permanente qui devait marquer le triomphe idéologique du « congressisme-chartiste ». Elle fut aussi au cœur de l'invention de modes d'organisation sociale qui, par le boycott, les manifestations de masse, l'autogestion des « civics » ("organisations civiques")<sup>104</sup> et la résistance quotidienne des jeunes contre les forces de sécurité, ont arraché la société sud-africaine aux griffes de l'apartheid. Cette dernière restait partout présente par sa force brute, mais elle avait perdu le contrôle de pans immenses de la population et les townships étaient devenus des zones échappant à sa loi.

---

<sup>103</sup> Ineke VAN KESSEL, « *Beyond our wildest dreams.* » *The United Democratic Front and the transformation of South Africa*, Charlottesville, Londres, University Press of Virginia, 2000, pp.2-4. Voir aussi Tom LODGE, Bill NASSON, et alii, *All, Here, and Now : Black Politics in South Africa in the 1980s*, op. cit.

<sup>104</sup> Comités locaux qui s'occupent de la gestion de problèmes relatifs aux transports, au logement, aux infrastructures etc. Ils présentaient une alternative aux institutions corrompues et inefficaces de l'apartheid.

C'est dans ce contexte qu'émergea SAYCO et que naîtra l'ANCYL, en 1990. Nous reviendrons dans un premier temps sur l'expérience de SAYCO sans laquelle il est impossible de comprendre l'ANCYL. Nous nous focaliserons ensuite sur le processus au terme duquel cette dernière organisation fut créée, création qui était peut-être idéologiquement « naturelle », mais qui n'alla pas sans susciter des tensions importantes. Nous avons choisi, dans cette première partie, de couvrir une période qui se poursuit jusqu'à 1996 afin de refléter l'« insécurité » organisationnelle dans laquelle se trouva initialement la nouvelle ANCYL. Cette temporalité correspond également au contexte global de violence, lié à la fin progressive de l'apartheid et à la « militarisation » de la jeunesse qui la combattait.

(Pour un meilleur aperçu visuel et documentaire de la période couverte dans cette première partie, nous renvoyons le lecteur aux documents contenus dans les annexes, notamment la section photographique, la section titrée « De SAYCO à l'ANCYL » et celle intitulée « Nouvelle ANCYL ».)

## CHAPITRE I- SAYCO, LA YOUTH SECTION ET L'ANC : LES CHEMINS D'UNE FUSION (1987-1990)

### I-1/ Les jeunes dans le United Democratic Front : SAYCO

#### I-1-1/ L'impulsion du soulèvement par les organisations estudiantines

Comme les soulèvements post-Soweto avaient largement été conduits par des écoliers et des lycéens, la mobilisation de 1980-81, puis celle qui débuta en 1984, doivent également beaucoup à cette frange scolarisée de la jeunesse, et en particulier au Congrès des étudiants sud-africains (Congress of South African Students -COSAS).<sup>105</sup> Organisation nationale bien ancrée localement, COSAS avait appelé dès sa fondation, en 1979, à la création d'une organisation nationale de jeunesse (National Youth Organisation), initiative reprise par l'UDF et qui devait amener à la formation de SAYCO quelques années plus tard. Certains membres de COSAS, sortis du système éducatif, jouèrent d'abord un rôle majeur dans la création, un peu partout à partir de 1983, de Congrès de la jeunesse (Youth congresses) qui adhéraient aux valeurs de l'ANC.<sup>106</sup> En plus des jeunes scolarisés, ces congrès intégraient les jeunes travailleurs et les chômeurs et ils furent progressivement regroupés dans des structures régionales comme le Congrès de la jeunesse du Cap (Cape Youth Congress -CAYCO). L'unité de base de l'UDF était ainsi généralement composée d'un « civics », d'un groupe de femmes et d'un Congrès de la jeunesse ; elle était souvent accompagnée d'une branche de COSAS ou du Congrès national des étudiants sud-africains (South African National Students' Congress –SANSCO) et parfois même d'un noyau syndical.

Mais de pair avec l'Organisation des étudiants d'Azanie (Azanian Student's Organisation –AZASO), COSAS avait d'abord organisé un grand boycott des institutions d'enseignement. Entre avril 1980 et janvier 1981, environ un million d'élèves y avaient participé et la contestation avait vite dépassé le seul rejet du système éducatif Bantou.<sup>107</sup> Le président de COSAS, Lulu Johnson, soulignait ainsi qu' « avant d'être des étudiants, (...) les étudiants sont des membres de leurs communautés ». C'était l'ordre social dans son ensemble

---

<sup>105</sup> Tshediso MATONA, *Student Organisations and Political Resistance in South Africa : an Analysis of the Congress of South African Students, 1979-1985*, Dissertation submitted to the University of Cape Town in partial fulfillment of the requirements for the degree of Honours in Political Studies, Février 1992.

<sup>106</sup> On peut par exemple citer le Soweto Youth Congress (SOYCO), le Mamelodi Youth Congress (MAYO), le Kagiso Youth Congress (KAYCO) ou le Port Elizabeth Youth Congress (PEYCO).

<sup>107</sup> *Bantu Education* : système éducatif discriminant, destiné aux non-Blancs et mis en œuvre par l'apartheid à partir de 1955.

qui se trouvait désormais rejeté.<sup>108</sup> Cette banalisation des boycotts amena certains parents à s'organiser en créant le Comité de crise des parents de Soweto (Soweto Parent's Crisis Committee -SPCC), en septembre 1985. Cherchant à ramener les jeunes à l'école, le comité obtint le soutien de l'ANC. Le slogan « No education before liberation » ("Pas d'éducation avant la libération") fut changé en « People's Education for People's Power » ("L'éducation populaire pour le pouvoir du peuple"). Des projets pour une nouvelle politique éducative furent lancés et cette coordination entre les jeunes scolarisés et la génération de leurs parents fut à la base d'un lien intergénérationnel inédit fondé sur des revendications communes.<sup>109</sup>

### **I-1-2/ Le lancement de SAYCO et l'assimilation entre jeunesse et militance**

C'est dans ce contexte d'ébullition sociale et au terme d'un processus épique que fut lancé SAYCO. Plus de 200 délégués se réunirent clandestinement à UWC (University of the Western Cape), le 28 mars 1987. Le congrès adopta la Freedom Charter et une constitution qui prétendait représenter l'ensemble de la jeunesse sud-africaine :

« Nous, jeunes gens d'Afrique du Sud, jeunes ouvriers, jeunes chômeurs et jeunes étudiants, constatant notre souffrance et celle de notre peuple tout entier sous le joug (...) du colonialisme d'apartheid, réalisons la nécessité primordiale d'engager consciemment et activement la jeunesse de notre pays dans le combat démocratique actuel contre l'oppression nationale et l'oppression de classe. »

En référence au COSATU, le document reconnaissait le rôle dirigeant de la « classe ouvrière », en particulier noire. L'objectif de l'organisation était de politiser tous les secteurs de la jeunesse et de canaliser son énergie au profit de la lutte. Mais l'organisation s'inscrivait d'abord dans la quête d'une « Afrique du Sud libre, unitaire, non- raciale et démocratique ».<sup>110</sup> Ses couleurs, son slogan : « Freedom or death – victory is certain ! » ("La liberté ou la mort – la victoire est certaine") et son président, Peter Mokaba, ancrèrent SAYCO dans le giron de l'ANC. Peter Mokaba était en effet membre de l'ANC clandestin, de MK et du SACP. Il avait également purgé une peine de prison sur Robben Island, véritable « université » de l'ANC, où les anciens comme Sisulu et Mandela « convertissaient » de jeunes recrues en les faisant basculer de l'africanisme vers le chartisme. Nous reviendrons plus loin sur ce personnage qui

---

<sup>108</sup> Shaun JOHNSON, *South Africa : No Turning Back*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press, 1989, p.114. Voir aussi Jonathan HYSLOP, *The Classroom Struggle. Policy and Resistance in South Africa. 1940-1990*, Pietermaritzburg, University of Natal Press, 1999.

<sup>109</sup> Ineke VAN KESSEL, « *Beyond our wildest dreams.* » *The United Democratic Front and the transformation of South Africa*, op. cit.

<sup>110</sup> *Constitution of the South African Youth Congress*, mars 1987.



a eu un impact important sur le mouvement de la jeunesse et qui fut un acteur majeur de sa relation à l'ANC.

SAYCO adoptait une structure fédérale plutôt lâche, seule à même d'accommoder ses 1200 Congrès de la jeunesse affiliés et ses quelques 500.000 membres. Au plan organisationnel, le Congrès fonctionnait selon le principe du « centralisme démocratique », concept prisé dans l'ANC et sur lequel nous reviendrons dans notre deuxième partie. L'unité de base de SAYCO était le Congrès de la jeunesse ou la branche locale, organisés par des structures zonale, régionale et nationale ; les Congrès de la jeunesse conservaient cependant leur autonomie d'action à l'échelon local.

La conception que SAYCO se faisait de la jeunesse était des plus larges. Elle n'était pas conçue comme une « classe » mais comme un « secteur » ou une « strate sociale », une catégorie non-homogène mais différenciée. La jeunesse se situait entre 15 et 34 ans et elle présentait les caractéristiques suivantes :

- elle est le futur de toutes les classes ;
- elle est un stade « crucial et pivot » de l'existence, durant lequel on « recherche avidement une compréhension rationnelle du monde alentour » ;
- les jeunes sont « déterminés, impatients » et prompts au combat. Au sein de chaque classe ils constituent des « troupes de choc », une « force motrice » ;
- mais la jeunesse, « du fait de son inexpérience et de ses illusions » peut facilement agir contre ses intérêts.

La jeunesse était donc d'abord idéologiquement conçue comme une catégorie « combattante » et Peter Mokaba ajoutait qu'un « jeune peut être une personne mariée, qui travaille, qui est toujours étudiante », une femme, un intellectuel, tous se distinguant des autres secteurs de la communauté par leur militance, leur vision du monde, leur mobilité.<sup>111</sup> La représentativité de SAYCO ne fut pourtant jamais complète, ne serait-ce que parce qu'il existait d'autres organisations de jeunesse comme les Brigades de la Jeunesse de l'Inkatha (Inkatha Youth Brigades). La masse de ses adhérents restait nettement inférieure à la population de jeunes Sud-Africains âgés de 15 à 34 ans, même si elle se fixa autour du chiffre impressionnant d'un million de membres.

SAYCO reconnaissait la double adhésion avec les organisations alliées et dites « progressiste », comme SANSCO et COSAS. Malgré un fonctionnement semi-clandestin,

---

<sup>111</sup> Jeremy SEEKINGS, *Heroes or Villains ? youth politics in the 1980s*, op. cit., pp.7-9.

SAYCO fut très vite frappé par la répression, avant d'être interdit en février 1988. Un rapport interne affirme ainsi que les trois-quarts des détenus sous l'état d'urgence provenaient de ses rangs, dont son vice-président et son trésorier.<sup>112</sup> Les principales campagnes de SAYCO furent les suivantes : la « Save the Patriots Campaign », pour la libération des prisonniers en attente dans le « couloir de la mort », la « Freedom Charter Campaign », destinée à populariser l'idéologie du texte et la campagne "Unban the ANC", pour la légalisation de l'organisation en exil.

La campagne « Unban the ANC » mettait bien en évidence le fait que SAYCO était, tout comme l'UDF, étroitement lié au mouvement de libération. Cette relation n'est pourtant pas totalement évidente dans le sens où si les acteurs avaient le sentiment d'une appartenance commune, leur rencontre n'alla pas sans heurts. Suite au discours du 2 février 1990, SAYCO prit vite l'initiative d'œuvrer à la relance de l'ANCYL, une initiative qui était perçue comme fondamentale dans l'entreprise globale de reconstruction de l'ANC. Il s'agissait de regrouper dans une même structure les trois courants alors identifiés comme organisant la jeunesse : la Youth section en exil, SAYCO et les jeunes présents dans d'autres structures progressistes.<sup>113</sup>

---

<sup>112</sup> SAYCO, *Executive Report*, presented at 3rd CEC Meeting, 22 décembre 1987.

<sup>113</sup> SAYCO, *Position Paper*, « Towards building the ANC Youth League », 1990.

## I-2/ « SAYCO était l'ANCYL » : mythes et réalités

### I-2-1/ L'identification de la jeunesse soulevée avec l'ANC

Nomi Nkondlo, actuelle secrétaire provinciale de la Youth league dans le Western Cape, exprime en ces termes le lien entre SAYCO et l'ANC et la transition de l'un à l'autre :

« Ce fut donc un mouvement depuis CAYCO, une transition de CAYCO à SAYCO, puis de SAYCO vers l'ANCYL. (...) Notre participation dans la transition de la Youth league était automatique dans le sens où nous étions des branches et des structures de l'ANC Youth League, mais sous la bannière de CAYCO et de SAYCO à cause de la répression. (...) Pour moi, (...) il n'y eut jamais aucun moment de tension, parce que notre propre sentiment était qu'avant que l'ANC Youth League soit légalisée, nous savions au plus profond de notre cœur que nous étions la Youth league mais que nous ne pouvions pas être la Youth league à cause de l'apartheid. » Et l'on sent une certaine excitation lorsqu'elle ajoute : « Nous voulions tous être nommés ANC ». <sup>114</sup>

Si l'on comprend aisément l'identification à un mouvement interdit qui était devenu le symbole de la libération, ces propos entretiennent une confusion qui n'éclaire pas totalement la relation organisationnelle entre les structures de SAYCO et celles de l'ANC ou de sa Section de la jeunesse. L'ANCYL n'existait tout d'abord plus en tant que telle depuis près de trente ans et l'appartenance à l'ANC ne pouvait être autre chose qu'idéalisée puisque toute mention officielle de l'organisation était illégale. La possibilité d'un lien direct avec la Youth section était donc limitée, même s'il existait une communauté d'objectifs entre elle et SAYCO. <sup>115</sup> La Youth section fut en effet largement créée par l'ANC comme une organisation *ad-hoc*, destinée à gérer le flux des jeunes exilés en le dirigeant vers la branche armée de l'ANC. Elle ne possédait pas de représentants en Afrique du Sud.

Le lien entre SAYCO et l'ANC était donc avant tout un lien d'identification et, comme l'explique Oscar Van Heerden, ancien membre de SAYCO et de l'ANCYL :

« Selon ma compréhension des choses, il n'a jamais été question, en exil, de faire de la Youth section une organisation de masse. (...) Elle devint donc défunte [it became defunct], vraiment, elle devint défunte dans le sens littéral du terme. (...) Mais parce que le mouvement de la jeunesse à l'intérieur du pays grandit et était soutenu depuis plusieurs années, comme l'UDF, c'était quelque chose de communément admis (...) que lorsque l'ANC rentrerait au pays, nous deviendrions l'ANCYL. Des organisations comme SASCO et COSAS savaient qu'elles étaient seulement des extensions de l'ANC. » <sup>116</sup>

---

<sup>114</sup> Nomi NKONDLO, entretien, 20 avril 2005.

<sup>115</sup> SAYCO, *Executive Report*, presented at 3rd CEC Meeting, 22 décembre 1987.

<sup>116</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

Ce sentiment d'appartenance, fondamental dans la compréhension du phénomène, n'en demeure pas moins une certaine reconstitution a-posteriori. Car si d'autres organisations comme SASCO et COSAS s'identifiaient également à l'ANC, elles ne se fondirent pas pour autant dans l'ANCYL lorsque celle-ci fut créée. Ce sentiment n'explique pas non plus les tensions qui verront vite le jour entre l'ANC et SAYCO.

### **I-2-2/ Une différenciation organisationnelle claire entre SAYCO et l'ANC**

Neville Naidoo, ancien membre de SAYCO et de l'exécutif national de l'ANCYL, explicite un peu plus cet entrelacs organisationnel :

« Il n'y avait pas de lien direct avec la Youth section. (...) La section n'était pas une organisation que les gens pouvaient rejoindre. Il s'agissait plutôt de gérer le flux des jeunes arrivant en exil. Mais quand les jeunes de l'intérieur se rendaient à une conférence, en Suède par exemple, ils étaient inévitablement en contact avec la Youth section, parfois on passait même par Lusaka pour recevoir un briefing politique. »<sup>117</sup>

Cet extrait éclaire l'ambiguïté du lien en soulignant une différenciation organisationnelle. Il met aussi en évidence l'existence d'une relation qui cantonnait largement la Youth section à l'exil. Nous verrons que c'est pourtant par son biais que l'« organisation mère » gèrera en grande partie la transition vers l'ANCYL, en particulier à travers son dernier dirigeant, Jackie Selebi. Mais c'est d'abord l'ANC que le leadership de SAYCO rencontra au moins deux fois à Lusaka, en août-septembre 1989 et en avril 1990.<sup>118</sup>

Un point également rapporté par Neville Naidoo est le fait que l'allégeance à l'ANC était beaucoup plus forte au sein de SAYCO que dans l'UDF, dont bien des dirigeants étaient plus circonspects. Pour l'actuel président de l'ANCYL, Fikile Mbalula, on ne pouvait d'ailleurs pas être membre de SAYCO et n'avoir rien à faire avec MK.<sup>119</sup> Beaucoup étaient aussi membres de l'ANC clandestin, au sein de cellules autonomes composées de huit membres. Peter Mokaba était lui-même connu pour avoir ouvertement affirmé son appartenance à l'ANC, chose qui était non seulement illégale mais avait aussi compliqué la donne dans l'UDF. Ce dernier était en effet plus soucieux de garder ses distances et de conserver son indépendance. Le contexte dans lequel opérait la résistance interne était par ailleurs propice à cette confusion ambiante : les gens écoutaient la voix clandestine de l'ANC,

---

<sup>117</sup> Neville NAIDOO, entretien, 8 avril 2005.

<sup>118</sup> Jeremy SEEKINGS, *Heroes or Villains ? youth politics in the 1980s*, p.87.

<sup>119</sup> Fikile MBALULA, entretien, 13 avril 2005.

*Radio Freedom*, qui diffusait ses instructions à travers les fameux discours du 8 janvier (date anniversaire de la création de l'ANC), lesquels fixaient des objectifs annuels à la lutte.

Il paraît donc vain de vouloir faire l'entière lumière sur des relations largement clandestines et dont les acteurs eux-mêmes peuvent difficilement avoir eu une vue d'ensemble. L'extrait suivant exprime cette réalité confuse et la reconstruction a-posteriori dont elle a été l'objet ; l'unité en était, comme dans toutes les luttes de ce type, le thème central et mythifié :

« En intention comme dans leurs objectifs, l'ANC Youth Section et SAYCO ont fonctionné comme deux composantes d'un seul et même mouvement de jeunesse. Les conditions objectives de la lutte et la localisation de chaque composante ont déterminé ses tactiques et la forme de son existence. Le contenu et l'essence, en terme d'idéologie, de politiques, d'allégeance et de vision a toujours été partout un et identique. *Nous sentons aujourd'hui que notre revendication d'une identité commune est victorieuse. Nous devons maintenant la mettre en œuvre. C'est là que nous en sommes aujourd'hui.* »<sup>120</sup>

Ce qui apparaît en filigranes si l'on accole cet extrait aux précédents, c'est le fait que SAYCO était une organisation indépendante et dotée de sa propre identité organisationnelle. Une identité indétachable de celle de l'ANC, mais jouissant d'une indépendance organisationnelle qui allait être au cœur des débats sur la transition de SAYCO vers l'ANCYL. Cette tension entre identification et volonté de conserver une marge de manœuvre importante, allait conduire des organisations étudiantes telles que SASCO et COSAS à refuser de s'intégrer dans l'ANCYL et dans les structures de l'ANC. Nous reviendrons sur ce point en seconde partie.

---

<sup>120</sup> SAYCO, *Position Paper*, « Towards building the ANC Youth League », 1990.

### I-3/ La dissolution de SAYCO : un « processus » et non un « décret »

#### I-3-1/ Le Congrès de Kangwane, premier pas vers la dissolution de SAYCO

Dès l'annonce de la légalisation de l'ANC, le 2 février 1990, SAYCO se plaça aux avant-postes du processus interne de reconstruction du mouvement, dont la mise en place de l'ANCYL était perçue comme un élément central. Le premier Congrès national de SAYCO, plus haute instance décisionnaire de l'organisation, se tint à Kangwane entre le 13 et le 16 avril 1990. Il rassembla près de 1800 délégués venus de onze régions et envoyés par les organisations « sœurs » (SANSKO, NUSAS, COSAS). Dans son discours introductif, Peter Mokaba annonça qu'il retirait le document présenté par le Comité exécutif national, sur le rôle de SAYCO dans la construction de l'ANCYL. Il se justifia en affirmant que la question n'avait pas été suffisamment débattue et il demanda aux délégués de la discuter sans retenue. Ce mouvement indique un certain empressement de la direction de SAYCO, qui n'avait jusque là pas forcément pris en compte les aspirations de sa base. Sur les onze régions présentes, quatre déclarèrent ne pas avoir de position unifiée. Les sept autres s'accordèrent toutes sur le fait qu'il était trop tôt pour opérer une telle transformation. Elles affirmaient que l'organisation et ses membres n'étaient pas préparés et souhaitaient que la transformation prenne la forme d'un « processus » et non d'une transition mécanique. Les régions se prononcèrent pour une coordination et un débat ouvert entre la Youth section et SAYCO.<sup>121</sup>

Le vice-président de l'ANC, Nelson Mandela, s'adressa au Congrès en des termes qui faisaient peser un lourd poids symbolique sur SAYCO :

« Votre congrès devra prendre d'importantes décisions qui influenceront le cours des événements pour tous les habitants de ce pays. (...) En tant que South African Youth Congress, dont la majorité des membres, sinon tous, se considèrent comme appartenant à l'ANC, vous avez la responsabilité historique de vous joindre à l'ANC Youth Section pour reconstruire cette composante centrale de nos forces combattantes, l'ANC Youth League. »<sup>122</sup>

Les résolutions du Congrès, reprenant le thème de l'appartenance à l'ANC, furent donc principalement centrées sur la construction de l'ANCYL :

« *Constatant* que la plupart sinon la totalité de nos membres ont toujours porté depuis notre formation la bannière de l'ANC et se sont considérés comme obéissant au Président O.R. Tambo. *Constatant* que même les activistes qui furent centraux dans l'initiative du lancement de SAYCO le

---

<sup>121</sup> SAYCO, *Congress minutes*, National Congress, Kangwane, 13-16 avril 1990.

<sup>122</sup> Nelson MANDELA, « Statement of the Deputy President of the African National Congress, Nelson Mandela, at the Conference of the South African Youth Congress », Nelspruit, South Africa, 13 avril 1990.

firent en étant pleinement conscients du fait qu'ils construisaient une base de soutien pour l'ANC. *Croyant* que 1) la légalisation de l'ANC est ce pour quoi les jeunes de ce pays ont, entre autre, sacrifié leurs vies ; 2) qu'ils ont toujours, dans la poursuite de cette lutte, nourri le souhait d'être un jour comptés dans les rangs de l'ANC ; 3) que c'est le moment qu'ils attendaient et qu'ils sont prêts à recevoir des instructions de l'ANC. *Résout* qu'ils trouvent un refuge dans l'ANC Youth League et que SAYCO débute un processus en conjonction avec l'ANC Youth Section dans le but d'établir formellement une ANC Youth League de masse dans le pays. »<sup>123</sup>

Le Congrès de Kangwane résolut aussi que SAYCO deviendrait une organisation unitaire pour faciliter toute fusion ultérieure. Cela impliquait que sa structure soit réorganisée à la base et que les Congrès de la jeunesse deviennent des branches de l'ANCYL. La résolution finale, adoptée par les délégués du Congrès, contient une note évidente d'enthousiasme. Mais il apparaît aussi dans la remarque introductive de Mokaba que le processus fut nettement insufflé « par en haut ». Il allait désormais être conduit par les dirigeants de SAYCO qui, s'entendant avec la Youth Section sur un partage des positions dirigeantes, seront aussi déçus par le manque d'implication et de soutien de l'ANC. On peut en effet émettre l'hypothèse, développée plus loin, que l'ANC souhaitait contrôler le processus, et il apparaît même qu'il le retardera à certaines étapes.

### **I-3-2/ Les négociations entre SAYCO et la Youth section : un processus « par le haut »**

Le processus de négociations entamé entre la Youth section et SAYCO prit assez vite la forme d'un conflit de personnes qui avait pour enjeu fondamental le leadership de la nouvelle organisation. Alors que la reconstruction de l'ANC se faisait sur la base d'une direction emprisonnée ou en exil, la construction de l'ANCYL, en l'absence de structure extérieure, était d'abord le fait d'« inziles ». SAYCO s'accordait sur le principe d'une fusion mais ses dirigeants voulaient absolument en contrôler le procès. La dissolution de SAYCO était acquise, de même que son lien politique et idéologique avec l'ANC. Le second enjeu majeur de la fusion était donc ailleurs : il s'agissait de conserver l'indépendance organisationnelle de SAYCO et de la retranscrire dans une ANCYL clairement différenciée par rapport à l'ANC.

On perçoit cette lutte pour le monopole de la transition organisationnelle dans le commentaire suivant, qui exprime une volonté de marginalisation de l'exécutif de SAYCO par celui de la Youth section : « L'ANC Youth Section a clairement exprimé que la tâche d'établir l'ANC Youth League reposait avant tout sur les épaules des membres de l'ANC. »

---

<sup>123</sup> SAYCO Congress 1990, *Resolutions*.

La position de l'exécutif de SAYCO était pourtant claire : ses membres devaient être assurés de devenir des employés à plein temps dans la future Youth league.<sup>124</sup> Finalement, cet objectif sera en grande partie atteint puisque l'exécutif provisoire de l'ANCYL (Provisional National Youth Committee) intégrera au moins treize des vingt membres élus du Comité exécutif de SAYCO. Le président de l'ANCYL provisoire demeurerait Peter Mokaba et son secrétaire national, Rapu Molekane (ancien secrétaire de SAYCO). La Youth section y sera minoritaire puisqu'il faut ajouter à ces treize ex-membres de SAYCO quatorze secrétaires de région et des représentants des organisations sœurs de SAYCO.

Les acteurs rencontrés et qui ont participé au processus d'élaboration de l'ANCYL, font presque tous état de tensions au niveau de l'attribution de ces positions dirigeantes. Mais ils insistent aussi parfois sur la nécessaire intégration, y compris au niveau local, des anciens prisonniers, des exilés de la Section de la jeunesse et des anciens combattants de MK.

« Nous attendions tous leur retour. (...) Il fut facile de les intégrer dans notre branche. (...) Par exemple, il y a un type dont je parle toujours, il s'appelait Peace et rentrait d'exil. (...) Il devint membre de notre branche et nous avons automatiquement décidé qu'il était important pour lui d'y participer au niveau de l'exécutif afin qu'il puisse partager avec nous certaines des choses qu'ils faisaient en exil et que nous ne connaissions peut-être pas. Je me souviens qu'il était particulièrement doué pour les activités culturelles, il lança même une chorale dans notre branche où il nous apprenait les chansons qu'ils chantaient en exil. »<sup>125</sup>

L'adhésion des membres de SAYCO à l'ANC ne figurait donc pas l'enjeu principal de la formation de l'ANCYL. SAYCO, mais aussi des organisations étudiantes comme SASCO et COSAS, prirent part à cette élaboration de la nouvelle organisation. La Youth section fut le porte-parole de l'ANC dans ce processus et elle suivit les instructions du mouvement de libération. Les membres de SAYCO, malgré leur identification à l'ANC, restaient animés par la crainte des inconnues que comportait la fondation de l'ANCYL car, comme le rappelle Oscar Van Heerden :

« Nous devons d'abord comprendre quel monstre était l'ANC Youth League et comment elle opérerait précisément. »<sup>126</sup>

### **I-3-3/ Orlando, 27 octobre 1990 : la nouvelle ANCYL est née**

L'ANCYL fut officiellement formée dans ses structures provisoires le 27 octobre 1990 au stade d'Orlando (Soweto). Oliver Tambo, dont la date de l'anniversaire avait été choisie

---

<sup>124</sup> SAYCO, *NEC Meeting*, 18 septembre 1990.

<sup>125</sup> Nomi NKONDLO, entretien, 20 avril 2005.

<sup>126</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 3 mai 2005.



pour l'événement, devint président d'honneur *Ad vitam eternam* de la nouvelle organisation. Le préambule à la constitution provisoire de l'ANCYL abandonnait la plupart des références marxistes pour se focaliser sur l'objectif de l'ANC : un régime démocratique dans une société non- raciale et non-sexiste. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, l'ANCYL devait devenir un mouvement de jeunesse de masse. Elle devait servir les intérêts de l'ANC et ceux de la jeunesse sud-africaine, mais SAYCO était parvenu à préserver son indépendance organisationnelle tant prisée.

L'objectif de la mobilisation derrière l'ANC, « pour participer à la lutte de libération de l'Afrique du Sud » dans cette phase critique de son histoire, constitue une orientation majeure du programme initial de l'ANCYL. Mais outre ce soutien à l'organisation mère, le second volet de ce que l'on nomme les « twin tasks », ou « tâches jumelles » de la Youth league apparaît également : l'ANCYL devra « se faire la championne des intérêts généraux et des droits de la jeunesse sud-africaine dans la vie socio-économique et politique du pays. » Nous reviendrons plus loin sur la potentielle contradiction induite, dans l'action de l'ANCYL, par ces « tâches jumelles ». L'indépendance de l'ANCYL était aussi programmatique puisque, « fondées sur les perspectives politiques générales de l'ANC, les politiques et le programme de la Youth league seront déterminés par ses membres en accord avec sa constitution. ». L'adhésion est ouverte à quiconque se conforme aux principes de l'ANCYL. Elle est individuelle et n'est pas ouverte à des structures collectives comme c'était le cas de SAYCO ; le principe de l'appartenance double ou multiple est reconnu avec des organisations qui ne lui sont pas « hostiles ». Ses structures provisoires doivent permettre la formation de l'organisation avant son lancement officiel. Comme SAYCO, elles sont présentes à quatre niveaux : national, régional, zonal et local.<sup>127</sup>

La formation de l'ANCYL avait semblé inéluctable tant ses membres s'identifiaient à l'ANC et tant ses leaders s'étaient montrés empressés de la réaliser. Il fallait en effet faire front face au gouvernement d'apartheid et organiser la phase des négociations dans les meilleures conditions. Mais cette précipitation induisait un processus « par le haut » et limitait la possibilité de consultations internes. Elle ne préfigurait cependant pas la fin de la transition de SAYCO à l'ANCYL, laquelle était formelle mais aussi idéologique. Une organisation fédérale regroupant des formations aussi nombreuses que diverses devenait l'aile de jeunesse d'un mouvement de libération lui-même en mutation. L'ANCYL devrait donc non seulement

---

<sup>127</sup> ANCYL, *Provisional Constitution and Guidelines for Code of Conduct*, 1990.

se définir par rapport à l'ANC mais aussi dans le contexte nouveau de ses négociations avec le National Party.

La formation de l'ANCYL provisoire ne signifiait pas encore la mort organisationnelle de SAYCO qui ne sera officiellement dissous que le 9 décembre 1991. La coexistence et le chevauchement entre ces deux organisations allait être un atout puisqu'il suffisait pour l'ANCYL d'absorber les structures de SAYCO. Elle serait pourtant aussi une faiblesse qui limiterait l'efficacité de la nouvelle structure et entretiendrait une confusion présente depuis la base militante jusque dans des documents officiels qui faisait référence, tantôt à l'ANCYL, tantôt à SAYCO.<sup>128</sup> La formation de la Youth league, mais aussi celle de l'ANC Women's League, l'absorption de ses meilleurs cadres et l'indéfinition de son rôle par rapport à l'ANC légalisé, amenèrent également l'UDF à se dissoudre le 20 août 1991.

---

<sup>128</sup> Provisional National Youth Committee Meeting, 29 octobre 1990.

## II-1/ L'ANCYL dans le processus de négociations : soutien et contestation

### II-1-1/ Comment faire face à une situation inédite ?

Ineke Van Kessel, évoquant les années 1980 écrit :

« L'insurrection qui eut lieu dans les années 80, dans le Sekhukhuneland et ailleurs au Lebowa [Nord de l'Afrique du Sud], fut d'abord une révolte de la jeunesse. Elle ne tira pas son inspiration des conflits fonciers ou, en milieu urbain, du nationalisme de la classe ouvrière, mais en premier lieu d'une forte conscience de génération, de manuels marxistes orthodoxes distribués au sein des organisations étudiantes, et de notions, romancées et parfois mal assimilées, relatives à la lutte armée de l'ANC. »<sup>129</sup>

Cette conjonction de facteurs, qui donna naissance à une « génération combattante », n'avait pas préparé ses membres à la perspective d'un succès négocié. Leur compréhension du processus et l'idéologie dans laquelle ils étaient baignés tendaient au renversement du régime par les armes. « L'idole de la jeunesse sud-africaine » n'était autre que Chris Hani, secrétaire général du SACP et dernier commandant en chef de MK, dont les combattants, armés d'AK 47, étaient érigés en modèles. Dans le nouveau contexte engendré par la libération des leaders de l'ANC et par sa légalisation, SAYCO envisageait sa nouvelle position comme suit :

« Notre tâche est d'intervenir pour mobiliser les masses de notre peuple dans l'action, de façon à ce qu'elles puissent considérer [la libération] comme leur victoire et non comme le simple résultat des négociations. »<sup>130</sup>

Une réunion élargie du Comité exécutif provisoire de l'ANCYL rappelait en avril 1991 que la stratégie de l'ANC avait auparavant fondé la lutte sur quatre piliers : i) mobilisation et action de masse ; ii) solidarité internationale ; iii) opérations clandestines ; iv) lutte armée. L'ennemi était clairement identifié et les formes de lutte connues. Le comité constatait que le gouvernement semblait être décidé à en finir avec l'apartheid mais qu'il n'existait pas de conception commune sur la manière dont ce processus devait être conduit. Et il notait que depuis le 2 février 1990, l'ANC était entré dans une phase de négociations qui semblait compromettre certains piliers de la lutte comme la clandestinité et la lutte armée.

---

<sup>129</sup> Ineke VAN KESSEL, « La révolte de la jeunesse dans le Sekhukhuneland », *Politique Africaine*, n°48, décembre 1992, pp.33-57, p.35.

<sup>130</sup> SAYCO, *Programme of Action*, SAYCO 3rd National Central Executive Committee, 30 juillet-1<sup>er</sup> août 1990.

« L'ANC est apparemment en train de perdre l'initiative stratégique et a perdu l'initiative tactique. (...) La composante principale pour conserver l'initiative stratégique est la mobilisation des masses, mais en raison de la vitesse à laquelle se déroule les processus politiques, il existe peu ou pas de consultation entre le leadership de l'ANC, ses structures et les masses. »

La critique de l'ANC était plus loin précisée, affirmant qu'il devait éviter le piège de privilégier une approche réformiste au détriment de son approche révolutionnaire :

« Le processus menant à la démocratie dans notre pays doit être en-soi démocratique. La démocratie interne est d'une grande importance. L'ANC doit montrer qu'il est capable de guider le peuple vers le transfert du pouvoir. (...) La force de l'ANC réside dans le peuple et non dans un petit groupe d'experts. »<sup>131</sup>

Le même document questionnait le rôle de la Youth league dans les négociations en raison de sa faiblesse organisationnelle, il faisait part d'un sentiment de démobilisation, de son manque d'initiative et du besoin de faire appel au sens militant des « jeunes lions » pour sortir de cette impasse. Mais ce qui apparaît globalement, c'est le problème de la relation avec l'ANC et de la place de l'ANCYL dans les changements à l'œuvre en Afrique du Sud.

#### **II-1-2/ L'ANCYL immobilisée : premières tensions avec l'ANC**

Un mémorandum du secrétariat provisoire de la Youth league, destiné à celui de l'ANC, fait état de problèmes et du fait que l'ANC pourrait volontairement brider l'ANCYL en l'empêchant d'émerger comme un acteur politique actif. Ce document évoque des problèmes matériels très importants au niveau de l'installation des bureaux régionaux de la ligue (loyers impayés, eau et électricité coupées) et du report forcé de la conférence inaugurale initialement prévue pour avril 1991. Au début du mois de février 1991, la ligue ne possédait d'ailleurs que 108.800 membres et 465 branches par rapport au million d'adhérents initialement visé pour avril. Il apparaît ici que l'ANC avait de facto interrompu son financement de l'ANCYL au début de l'année 1991. Le mémorandum posait donc la question suivante à l'ANC :

« Nous ne pouvons pas à présent clairement établir si ces problèmes sont le fruit d'une motivation politique de ne pas voir la construction d'une Youth league autonome, ou s'il s'agit de contraintes administratives et financières qui pèsent sur l'ANC tout entier. »<sup>132</sup>

---

<sup>131</sup> ANCYL, *Draft minutes of the Extended PNYC Meeting*, Durban, 2-5 avril 1991.

<sup>132</sup> ANCYL, *Memorandum to the ANC National Executive Committee*, from the ANC Youth League Provisional National Youth Secretariat, 26 février 1991.

Le document évoque deux possibilités à ce stade : fermer les bureaux régionaux avant que la loi ne s'applique en ce sens, ou mener une campagne indépendante pour lever des fonds au niveau international, collecte qui sera organisée au Danemark des 16 et 21 juin 1991.<sup>133</sup> Et les membres de l'exécutif se font quelque peu menaçants quant à cette possibilité, affirmant qu'en cas de campagne internationale,

« la question se posera de savoir ce qu'il est advenu des fonds destinés à la construction de la Youth league et qui ont été canalisés par l'ANC. » (...) « Le PNYS [Provisional National Youth Secretariat] de l'ANC Youth League exprime donc le fait que nous avons besoin d'une déclaration ferme et sans ambiguïté de l'ANC, affirmant qu'il est politiquement engagé dans la construction de la Youth league, et accompagne cet engagement d'actions concrètes. » (...) « Les alternatives, aussi terribles soient-elles, deviendront vite une réalité –une réalité dont l'ANC devra porter les conséquences. »<sup>134</sup>

La réponse du Secrétaire général de l'ANC est plus que ferme et ne répond pas aux attentes de l'ANCYL :

« La décision prise le 27 octobre de monter l'ANC Youth League n'est pas une décision entre SAYCO et la Youth section. Il s'est agi d'une recommandation du National Executive Committee [NEC] de l'ANC acceptée par toutes les organisations citées plus haut [SAYCO, Youth section, SANSCO, COSAS, YCS, SUCA] qui constituent le collectif que j'évoque. » (...) « SAYCO doit continuer à jouer un rôle important en se préoccupant des pratiques démocratiques et nous acceptons les critiques constructives de toutes nos formations organisationnelles et de nos membres. »<sup>135</sup>

Les relations entre les deux organisations sont donc plus que tendues à l'époque et un autre rapport de l'ANCYL s'interroge en ces termes :

« Il n'existe pas de relations concrètes et stables entre le PNYS et le NEC [de l'ANC]. Nos relations sont *ad-hoc* et basées sur la résolution des problèmes comme ils se profilent. La raison de cette situation peut provenir de i) la question de l'autonomie de la Youth league ; ii) le conservatisme sur le rôle de la jeunesse. Il s'agit d'un problème pour presque toutes les régions et les branches. L'ANC, à tous les niveaux, semble résister à l'engagement de la jeunesse dans le processus présent. En conséquence il s'affaiblit et nous affaiblit. »<sup>136</sup>

Des tensions initiales entre l'ANC et l'ANCYL apparaissent donc très clairement. Il s'agissait sans doute pour l'organisation exilée et très centralisée qu'était l'ANC d'éviter que la Youth league ne s'émancipe et ne prenne trop d'initiatives individuelles dans le processus de négociations que l'ANC entendait gérer à sa manière. Il fallait aussi pour l'ANC jeter les bases d'une relation hiérarchique clairement à son avantage avec son aile de jeunesse.

---

<sup>133</sup> ANCYL, *Report on ANC Youth League's Fundraising Tour of Denmark*, 16-21 juin 1991.

<sup>134</sup> ANCYL, *Memorandum to the ANC National Executive Committee*, from the ANC Youth League Provisional National Youth Secretariat, 26 février 1991.

<sup>135</sup> ANC, *Reply to your Memorandum*. (Ce document, consulté dans les archives de SAYCO détenues par les *South African History Archives* de l'université du Witwatersrand, n'est pas suivi de plus de précisions mais il apparaît dans le dossier des correspondances internes de SAYCO, à la suite du Mémoire cité ci-dessus).

<sup>136</sup> ANCYL, *Brief Report of the ANC Youth League PNYS to the ANC NEC*, 1991.

### II-1-3/ Des tensions idéologiques

Durant les négociations, les deux organisations s'opposèrent aussi sur des points idéologiques dont le principal fut celui de la lutte armée, abandonnée en août 1990 contre la volonté des organisations de jeunesse. Ces dernières refusaient de rendre les armes face à un gouvernement qui continuait à exercer sa violence dans les townships. Oscar Van Heerden rappelle à ce propos qu'au début des négociations,

« une des demandes-clés du gouvernement d'apartheid était que nous devions suspendre la lutte armée et je me rappelle avoir été l'un de ceux qui étaient opposés à cela. Nous ne pouvions pas avoir une situation comme Piet Retief lorsqu'il fut invité par Dingaan : « laisse tes armes à l'extérieur et viens ensuite à l'intérieur » (...), et après se faire tuer parce que nous n'avions plus nos armes. Donc cela n'était pas acceptable pour un nombre important d'entre nous de rendre les armes. »<sup>137</sup>

La question controversée de la « sunset clause » ("clause coucher de soleil") opposait aussi l'ANC à l'ANCYL. Les jeunes refusaient en effet l'idée d'un partage du pouvoir avec les ennemis qu'ils avaient combattu.<sup>138</sup> Négociée pour l'ANC par l'ancien Secrétaire général du SACP, Joe Slovo, la clause garantissait l'instauration d'un Gouvernement d'unité nationale (Government of national unity –GNU) pour cinq ans. Elle renfermait des garanties concernant les fonctionnaires de l'ancien régime et limitait la possibilité de changements socio-économiques radicaux. Il est à ce titre frappant de constater que le NP obtiendra en 1994 des ministères-clés au sein du GNU : Affaires constitutionnelles, Finances, Agriculture, Énergie et mines. Ce gouvernement d'unité prendra cependant fin en 1996, suite à son retrait.

La période des négociations fut donc une période paradoxale durant laquelle l'ANC demandait aux jeunes d'abandonner une partie de leurs méthodes d'action habituelles (même si la violence ne diminuait pas forcément, comme nous le verrons dans la section suivante) tout en refusant de les associer clairement au processus en cours. Ces jeunes, notamment le nouveau leadership de l'ANCYL, se voyaient pourtant comme des participants et ils marquaient clairement leur appartenance à l'ANC. Il n'y avait donc pas de risque de dissidence mais plutôt un sentiment de frustration et la sensation, comme ce fut sans doute aussi le cas dans l'UDF, d'être bridés et laissés à la marge de transformations dont ils avaient été les principaux initiateurs.

La mobilisation ne cessa pas pour autant et la Youth league prit des initiatives importantes comme les Journées d'action nationale contre la violence gouvernementale, du 8 au 10 avril 1991. Des manifestations importantes furent organisées devant les postes de police

---

<sup>137</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>138</sup> Fikile MBALULA, entretien, 13 avril 2005.

et les représentations diplomatiques britanniques. Ce rôle de mobilisateur n'est pas négligeable « dans la mesure où, dans le marchandage politique, l'action de masse joue un rôle considérable. »<sup>139</sup> Force est pourtant de constater que c'était bien l'organisation mère qui conduisait les négociations. Un compte-rendu d'une rencontre ANC-gouvernement à laquelle assista le secrétaire de l'ANCYL, Rapu Molekane, en septembre 1992 rend compte de cette marginalisation. On sent l'étrangeté pour lui de se retrouver face au « camp ennemi », mais ses descriptions et son étonnement sont clairement ceux d'un spectateur et non d'un acteur.<sup>140</sup> Le retour de l'ANC en Afrique du Sud a donc largement marginalisé des organisations de jeunesse qui avaient été à la pointe de la lutte dans les années 1980. Cette marginalisation avait été partielle dans le cas de l'UDF, dont de nombreux cadres furent intégrés à l'ANC, mais elle traduisait globalement une chute du caractère participatif de la mobilisation anti-apartheid.

---

<sup>139</sup> Lawrence SCHLEMMER, « L'Afrique du Sud dans l'ombre du passé », in Dominique DARBON, *La République sud-africaine. Etat des lieux*, Nairobi, Paris, Talence, IFRA, Karthala, MSHA, 1993, p.13.

<sup>140</sup> *Horizon*, Vol.2/n°3, 1992.

## II-2/ Des débuts difficiles, organisation et violence

### II-2-1/ Les townships comme terrain de lutte

Outre sa relation avec l'ANC, l'une des principales préoccupations de la nouvelle ANCYL fut la question de l'organisation, bien souvent corrélée à celle de la violence. Le 17 juin 1992, alors que les négociations étaient dans l'impasse, le massacre de Boipatong fut perpétré par des militants de l'Inkatha Freedom Party (IFP)<sup>141</sup>, sans doute appuyés et guidés par la police. Les funérailles des victimes furent suivies d'affrontements avec les forces de sécurité qui firent plusieurs dizaines de victimes. Dans le même temps, des combats extrêmement meurtriers se poursuivaient au Natal entre des militants de l'IFP, appuyés par des éléments de la police et de l'extrême droite afrikaner (« troisième force »), des membres de l'ANC et de MK. Les Brigades de la jeunesse de l'Inkatha (fondées en 1976) étaient complètement contrôlées par le président de l'IFP, Gatsha Buthelezi, qui les utilisait souvent comme une milice contre l'ANC rival.<sup>142</sup> Le harcèlement de ce groupe limita considérablement les velléités d'implantation et de recrutement de l'ANCYL au Natal.

La violence était interprétée par SAYCO comme le produit de facteurs structurels selon l'enchaînement suivant : sa source principale réside dans l'apartheid et la politique du gouvernement, dont l'extrême droite est une résultante. Il en va de même avec les groupes de *vigilantes*<sup>143</sup> qui sèment souvent la terreur dans les townships. Les conséquences socio-économiques du régime d'apartheid expliquent aussi la violence qui est finalement alimentée dans une certaine mesure par la rivalité entre l'ANC, le PAC et l'IFP. La réponse à ce contexte proposée par l'organisation consistait à mettre en place des Unités d'autodéfense (Self Defence Units -SDU) et des Marshalls, non-armés et responsables devant elle.<sup>144</sup> Les SDU firent donc leur apparition dans les townships pour pallier l'absence de protection de leurs habitants, qui étaient d'abord une cible pour les forces de sécurité. A la fin des années 1980, les SDU furent d'abord composées de membres des organisations de jeunesse. Au début des années 1990 et alors que les violences s'intensifiaient, des éléments des forces armées de

---

<sup>141</sup> Organisation zouloue, implantée au Natal et dirigée par le chef Gatsha Mangosuthu Buthelezi, ancien membre de l'ANC et Premier ministre du Bantustan du KwaZulu.

<sup>142</sup> Kumi NAIDOO, « The Politics of Youth Resistance in the 1980s : The Dilemmas of a Differentiated Durban », *Journal of Southern African Studies*, Vol.18, N°1, pp.143-165.

<sup>143</sup> Milices privées et groupes d'autodéfense qui ont parfois été manipulés par la police.

<sup>144</sup> SAYCO, *Programme of Action*, SAYCO 3rd National Central Executive Committee, 30 juillet – 1<sup>er</sup> août 1990.



l'ANC, du PAC ou de l'Azanian People's Organisation (AZAPO) se mirent à assurer la défense de leurs communautés. Mais le manque de discipline et de contrôle en leur sein les conduisit bien souvent à abuser de leur position. Elles furent parfois infiltrées par la police et ces dérives amenèrent l'ANC, puis l'ANCYL, à demander la dissolution des SDU.<sup>145</sup>

L'enquête de Monique Marks<sup>146</sup>, menée dans le township de Diepkloof (Soweto), tente d'éclairer l'évolution du phénomène violent, qui concerne l'ANCYL du début des années 1990. Son ouvrage s'intéresse aux changements dans l'action des organisations chartistes, qui ont recouru à la violence collective dans le cadre de la lutte pour la libération. Monique Marks raconte comment Diepkloof fut sujet aux attaques d'un groupe de « gangsters » à partir de 1986. La police était suspectée de collusion avec eux et ce n'est qu'alors que « la question de l'auto-défense devint une réalité. »<sup>147</sup> La violence des jeunes, dans les années 1980, avait d'abord été dirigée contre l'État, ses agents, ses biens et ses alliés. Elle était conçue et encouragée par l'ANC comme partie de la « guerre populaire de libération » et de l'entreprise visant à rendre le pays ingouvernable. L'exercice de la violence pouvait aussi être perçu comme une partie intégrante de l'entreprise psychologique de libération de l'individu opprimé<sup>148</sup> et il était attisé par des individus influents comme Winnie Madikizela-Mandela. Il fut bientôt élargi aux « agents indirects de l'État », comme les groupes de *vigilantes* et les *impimpis* (informateurs). A l'intérieur des groupes chartistes eux-mêmes, le maintien de la discipline allait parfois de pair avec l'emploi de la violence physique. La mise en place de « cours populaire de justice », forme alternative de justice, alimenta finalement aussi l'arbitraire d'une jeunesse qui en vint à se concevoir comme garante de la moralité. Le « supplice du collier » (necklace), consistant à passer un pneu rempli de pétrole autour du cou d'un individu identifié comme ennemi, avant de l'enflammer, était bien une réalité. Mais il a aussi servi de cliché dans les médias qui ont véhiculé l'image d'une jeunesse sauvage et incontrôlable.<sup>149</sup>

---

<sup>145</sup> Wilfried SCHÄRF, « Re-integrating Militarised Youth (Street gangs and self-defence units) into the Mainstream in South Africa: From hunters to game-keepers? », *Urban Childhood Conference*, Trondheim (Norvège), 11 Juin 1997, pp.7-11.

<sup>146</sup> Monique MARKS, *Young Warriors. Youth Politics, Identity and Violence in South Africa*, Johannesburg, Witwatersrand University Press, 2001.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p.44.

<sup>148</sup> Voir Frantz FANON, *Les damnés de la terre*, Paris, Gallimard, 1991 (1961).

<sup>149</sup> *Ibid.*, pp.88-102.

## II-2-2/ Des transformations dans l'organisation de la jeunesse

Mais ce qui nous intéresse d'abord ici dans l'analyse de Marks citée plus haut, c'est la façon dont elle lie développement de la violence et transformation qualitative dans l'organisation de la jeunesse au début des années 1990. Selon elle, les organisations de jeunesse des années 1980, à l'instar de COSAS, n'avaient pas seulement pour objectif de « mettre le gouvernement à genoux ». Il ne s'agissait pas seulement de « mobiliser » les jeunes, il fallait aussi les « organiser » dans le contexte clandestin de l'état d'urgence. L'éducation politique jouait donc un rôle fondamental en leur sein et, comme l'explique Oscar Van Heerden, ancien membre dirigeant de plusieurs organisations de jeunesse dans le Western Cape :

« Il y avait deux choses que l'on essayait de faire avec les jeunes : on tentait de les rendre conscients, parce que s'il y avait une chose dans laquelle le gouvernement d'apartheid était habile, c'était la désinformation. (...) Et aussi, deuxièmement, une fois qu'ils étaient conscients, on essayait de transformer cette conscience en action, de les faire devenir des activistes combattant le système. »<sup>150</sup>

L'importance du facteur organisationnel, notamment à travers la discipline, revient bien souvent dans les conversations avec d'anciens activistes et les documents d'époque. SAYCO et la Youth league se voulaient aussi des organisations régulatrices de l'ordre social et de contrôle. Les règles de conduite interne interdisaient par exemple la consommation d'alcool ou de drogues, elles exigeaient l'assiduité aux réunions et une conduite respectueuse envers leurs membres féminins.

Au début des années 1990, le problème qui apparaît dans l'organisation de l'ANCYL est d'abord local. Le bureau national est constitué, les bureaux régionaux sont lancés les uns après les autres, mais les branches fonctionnent encore largement de manière autonome. Car si l'héritage des Congrès de la jeunesse et des structures locales de SAYCO était un atout quant au nombre, il posait naturellement des problèmes dès lors qu'il fallait changer les modes d'action et uniformiser l'action. La volonté existe pourtant de créer une culture d'organisation et de renforcer la discipline, mais elle n'est pas forcément répercutée dans les structures inférieures. Le programme d'éducation politique de l'ANCYL présenté en annexes offre un exemple de cette volonté.<sup>151</sup> Atteindre le seuil des cent membres nécessaire au lancement d'une nouvelle branche pose pourtant souvent problème à la nouvelle ANCYL, en

---

<sup>150</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>151</sup> ANCYL, *Political Education Programme of the ANC Youth League*, novembre 1990 – avril 1991, To All Regional Secretaries for Political Education.

raison des problèmes de violence cités plus haut. Le problème du positionnement ambigu des jeunes dans le processus de négociations entraîne aussi des difficultés dans leur mobilisation.

### II-2-3/ L'aspect générationnel des difficultés organisationnelles de l'ANCYL

L'ouvrage déjà cité de Monique Marks<sup>152</sup> envisage également l'aspect générationnel de ces changements, au sens « social » de Karl Mannheim mais aussi, dans une certaine mesure, au sens de « génération intellectuelle »<sup>153</sup>. Après la légalisation de l'ANC, la jeunesse de Diepkloof se montra selon elle souvent intéressés par la possibilité d'y adhérer. Une nouvelle vague de jeunes, récemment politisés et sans lien avec la lutte passée, adhéra donc en masse à l'ANCYL. Les conditions de la légalité facilitaient l'adhésion, de même que le prestige de l'ANC l'encourageait. Elle allait aussi souvent avec le désir de se faire connaître et d'améliorer les conditions d'éducation. A Diepkloof, l'assassinat par la police de Vuyani Mabaxa, leader local de l'ANCYL et figure respectée, suscita aussi des vocations. Mais ce que souligne Marks, c'est le fait qu'alors qu'une nouvelle génération rejoignait la Youth league, nombres d'anciens activistes quittèrent le mouvement. Ils se trouvaient exclus du processus de négociations et sentaient que ce faisant, l'ANC reniait leur contribution à la lutte. Un certain nombre d'anciens passèrent également dans la criminalité et devinrent des « comtsotsis ».<sup>154</sup>

« Alors que les jeunes étaient encouragés par l'ANC à s'organiser dans l'ANCYL au début des années 1990, leur rôle n'était plus perçu comme une force centrale de changement. »<sup>155</sup> Les plus jeunes, ceux de la « nouvelle vague », supportaient les décisions de l'ANC de façon moins critique. La « vieille garde » se trouvait quant à elle dans une situation paradoxale : elle soutenait encore l'ANC mais était en désaccord avec ses décisions et sa stratégie. Cette transformation dans la composition générationnelle des branches locales eût notamment pour résultat une diminution des compétences de dirigeants, qui étaient beaucoup moins à même d'organiser des campagnes d'action et de développer un programme clair. La forme démocratique des réunions demeura mais leur contenu devint plus bureaucratique par rapport aux débats idéologiques animés qui les ponctuaient dans la période précédente.

---

<sup>152</sup> Monique MARKS, « Onward Marching Comrades : The Career Of The Charterist Youth Movement In Diepkloof », *History Workshop*, Johannesburg, University of the Witwatersrand, 13-15 Juillet 1994.

<sup>153</sup> Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988.

<sup>154</sup> Association de « comrade », terme par lequel se désignèrent les jeunes combattants des années 1980, et « tsotsi », terme datant des années 1940 et désignant les petits voyous et gangsters des rues.

<sup>155</sup> Monique MARKS, « Onward Marching Comrades : The Career of the Charterist Youth Movement in Diepkloof », op. cit., p.21.

L'image positive attachée à l'appellation « comrades » était cependant maintenue et l'adhésion à la Youth league restait synonyme de discipline et de défense de l'unité de la jeunesse.

Mais ce qui primait d'abord pour l'organisation en construction, c'était le nombre de ses membres et ce déclin dans la qualité de l'organisation fut en partie responsable, pour Monique Marks, de l'augmentation de la violence et de la criminalité dans les townships. En mars 1991, l'ANCYL comptait environ 135.000 membres, nombre en nette diminution par rapport aux effectifs de SAYCO. En mai de la même année, elle possédait 460.000 membres, dont seulement la moitié avaient réglé leur cotisation.<sup>156</sup> La « massification », objectif majeur de l'ANCYL, s'avérait donc être une entreprise délicate que l'organisation des débuts ne parvint pas à remplir.

L'ANCYL fut officiellement inaugurée le 9 décembre 1991 lors du Congrès de Kwa-Ndebele. La lutte pour les positions dirigeantes opposa le président historique de SAYCO, Peter Mokaba, à son secrétaire, Rapu Molekane. Selon Neville Naidoo, ce congrès prit l'allure d'une « fronde anti-Mokaba » et nombre de participants considéraient qu'il était temps pour lui d'abandonner la présidence de l'organisation. Certains émettent d'ailleurs l'hypothèse selon laquelle la limite d'âge pour les membres de l'ANCYL, initialement fixée à 30 ans, fut élevée à 35 ans pour satisfaire aux ambitions de Mokaba. La conférence fut « plongée dans le chaos pendant une heure ou deux ». Les membres de l'exécutif provisoire discutèrent de la situation et Rapu Molekane finit par se retirer de la course. Peter Mokaba fut élu président, Lulu Johnson vice-président, Rapu Molekane secrétaire-général et Febe Potgieter vice secrétaire-général.<sup>157</sup> La nouvelle ANCYL était née au terme de sa 17<sup>e</sup> Conférence nationale depuis la formation de l'ancienne ANCYL en 1943-44. Une filiation entre ces deux organisations était donc clairement revendiquée, relation historique sur laquelle nous reviendrons en troisième partie.

---

<sup>156</sup> Il s'agit là d'une différence importante entre « signed-up membership » (engagement à adhérer) et « paid-up membership » (adhésion assortie d'une cotisation). Cette distinction, sur laquelle nous reviendrons en deuxième partie, est source de confusion. L'ANCYL ne comptabilise en principe que les adhésions des membres qui se sont acquittés de leur cotisation.

<sup>157</sup> Neville NAIDOO, entretien, 8 avril 2005. A l'époque, il était membre de l'exécutif régional de l'ANCYL dans le Western Cape.

## II-3/ « Freedom in our lifetime » : la « Classe de 87' » ou le destin d'une génération

### II-3-1/ Prendre conscience politiquement

« Je suis né sur un banc du Luxembourg, à Paris, au début du printemps de 1960. Bien sûr, j'étais né plus tôt également ; et, après ce matin de printemps frais et lumineux à Paris, j'ai encore connu d'autres naissances, certaines faciles, d'autres violentes, mais aucune ne fut aussi décisive que celle-là. »<sup>158</sup>

C'est par ces mots qu'André Brink décrit sa prise de conscience décisive de ce qu'était l'apartheid et de la communauté d'opresseurs à laquelle il appartenait et dans laquelle il avait grandi. Il faisait partie de cette génération d'écrivains qui furent surnommés les *Sestigers* (« ceux des années 1960 »).

Peu de jeunes sud-africains ayant grandi dans les années 1980 purent se « payer le luxe » de naître sur un banc du Luxembourg. Leur première prise de conscience politique se fit au bruit des bottes de la police enfonçant la porte de leur maison, aux cris de colère et de détresse de leur famille témoin de l'arrestation du père ou d'un frère, derrière les larmes d'une bombe lacrymogène, dans le sifflement des balles réprimant une manifestation ou, pire, devant la mort d'un parent ou d'un ami. Cette génération est parfois surnommée la « Classe de 87' », par allusion à la date de fondation de SAYCO, mais surtout par référence à la « Classe de 44' ». Cette dernière appellation désigne la génération des fondateurs de l'ancienne ANCYL, au premier rang desquels figuraient notamment Nelson Mandela, Oliver Tambo et Walter Sisulu. Oscar Van Heerden, qui appartient à cette « Classe de 87' », nous raconte comment tout commença pour lui vers ses treize ans :

« il y eut des incidents, des affrontements entre des lycéens et la police à la suite desquels un ami qui m'était cher fut abattu par la police, en 1985, et je pense que cet événement historique, pour moi, est ce qui a provoqué ma prise de conscience, ce qui m'a donné l'envie d'en savoir plus. »<sup>159</sup>

Lors de tous nos entretiens, nous demandions à nos interlocuteurs de se remémorer le premier événement « politique » dont ils se souviennent. A ce propos, Nandi Khumalo<sup>160</sup> raconte :

« C'est vraiment difficile mais je peux penser à...ce n'est pas un événement politique mais je peux te parler d'une expérience importante. Nous avons manifesté contre le fait que nous avons été forcés de quitter l'école pendant presque une journée parce que Diana, la princesse Diana et Charles se mariaient. C'était dans une école privée et nous étions un groupe d'élèves très conscients, lisant

<sup>158</sup> André BRINK, *Sur un banc du Luxembourg*, Paris, Stock, 1983, p.24.

<sup>159</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>160</sup> Ce nom a été choisi au hasard afin de préserver l'anonymat de la personne citée.

beaucoup de littérature politique que nous obtenions clandestinement et écoutant les cassettes de l'"Amandla cultural and symbols", qui était un groupe culturel de l'ANC à l'extérieur du pays ; (...) nous avons l'habitude de les écouter la nuit, sous nos oreillers et nous parlions de leur contenu. (...) Donc quand on nous dit que nous n'allions pas à l'école parce que nous allions tous nous asseoir et regarder la cérémonie de mariage de la princesse Diana et du prince Charles, nous avons manifesté, pas parce que nous voulions être en cours mais parce que nous sentions qu'il y'avait beaucoup beaucoup d'autres raisons pour lesquelles nous ne devrions pas être en cours. »<sup>161</sup>

C'était autour de 1985, elle avait quatorze ans. Neville Naidoo me raconte un événement similaire. Un jour, un joueur de l'équipe nationale de rugby visita son école et l'on demanda aux élèves d'applaudir, ils refusèrent.<sup>162</sup> Nomi Nkondlo évoque la période de 1985 quand des lycéens venaient s'adresser aux élèves du primaire et les emmenaient manifester avec eux.<sup>163</sup> Buti Manamela se rappelle du jour où les activistes de l'ANCYL ont brûlé le bâtiment de sa municipalité, c'était pendant la période des négociations.<sup>164</sup> Nkululeko Marope se souvient d'avoir accompagné sa mère à des réunions de l'ANC Women's League à l'âge de quatre ou cinq ans.<sup>165</sup> Leebogang Maile évoque les élections de 1994<sup>166</sup> et Philip Musekwa la libération de Mandela, en novembre 1990.<sup>167</sup>

Les quatre derniers exemples cités sont ceux de jeunes gens ayant aujourd'hui entre vingt-deux et vingt-cinq ans. Ils sont actuellement actifs dans diverses organisations politiques de jeunesse, dont l'ANCYL. L'événement dont ils se souviennent comme étant celui d'une prise de conscience est pour certains proche de celui de leurs aînés, lesquels ont aujourd'hui entre trente et trente-cinq ans, mais deux d'entre eux évoquent des événements post-1990. Le contexte commun de leur prise de conscience politique ne peut cependant occulter le fait que les conditions de leur socialisation politique furent différentes. L'engagement des plus jeunes débuta dans les années 1990, vers la fin de la période de négociations ou après la fin du régime d'apartheid. Dans les années 1980, la prise de conscience ne résultait pas tant d'un choix que d'une donnée qui s'imposait à tous. Les contextes de la socialisation, de l'éducation politiques et de la « propagande » des groupes politiques étaient paradoxalement beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui. C'était une période de lutte où la mobilisation, fondée sur la formation idéologique, était la seule clé d'un

---

<sup>161</sup> Nandi Khumalo, entretien, 4 mai 2005.

<sup>162</sup> Neville NAIDOO, entretien, 8 avril 2005.

<sup>163</sup> Nomi NKONDLO, entretien, 20 avril 2005.

<sup>164</sup> Buti MANAMELA, entretien, 14 avril 2005.

<sup>165</sup> Nkululeko MAROPE, entretien, 22 avril 2005.

<sup>166</sup> Leebogang MAILE, entretien, 12 avril 2005.

<sup>167</sup> Phillip MUSEKWA, entretien, 13 avril 2005.

succès hypothétique mais en lequel ces jeunes activistes croyaient comme à la promesse d' « être libres au cours de leur existence ». <sup>168</sup>

### II-3-2/ Les choix de la génération de 87'

Les jeunes de la « class of 87' » ont pour certains « abandonné » la politique, quittant l'ANCYL (parfois en raison de leur âge), et devenant de « simple membres » de l'ANC. Certains ont aussi senti que leur époque était révolue, notamment en raison de la « déception » que nous avons déjà relevée par rapport au processus de négociation. Le passé combattant qu'ils évoquent avec une certaine nostalgie du « bon vieux temps » n'était pas de tout repos. Tous ont perdu des proches, sont allés en prison et ont vécu dans la clandestinité. Oscar Van Heerden raconte ses conditions de vies de l'époque :

« J'étais en fuite, dormant dans des endroits différents, dans des maisons sécurisées, dans des buissons, sans contact avec ma famille, c'était la norme à cette époque. (...) Ils m'ont finalement attrapé, je ne pouvais plus fuir, j'étais [inaudible], c'est un mot afrikaans qui veut dire que j'en avais eu assez, psychologiquement, mentalement, physiquement, j'étais foutu. (...) Tu sais, quand tu es en fuite, pour ceux qui l'étaient, c'est quelque chose de mentalement lessivant, tu ne dors pas vraiment, dès que tu entends une voiture tu te réveilles parce que ça peut être la police, tu regardes constamment par-dessus ton épaule (...), c'est une période très difficile mais tu n'as pas le choix parce que dès que tu te relâches, ils sont à tes trousses. Donc finalement, en 1989, en février ou en mars, juste avant mon anniversaire... » <sup>169</sup>

Certains ont donc décidé de mener une « vie normale » et de se détacher de la politique, fondant parfois une famille et vivant dans un certain confort matériel. Cette possibilité ne fut bien sûr pas offerte à la majorité des militants des années 1980 puisque ceux que nous évoquons ont en général fait des études supérieures et occupé des positions dirigeantes dans le mouvement. Ils ont donc pu trouver des emplois qualifiés leur assurant un certain niveau de revenu. Ils m'affirment néanmoins presque tous qu'ils seraient prêts à « reprendre du service » et qu'il est toujours possible que l'ANC ou le gouvernement les contacte à cette fin. Il existe ainsi une certaine « culture de corps » dans l'ANC, que Lulu Johnson résume comme suit :

« Lorsque tu devient membre de cette organisation que l'on nomme ANC, et suivant l'adage : "une fois ANC, ANC pour toujours", peu importe que tu ailles dans la bureaucratie, les affaires etc., cette organisation te rappellera où que tu sois. » <sup>170</sup>

---

<sup>168</sup> « Freedom in Our Lifetime », Excerpted from *Liberation*, June 1956, in John SHERIDAN, R. HUNT DAVIS JR., ed., *Mandela, Tambo, and the African National Congress. The Struggle Against Apartheid, 1948-1990, A Documentary Survey*, Oxford, Oxford University Press, 1991, pp.48-49.

<sup>169</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>170</sup> Lulu Johnson, entretien, 20 avril 2005.

D'autres militants des années 1980 sont quant à eux restés actifs. Dans l'ANCYL, ils occupent des postes dirigeants et ils feront sans doute carrière dans l'ANC et en politique, au niveau provincial ou national, comme députés, dans les ministères ou au sein du gouvernement.

Les jeunes des années 1980 ont donc bien constitué une « génération sociale ». Ses membres ne coexistaient pas principalement dans le temps ou dans l'espace, ils sont devenus une génération en ce sens qu'ils ont participé « à la destinée partagée d'une même unité sociale et historique » et ont développé une « conscience générationnelle ». <sup>171</sup> On retrouve le même phénomène générationnel dans d'autres contextes historiques de transformation sociale. L'Intifada palestinienne offre un exemple contemporain et comparable à ce qui se passa en Afrique du Sud. <sup>172</sup>

Lorsque nous demandons à Oscar Van Heerden si la « nouvelle génération est dépolitisée ? », il nous répond que sa génération fut surnommée la « génération perdue » ("lost generation"), mais pour « d'autres raisons ». Aujourd'hui, il existe pour lui un nombre suffisant de jeunes politisés pour que l'ANCYL puisse rester active. Le problème résiderait alors dans le fait que les jeunes seraient « dépolitisés » à une plus grande échelle, dans le sens d'une conscience politique et d'un engagement moins forts qu'à son époque. <sup>173</sup> C'est cette « nouvelle » ANCYL que nous étudierons tout au long de notre seconde partie. Nous pouvons déjà la qualifier, à partir du milieu des années 1990, d'ANCYL d'« aujourd'hui », dans le sens où elle se fixe dans le contexte d'une normalisation du jeu politique et dans une « banalisation » de son propre fonctionnement en tant qu'organisation.

---

<sup>171</sup> Cité dans Colin BUNDY, « Street Sociology and Pavement Politics : Aspects of Youth and Student Resistance in Cape Town, 1985 », *Journal of Southern African Studies*, Vol.13, N°3, avril 1987, pp.303-330, p.305.

<sup>172</sup> Voir par exemple Laetitia BUCAILLE, *Gaza : la violence de la paix*, Paris, Presses de la FNSP, 1998.

<sup>173</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.



**-Seconde partie-**  
**Construire une organisation de jeunesse  
de masse : les mutations de l'ANCYL  
(1996-2005)**

"Nous avons été chanceux, fortunés, nous avons dû faire des sacrifices, la plupart d'entre-nous n'a pas vraiment vécu la vie à laquelle ont droit les jeunes-gens, mais je pense que quelqu'un devait le faire. Nous sommes finalement assez chanceux d'avoir vécu à ce moment de l'histoire car nous avons acquis beaucoup de capacités organisationnelles et politiques. Le type de compétences (...) qu'un jeune activiste d'aujourd'hui aurait sans doute facilement. Mais les conditions ont changé, il s'agirait sans doute d'un nouveau type de compétences, car il est différent de devoir organiser et mobiliser dans des conditions de répression, de répression politique, organiser et mobiliser dans des conditions de torture. (...) Et je pense que le fait d'avoir appris l'activisme politique dans ce contexte a endurci cette génération, pour le meilleur je l'espère, mais tous n'ont pas fait bon usage de ces capacités, beaucoup ont fait des choix sur ce qu'ils voulaient faire."<sup>174</sup>

## INTRODUCTION- La Youth League de Thabo Mbeki ?

L'ANCYL des débuts, telle que nous l'avons présentée, était une organisation en gestation. Le 19<sup>e</sup> Congrès national de l'ANCYL à Durban, en 1996, marque le début d'une entreprise de construction organisationnelle et de « modernisation »<sup>175</sup>, sous l'égide d'un nouveau président, Malusi Gigaba. En effet, depuis 1994, la Youth league avait principalement organisé ses activités autour de deux axes : la préparation des premières élections générales et le soutien à l'ANC dans cette phase de changement. Le 19<sup>e</sup> Congrès marque donc une transition pour l'organisation, qui a célébré « ses » cinquante ans en 1994. Le rapport sur l'état de l'organisation présenté à Durban fait néanmoins le point sur les faiblesses de l'ANCYL à ce stade : le demi million de membres n'a pas été atteint et il faut renouveler le leadership alors que nombre de cadres ont intégré le gouvernement, le parlement ou d'autres secteurs ouverts par la chute de l'apartheid.<sup>176</sup>

La période 1996-97 correspond également à un moment charnière dans l'ANC. Elle marque la prise de contrôle progressive de Thabo Mbeki sur la gestion de la majeure partie des affaires gouvernementales et sur celles de l'ANC, dont il devient président à la Conférence de Mafeking, en 1997.<sup>177</sup> Comme nous le verrons en troisième partie, l'ANCYL a joué un rôle important dans cette ascension, permettant à Mbeki d'écarter son principal rival après la mort de Chris Hani, l'ancien syndicaliste aujourd'hui devenu milliardaire, Cyril Ramaphosa. Peter Mokaba, président de l'ANCYL, sera d'ailleurs récompensé par une

---

<sup>174</sup> Nandi Khumalo, entretien, 4 mai 2005.

<sup>175</sup> Le terme « modernisation » ne reflète pas notre point de vue mais celui des acteurs de cette époque et en particulier celui du président de l'ANCYL.

<sup>176</sup> ANC Youth League *Organisational Report*, 19th National Congress, 29 février - 3 mars 1996, Durban.

<sup>177</sup> William Mervin GUMEDE, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, Cape Town, Zebra Press, 2005.

position de vice-ministre dans le nouveau gouvernement. Son successeur, élu en 1996, allait tenir la ligue trois mandats durant (jusqu'en 2004) et y opérer d'importantes transformations. Malusi Gigaba était vraiment « l'homme de Mbeki, son protégé »<sup>178</sup>. Car si Mokaba est considéré par certains comme le « chien de salon de Mbeki »<sup>179</sup>, il s'était rallié à lui pour des raisons plus complexes. Lulu Johnson, président de 1994 à 1996, a quant à lui laissé peu de traces dans la ligue et il ne fit que combler le vide du pouvoir entre les deux congrès.<sup>180</sup>

Pour un grand nombre des jeunes de l'ANCYL que nous avons rencontrés, Thabo Mbeki est un exemple. Nelson Mandela est respecté, il est un symbole de la lutte contre l'apartheid. Mais Thabo Mbeki est souvent admiré comme un homme politique brillant, intelligent, fort, émancipé et porteur d'une vision pour l'Afrique du Sud et pour l'Afrique. Les jeunes des années 1980 et des débuts de l'ANCYL montraient leur pouvoir dans les rues. Ses dirigeants d'aujourd'hui sont craints dans les cercles des élites politiques et économiques du pays.<sup>181</sup>

Depuis le milieu des années 1994, les conditions structurelles de la vie politique sud-africaine ont profondément changé. La Youth league est sans doute moins militante aujourd'hui qu'il y a dix ans, mais elle conserve l'ambition d'être un mouvement de jeunesse de masse structuré et efficace. Nous étudierons ces changements dans l'organisation avant de nous intéresser aux différents courants qui sont en compétition en son sein. Nous ne attarderons pas outre mesure sur l'aspect idéologique et préférerons aborder l'organisation sous l'angle de son unité et de ses divergences, en considérant les relations de pouvoir qui la parcourent. Ces dernières nous semblent en effet plus significatives pour dépasser un certain nombre de lieux-communs que nous soulignons en introduction, et pour approcher l'organisation dans toute sa complexité.

(Nous proposons en annexes une série de textes importants, relatifs à l'ANCYL et à l'ANC, présentés dans la section intitulée *Documents : ANCYL et ANC*, ainsi que d'autres documents dans celle intitulée « Nouvelle ANCYL ».)

---

<sup>178</sup> Tom LODGE, entretien, 12 avril 2004.

<sup>179</sup> William Mervin GUMEDE, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, p.292.

<sup>180</sup> Un certain nombre de raisons d'ordre « personnel » expliquent notamment ce point. Oscar VAN HEERDEN, entretien, 3 mai 2005.

<sup>181</sup> Il s'agit d'un changement de taille que nous avons par exemple pu observer, dans les attitudes, lors d'une rencontre entre l'ANCYL nationale et des représentants d'organisations de jeunesse blanches, le 9 avril 2005.

### III-1/ L'ambition du nombre et de l'implantation

#### III-1-1/ Des chiffres discutés : l'ANCYL est-elle une organisation de masse ?

L'organisation fut l'un des principaux défauts de l'ANCYL du début des années 1990. Malgré sa nouvelle structure unitaire et centralisée, son action restait limitée, non-uniforme et elle n'était pas parvenue à demeurer un mouvement de masse dans la lignée de SAYCO. La Youth league post-1996 va donc d'abord nourrir l'ambition du nombre.

La question des chiffres pose d'emblée une série de problèmes. La comptabilisation des membres est sujette à de tels écarts dans le temps et suivant les interlocuteurs qu'il est difficile de s'en faire une idée claire. La distance entre les chiffres avancés pour 1998 et ceux de 2004 est en effet éloquente. Les données officielles mettent en évidence un bond de 119.883<sup>182</sup> à 507.998 membres.<sup>183</sup> Or il apparaît qu'entre 1998 et 2001, le nombre de membres avait pourtant diminué, passant de 119.883 à 102.230.<sup>184</sup> Selon les mêmes documents, le total des branches n'aurait cependant cessé d'augmenter entre ces trois dates, de 776 en 1998, à 1010 en 2001 et 2194 en 2004. D'après ces chiffres et la césure impressionnante qu'ils avancent, la Youth league serait donc devenue en trois ans une organisation de masse. D'un point de vue sud-africain, en comparaison avec le précédent de SAYCO et pour une population de plus de 40 millions d'habitants, ces effectifs peuvent en effet sembler importants ; la seule réserve étant qu'ils pourraient être plus élevés au vu des résultats électoraux d'un ANC qui a recueilli au moins 2/3 des suffrages exprimés lors de chacune des trois élections générales qu'a connu le pays.

Le chiffre avancé du demi-million de membres reste cependant problématique. S'il s'avérait réel, alors il faudrait admettre avec Tom Lodge que pour des raisons d'ordre technique, seules les adhésions récentes figuraient, en 2001, sur la nouvelle base de donnée informatisée de l'ANCYL. Les registres d'adhésion tenus par les provinces auraient ainsi été en cours de vérification. Cette situation se serait donc régularisée entre 2001 et 2004,

---

<sup>182</sup> ANC Youth League, *Organisational Report to 21st Congress, 1998-2001*.

<sup>183</sup> ANC Youth League 22nd National Congress, *2004 Organisational Report*.

<sup>184</sup> ANC Youth League, *Organisational Report to 21st Congress, 1998-2001*.

expliquant une telle augmentation.<sup>185</sup> Le rapport organisationnel du dernier congrès de l'ANCYL (2004) ne fait cependant aucune mention de quelque difficulté technique susceptible d'éclairer cette croissance exponentielle. Il indique en revanche que des difficultés relatives à cette même base de données ont empêché le recensement d'un nombre important de formulaires d'adhésion, ce qui laisse supposer un chiffre réel encore supérieur aux données officielles. Le même rapport conclut que l'ANCYL est une « organisation démocratique de masse » et que « le nombre de membres recensés dans la base de données démontre qu'en tant qu'organisation nous avons quantitativement grandi depuis 1998. »<sup>186</sup>

La procédure de comptabilisation des membres ne prend en compte que les « adhésions assorties d'une cotisation » (« paid-up membership »). Il semblerait cependant que cette règle ne soit pas toujours strictement appliquée.<sup>187</sup> Au niveau des branches, un formulaire d'adhésion est rempli par chaque nouveau membre, avant d'être expédié, par lots de dix, vers les bureaux provinciaux et nationaux pour saisie dans la base de données. Le fait que seul les lots complets soient expédiés aux échelons supérieurs est l'une des explications avancées pour expliquer l'inconnue sur un nombre de membres qui serait donc encore une fois plus élevé que celui aujourd'hui donné par l'ANCYL.<sup>188</sup>

Considérons maintenant sur cette question les chiffres de la province du Western Cape. Il s'agit d'une province de taille moyenne dans l'ANCYL. Représentant moins de 10% de la population sud-africaine, elle connaît une implantation de l'ANC moins importante qu'ailleurs, notamment parce qu'elle est surtout peuplée de *Coloureds*. D'après le rapport organisationnel pré-cité, l'ANCYL y aurait grandi de 7.466 membres en 2001 à 35.490 membres en août 2004. Or, lorsque nous demandons au Secrétaire-général de l'ANCYL dans cette province combien elle compte d'adhérents, elle nous donne, après vérification, le chiffre de 14.390 membres pour le mois de juillet 2004.<sup>189</sup> La contradiction entre ces deux données, qui n'est pas la seule que nous ayons relevée, fait apparaître une différence qui va du simple au double.

---

<sup>185</sup> Tom LODGE, « The ANC and the development of party politics in modern South Africa », pp.191-92.

<sup>186</sup> ANC Youth League 22nd National Congress, *2004 Organisational Report*.

<sup>187</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 3 mai 2005.

<sup>188</sup> Godfrey « Phasha », entretien, 26 avril 2005.

<sup>189</sup> Nomi NKONDLO, entretien, 20 avril 2005.

### III-1-2/ De l'importance des chiffres pour l'ANCYL

Le chiffre national d'un demi-million de membres semble donc plus que douteux, tout comme il est douteux que la plus grande province en terme d'adhérents, le Limpopo, soit passée de 17.000 à 179.000 membres en trois ans. Ce débat sur le nombre de membres est important pour au moins deux raisons. Il intéresse d'abord la représentation des branches de l'ANCYL lors du Congrès national, plus haute instance décisionnaire, qui se réunit tous les trois ans. Le congrès discute et oriente la politique de l'organisation avant d'élire un nouveau Comité exécutif national, dont le président, le secrétaire-général et le trésorier sont les membres les plus importants. Les branches sont représentées proportionnellement à leur taille : chacune envoie deux délégués pour ses cent membres ainsi qu'un délégué par cinquantaine supplémentaire. Toutes les branches d'une province se réunissent avant le Congrès pour déterminer une position commune. On conçoit donc la possibilité d'une « course aux adhésions » entre provinces, avec pour objectif de peser le plus lourd possible dans les décisions du Congrès. On imagine par exemple le poids potentiel du Limpopo, province qui aurait comptabilisé plus d'un tiers des adhérents de l'ANCYL en 2004.

Mais outre cette première explication, un second enjeu, que nous approfondirons en troisième partie, nous semble plus important. Les membres de l'ANCYL qui ont plus de 18 ans, sont encouragés à adhérer à l'organisation mère. Ce mouvement paraît logique dans le sens où l'une des fonctions constitutionnelles de l'ANCYL consiste à mobiliser la jeunesse derrière l'ANC. Une deuxième conséquence de cette adhésion à l'ANC se dessine pourtant : sans évoquer la possibilité d'un « entrisme » qui ne ferait pas sens dans le présent équilibre des forces politiques entre les deux organisations, on est en droit de penser que l'ANCYL peut utiliser ses adhérents pour peser sur les décisions de l'ANC. Cette conséquence n'est pas si logique qu'il y paraît dans le sens où la Youth league ne donne pas de consignes de vote explicites lors des Congrès nationaux de l'ANC. D'autre part, les délégués choisis par les branches de l'ANC pour les représenter ne seront pas forcément des membres de l'ANCYL. On peut néanmoins s'attendre à ce que les orientations officielles de cette organisation, comme par exemple lorsqu'elle se prononce en faveur d'un candidat pour la présidence de l'ANC, influencent le vote des délégués qui possèdent la double affiliation.

D'après le président de l'ANCYL, l'ANC aurait aujourd'hui 600.000 membres.<sup>190</sup> Les congrès de l'organisation-mère se tiennent tous les cinq ans et lors du dernier, en 2002, l'ANC comptait près de 420.000 membres, un chiffre qui a tendance à fluctuer de façon très importante entre les congrès et les élections sud-africaines.<sup>191</sup> Or, sachant que la plupart des membres majeurs de l'ANCYL sont en principe aussi affiliés à l'ANC, il en découle que la majorité des membres de l'ANC appartiendraient à sa ligue de jeunesse. De plus, si l'on en croit Rapule Tabane, les membres de l'ANCYL qui appartiennent aussi à l'ANC sont souvent parmi les plus actifs et possèdent parfois des positions dirigeantes dans les branches de l'organisation-mère, ce qui les mettrait souvent dans une posture de « déléguables ».<sup>192</sup> Cette réalité crée donc une situation ambiguë qui peut avoir des conséquences dans deux directions opposées : une plus grande subordination de l'ANCYL à l'ANC ou une influence de la ligue sur son organisation mère, qui irait plus loin que ses prises de position pour se manifester jusque dans le vote interne. L'élément clé qui peut faire basculer les membres de l'ANCYL d'une tendance à l'autre tiendrait donc finalement à l'équilibre des forces politiques entre les deux organisations.

### **III-1-3/ Une augmentation vraisemblable du nombre de membres entre 2001 et 2004**

Ce qui importe finalement, c'est que si le nombre de membres de l'ANCYL est vraisemblablement en augmentation, signe d'une certaine vitalité de l'organisation depuis 2001, l'incertitude sur le chiffre exact est maintenue par l'organisation elle-même. Il semble en effet être un enjeu, sur lesquels les acteurs insistent, mais dont les estimations sont divergentes. Il est néanmoins peu probable que l'ANCYL compte plus de membres de l'ANC. Ce flou a aussi selon nous pour objectif de galvaniser les « troupes », de s'affirmer en représentant massif, militant -et donc crédible- de la jeunesse sud-africaine et de se placer en organisation dirigeante par rapport aux alliés-concurrents que sont comme nous le verrons SASCO et la Ligue des jeunes communistes (Young Communist League –YCL), fondée en 2003. Il faut aussi souligner que si le nombre de militants n'est pas forcément un indicateur de la puissance de l'ANC, qui se fonde d'abord sur l'adhésion du corps électoral sud-africain –en ce sens, on peut « être ANC » sans adhérer légalement à l'organisation-, il a une signification plus grande dans le cas de l'ANCYL qui ne prend pas directement part à des élections.

---

<sup>190</sup> Fikile MBALULA, entretien, 13 avril 2005.

<sup>191</sup> Tom LODGE, « The ANC and the development of party politics in modern South Africa », op. cit.

<sup>192</sup> Rapule TABANE, entretien, 25 avril 2005.

D'après le rapport 2004 déjà cité, la majorité des membres de l'ANCYL seraient des femmes, alors qu'en 2001, 60% des adhérents étaient des hommes. La plupart des « Youth leaguers » ont autour de vingt ans et il est donc probable que leur engagement politique soit postérieur à 1994. En 2001, 60% des adhérents appartenaient à des branches situées dans des zones rurales ou dans de petites villes.<sup>193</sup> La cotisation annuelle (moins d'un euro) encourage les adhésions, mais il faut ensuite distinguer entre les membres « actifs », prenant part aux activités de l'organisation, et les autres qui forment sans doute la majorité des membres de l'ANCYL. Au point de vue de sa composition, l'ANCYL est beaucoup moins intégrée « racialement » que l'ANC. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer les leaderships des deux organisations. Les efforts de recrutement de l'ANCYL en direction des jeunes Blancs en sont aussi un indicateur.<sup>194</sup>

La branche est l'unité de base de l'ANCYL et elle est l'échelon qui lui pose le plus de problèmes. Car si les régions, les provinces et le national peuvent compter sur des « permanents » qui assurent leur fonctionnement, la vitalité d'une branche repose sur l'engagement et le dévouement de ses membres. Il existe ainsi des branches particulièrement efficaces, récompensées annuellement par le prix Anton Lembede, et d'autres qui le sont moins. En novembre 1999, après avoir pris note de l'état de faiblesse généralisée des branches et de leur incapacité à appliquer le Programme d'action » annuel (Programme of Action), le comité exécutif national de l'ANCYL lançait la campagne « Back to the basics ». Le rapport annuel du Secrétaire général rapportait en effet que la plupart des branches ne s'impliquaient pas dans leurs communautés et se contentaient de l'effectif minimum de cent membres comme s'il s'agissait d'un maximum.<sup>195</sup> Le rapport de 2004 souligne quant à lui que le problème du recrutement reste présent dans certains secteurs de la jeunesse : ouvriers, chômeurs et minorités (notamment chez les jeunes Blancs). On peut donc d'ores et déjà évoquer l'idée que l'ANCYL a du mal à séduire la jeunesse défavorisée, chose que nous expliquerons notamment plus loin par ses faiblesses idéologiques et l'éparpillement de ses activités. Les branches doivent pourtant en principe organiser des campagnes locales dont le

---

<sup>193</sup> Tom LODGE, « The ANC and the development of party politics in modern South Africa », op. cit., p.192.

<sup>194</sup> « 'Patriotic' whites join ANCYL », [www.news24.com](http://www.news24.com), 22 juillet 2005.

<sup>195</sup> African National Congress Youth League, *Annual Report 2000*.



contenu varie mais qui recouvrent des enjeux comme la prévention contre le Sida, la lutte contre la criminalité, la drogue, le nettoyage public.<sup>196</sup>

---

<sup>196</sup> ANC Youth League, Education and Training Unit, *Developing future leaders today. A handbook for ANC Youth League branches*, mars 1997.

## III-2/ Les enjeux du « Centralisme démocratique »: une organisation politique très structurée

### III-2-1/ Centraliser pour mieux gérer l'organisation

L'âge n'implique pas nécessairement dans l'ANCYL de relation de cadet à aîné politique. Aux échelons provinciaux et nationaux, il semblerait pourtant que les représentants de la génération des années 1980 soient majoritaires. Comme le rapporte Phillip Musekwa, les gens tendent à élire des personnes plus expérimentées,

« On ne peut pas rejoindre la Youth league aujourd'hui et devenir membre du comité exécutif national la même année. Il faut d'abord s'impliquer dans une branche (...) et sans doute plus tard au sein de la région, après au niveau de la province et de là au bureau national, ce qui prend plusieurs années. »<sup>197</sup>

La discipline de ses membres est un aspect important pour toute organisation. Certains de ses traits favorisent la démocratie. Nous avons par exemple pu constater, lors d'une réunion de branche de SASCO, la maturité des participants qui avaient tous moins de vingt-cinq ans. La plupart appartenait également à l'ANCYL et tous respectaient des codes très précis : temps de parole limité, ordre des interventions, débat contradictoire ordonné etc.<sup>198</sup> Mais la discipline peut aussi être un facteur limitatif du débat : c'est la « loi d'airain de l'oligarchie », mise en évidence par Roberto Michels et qui voit le rôle des militants de la base accaparé par leurs mandataires, cadres élus du parti. Pour Michels, organisation rime avec oligarchie.

Dans l'ANCYL comme dans l'ANC, le « centralisme démocratique » est un mode de fonctionnement revendiqué et opératoire. Ce modèle de gestion, que l'on doit à Lénine et que Rosa Luxembourg décrivait comme « un régime de caserne », « prévoyait l'élection des dirigeants d'un centre (comité central) disposant des pleins pouvoirs sur l'ensemble de l'organisation. »<sup>199</sup> Le président de l'ANCYL, Fikile Mbalula, nous explique ainsi que le Comité exécutif national, organe élu, peut choisir un thème à débattre dans les structures inférieures, débat dont il fait ensuite la synthèse.<sup>200</sup> Plus généralement, le centralisme démocratique signifie qu'entre les Congrès nationaux, le Comité exécutif ou le National Working Committee (bureau politique) prennent les décisions qui s'imposent au bon

---

<sup>197</sup> Phillip MUSEKWA, entretien, 13 avril 2005.

<sup>198</sup> SASCO Branch General Meeting, UCT, 19 avril 2005.

<sup>199</sup> Dominique COLAS, *Sociologie politique*, Paris, PUF, 1994, p.245.

<sup>200</sup> Fikile MBALULA, entretien, 13 avril 2005.

fonctionnement de l'organisation. Tirant leur légitimité de l'élection et de la délégation, ils ne doivent donc pas nécessairement consulter d'autres structures de l'ANCYL. Dans ce cas, la signification du centralisme démocratique implique que les décisions prises par une instance supérieure s'appliquent à toutes les structures inférieures. Ces dernières sont également censées participer à la décision dans une optique ascendante mais la logique descendante l'emporte généralement dans les organisations fonctionnant de la sorte. Cette concentration et cette monopolisation du pouvoir par les mandataires, amène finalement le petit groupe d'individus qui constitue la hiérarchie de l'organisation à oublier que la délégation les investit tout autant qu'ils ne façonnent eux-mêmes l'organisation, en tant qu'ils en sont le porte-parole.<sup>201</sup>

### III-2-2/ Le danger d'une réduction qualitative du débat interne

Le centralisme démocratique est souvent justifié par des impératifs pratiques. Il peut cependant brider le débat dans l'organisation. C'est ce que déplore Nandi Khumalo, ancienne membre du comité exécutif de l'ANCYL. Rappelant son engagement dans le mouvement étudiant et dans celui de la jeunesse des années 1980, elle explique que son passage à l'ANCYL a été un choc par rapport à cette « culture » d'organisation dans laquelle elle avait politiquement mûri :

« Je pense que la culture de débat dans l'ANC Youth League est très limitée. (...) c'est quelque chose qui est arrivé avec la génération d'il y a environ cinq ans, mais c'est aussi venu avec la génération qui a relancé l'ANC Youth League. La culture de débat que tu trouverais dans les organisations étudiantes est significativement différente de celle que tu peux trouver dans l'ANC Youth League. (...) Dans l'ANC Youth League, il y a une insistance sur la ligne. (...) Il y a une position, une position dominante qui se résume bien souvent dans la position du président de l'organisation. Donc tu peux débattre, mais l'espace pour un vrai débat, vrai, énergique et dont l'issue peut être une autre décision, est limitée en comparaison. »<sup>202</sup>

Et elle ajoute que l'absence de débat est aussi liée au fait que l'éducation politique, historiquement faible dans l'ANCYL par rapport à des organisations étudiantes souvent marxistes, limite également la capacité des nouveaux membres à se lancer dans des débats d'idées :

« Si tu tentes de débattre, c'est comme si tu étais en désaccord alors qu'en fait tu es juste en train de débattre. C'est ça le problème, réduire tout débat à une opposition. Et oui, je veux dire que tu es l'objet d'attaques, de ridiculisations (...) »<sup>203</sup>

---

<sup>201</sup> Pierre BOURDIEU, « La délégation et le fétichisme politique », *ARSS*, n°52-53, Juin 1984, pp.49-55.

<sup>202</sup> Nandi Khumalo, entretien, 4 mai 2005.

<sup>203</sup> *Ibid.*

A propos de la démocratie interne, il faut aussi distinguer entre les structures nationales et les structures provinciales. Pour Tom Lodge,

« les réunions provinciales et les membres des branches jouissent en réalité d'une indépendance considérable car il est difficile de les superviser ; mais quand on en vient à des décisions politiques clés, (...) il y a concentration en haut de l'organisation. »<sup>204</sup>

Chose que confirme Nandi Khumalo, qui ajoute :

« Quand j'étais dans la Youth league, il existait une approche coopérative qui était particulièrement caractérisée par une approche haut/ bas. (...) Oui, il y avait bien un engagement des provinces, elles participaient et formulaient les débats du comité exécutif, mais en général ce dernier pratiquait un degré élevé de centralisme démocratique comme certains l'appellent. Et je pense qu'il y a une limite très fine entre le centralisme démocratique et une approche complètement hiérarchique. »<sup>205</sup>

Cette diminution du degré de débat dans l'organisation est aussi valable pour l'ANC qui, si l'on en croit plusieurs analystes, se caractériserait par une diminution du rôle des branches et le fait que le comité exécutif, aux mains de Thabo Mbeki et de ses alliés, serait de facto le véritable organe décisionnaire.<sup>206</sup> Dans l'ANC comme dans l'ANCYL, il existe aussi une « culture du consensus » qui veut que lors des Conférences nationales, un accord soit atteint à l'unanimité plutôt qu'à la majorité. Le problème de ce principe de consensualité est qu'il tend aussi à réduire le débat. Par exemple, en pratique, l'élection du président de l'ANCYL ne constitue en général qu'un vote de confirmation puisqu'il est élu sans concurrent et que les opposants potentiels ont été « convaincus » par des médiations préalables, auxquelles l'ANC prend parfois part, de se retirer de la course.

### III-2-3/ Le contrôle du débat par la rétribution

Un second moyen de discipliner les membres de l'organisation passe par l'intéressement et ce que Daniel Gaxie nomme la « rétribution du militantisme ».<sup>207</sup> On s'attend logiquement à ce que l'aspect de la rétribution matérielle soit limité dans les organisations politiques de jeunesse qui ne disposent en général pas de ressources importantes. En 2001, L'ANCYL avait quarante employés, dont dix dans les bureaux nationaux, vingt-sept dans les provinces et trois affectés au National Working Committee.<sup>208</sup> La plupart de ces « permanents » rémunérés par l'ANC et leur nombre semble justifié par les nécessités de fonctionnement de l'organisation.

<sup>204</sup> Tom LODGE, entretien, 12 avril 2004.

<sup>205</sup> Nandi Khumalo, entretien, 4 mai 2005.

<sup>206</sup> William Mervin GUMEDE, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, op. cit.

<sup>207</sup> Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétribution du militantisme », op. cit.

<sup>208</sup> ANC Youth League, *Organisational Report to 21st Congress*, 1998-2001.

Au niveau des ressources, la rétribution provient donc principalement d'un mode de financement qui suscite bien des critiques, dans l'organisation et en dehors. Car alors que l'ANCYL collectait encore des fonds auprès des donateurs internationaux au milieu des années 1990, cette source d'approvisionnement s'est peu à peu tarie. L'ANC n'étant pas prêt à financer l'organisation et l'adhésion étant d'un apport mineur, elle a donc eu recours à un fonds d'investissement privé : Lembede Investments. Son trésorier nous a ainsi confirmé que l'ANCYL « jouait en bourse » et que c'était là sa source première de revenus.<sup>209</sup> Lembede possède des intérêts importants dans le secteur minier, les services financiers, le secteur forestier, la propriété foncière et les télécommunications. Ce fonds d'investissement a fait l'objet, au cours des dernières années, d'un certain nombre de scandales financiers. L'enrichissement personnel de certains membres de l'ANCYL a été mis en évidence, à l'instar de celui de Lunga Raymond Ncwana, dont l'ascension dans le monde des affaires « semble en partie résulter de son implication dans l'ANCYL du Western Cape ». <sup>210</sup> Andile Nkuhlu, actuel membre du Comité exécutif national, a également été impliqué dans une affaire de corruption pour l'attribution d'un marché forestier.<sup>211</sup>

La rétribution de la fidélité peut aussi prendre d'autres formes comme la promotion politique. Dans le cas de l'ANCYL, il s'agit par exemple de la possibilité de nommer certains de ses membres dans des organisations gouvernementales de promotion des intérêts de la jeunesse, comme la Commission nationale de la jeunesse (National Youth Commission – NYC) ou le Fond Umsobomvu pour la jeunesse (Umsobomvu Youth Fund – UYF). Mais il s'agit surtout de la composition des listes de « jeunes députés », qui sont remises à l'ANC tous les cinq ans dans le cadre des élections nationales, provinciales et locales. Elles remplissent des quotas de jeunes-gens qui figureront sur la liste électorale de l'ANC. Le problème de ce mode de fonctionnement, qui explique sans doute aussi certains dysfonctionnements, est que cette rétribution concerne une élite. Ainsi, dans le contexte de chômage endémique, bien des adhérents aux branches sont-ils déçus lorsqu'ils réalisent que l'ANCYL ne leur procurera pas d'emplois ou de facilités d'insertion professionnelle. Car si l'appartenance à l'organisation peut permettre de se rapprocher des réseaux du pouvoir, les opportunités demeurent limitées au niveau local.<sup>212</sup>

---

<sup>209</sup> Phumezo MQINGWANA, entretien, 26 avril 2005.

<sup>210</sup> « ANC Youth League in dodgy new deal », *Mail & Guardian*, 28 janvier 2005.

<sup>211</sup> « Allegations Threaten Forestry Privatisation », *Business Day*, 8 juillet 2002.

<sup>212</sup> Rapule TABANE, « What's left of the youth league ? », *Mail & Guardian*, 20-26 août 2004.

Les avantages collectifs procurés par l'adhésion à l'ANCYL sont également très faibles. Peu de militants peuvent vivre « de la politique » et ceux qui vivent « pour la politique » trouvent naturellement une récompense symbolique dans l'appartenance à l'exécutif d'une branche. Mandla Ramizi nous donne l'exemple, dans son township natal de Soweto, d'une branche accaparée par de « petits voyous », qui renforcent ainsi leur position mais limitent aussi ce faisant les vellétés d'adhésion.<sup>213</sup>

Un dernier aspect de la fidélité à la « ligne » de l'organisation considère les processus disciplinaires qui restent cependant peu nombreux. L'ancien secrétaire provincial du Mpumalanga, James Nkambule, a par exemple été exclu de l'ANCYL pour avoir nui à la crédibilité de l'organisation, alors que différents membres de l'exécutif provincial s'affrontaient suite à la mort de son président. Finalement, si le débat est toléré dans l'ANCYL sans forcément avoir d'impact décisif, l'exposition de dissensions en place publique est fortement dépréciée et parfois réprimandée. Le vice-président, Reuben Mohlaloga a ainsi récemment été contraint de s'excuser en public pour s'être exprimé devant la presse, en dehors de la ligne de l'organisation, sur la question de la présidence de l'ANC.

---

<sup>213</sup> Mandla RAMIZI, entretien, 12 avril 2005.

### III-3/ Les limites de l'organisation : quelle idéologie pour l'ANCYL ?

#### **III-3-1/ Une pluralité de profils et d'orientations**

La mobilisation collective est parfois fondée sur les notions d'intérêt et de profit individuel, mais elle est aussi largement le produit d'idées. Les entreprises politiques sont en effet des entreprises idéologiques, en cela que leur raison d'être est aussi de défendre et de promouvoir des idées. Comme nous le verrons au chapitre IV, la Young Communist League est par exemple une organisation socialiste. Localiser et définir l'idéologie dominante de l'ANCYL relève d'un exercice bien plus complexe.

L'ANCYL a récemment été élue à la présidence de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique. Cette organisation est de tendance communiste, mais l'ANCYL siège également à l'Union internationale de la jeunesse socialiste, qui prône la social-démocratie et la « troisième voie ». En 2004, faisant le bilan de ses trois mandats au cours d'un discours fleuve, Malusi Gigaba rappelait la filiation de l'organisation avec l'ANCYL des « pères fondateurs » et ses liens avec l'ANC. Il expliquait la nécessaire adaptation aux conditions nouvelles de la démocratie, tâche qui aurait constitué l'entreprise majeure de l'ANCYL à partir de 1994. Il reprenait le slogan « Fight, Produce, Learn », incarnant le combat de la Youth league pour une « meilleure existence », à travers le travail et l'apprentissage. Il condamnait enfin avec violence les « tendances opportunistes » de certains membres d'extrême gauche qui voudraient faire de l'ANCYL un instrument anti-ANC (référence à la YCL).<sup>214</sup> Le rapport du congrès condamnait aussi fermement la récente grève générale orchestrée par le COSATU, comme un « acte d'insubordination visant à renverser le gouvernement ». Tout comme Peter Mokaba et Fikile Mbalula, les dirigeants de l'ANCYL sont souvent d'anciens membres du SACP devenus fermement anti-communistes.

La comparaison entre ces trois personnages (voir photos en annexes) permet pourtant d'établir des nuances significatives. Gigaba fut le moins charismatique des trois. Technocrate diplômé d'études politiques, il avait l'habitude d'endormir ses auditeurs par de longs discours souvent bureaucratiques. Un peu à la façon de Mbeki, Gigaba préférait les interactions

---

<sup>214</sup> ANCYL, « Political Report of the President, Malusi Gigaba, to the 22nd National Congress of the African National Congress Youth League », Johannesburg, 19 août 2004.

individuelles aux grandes réunions de masse, « c'était quelqu'un de timide ».<sup>215</sup> Contrairement à son prédécesseur et à son successeur, il préférerait se faire appeler « président » plutôt que « comrade ». Tom Lodge résume ainsi sa présidence de l'ANCYL :

« Il a contribué à professionnaliser et à moderniser la ligue, à informatiser ses registres d'adhésion et il fut spécifiquement responsable du développement des relations de proximité entre la ligue et le monde des affaires. »<sup>216</sup>

A l'opposé, Peter Mokaba était un tribun réputé, un dirigeant populaire et populiste contre lequel Gigaba lui-même explique qu'il

« a dû réinventer un style de leadership approprié aux circonstances. A son époque, personne n'aurait pu faire mieux que Peter –il comprenait les jeunes, leur colère et leurs espoirs, mais aussi parce qu'il commandait les jeunes. Ce que Peter disait nous le faisons. Il représentait la jeunesse devant l'ANC et l'ANC devant la jeunesse. »<sup>217</sup>

Sous Mokaba,

« la différence était bien sûr que la Youth league était beaucoup plus militante (...), assez redoutable mais très militante, les dirigeants avaient de la stature et bénéficiaient -bien que je sois en train de te donner un point de vue critique- du soutien de la majorité de la jeunesse sud-africaine, qui s'identifiait au message de la Youth league. »<sup>218</sup>

De Fikile Mbalula, on connaît l'« ascension météorique vers la présidence de l'ANC Youth League »<sup>219</sup>, mais on perçoit aussi un changement de style par rapport à Gigaba. Certains de ses traits rappellent Peter Mokaba et son âge (33 ans) en fait le dernier représentant de la génération des années 1980. Issu d'une famille de fermiers du Free State, il veut donner l'image d'une ligue vivante, radicale et capable de mobiliser la jeunesse. Cette aspiration à un nouveau radicalisme s'est par exemple ressentie dans les violentes attaques de l'ANCYL contre Tony Blair et ses positions tranchées en faveur du régime de Robert Mugabe. A ce sujet, il faut souligner que l'ANCYL reflète sans doute l'opinion de la majorité de ses membres, qui vit dans des zones rurales où le problème de la terre est central.

L'idéologie de l'ANCYL repose naturellement toujours sur celle de l'ANC : promotion de la démocratie, non-sexisme et non-racialisme. La Youth league applique par exemple désormais un quota de 40% de femmes à tous les niveaux de l'organisation, chiffre supérieur à celui appliqué dans l'ANC, mais qui demeure inférieur à la proportion de femmes

---

<sup>215</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>216</sup> Tom LODGE, entretien, 12 avril 2005.

<sup>217</sup> Jonathan ANCER, « Asking only to Serve », *Tribute*, juin 2003, p.31.

<sup>218</sup> Nandi Khumalo, entretien, 4 mai 2005.

<sup>219</sup> « President Profile », ANC Youth League, .



présentes dans l'organisation. Elle tend également à se rapprocher des organisations de la jeunesse blanche à travers des contacts réguliers et des activités communes.

### **III-3-2/ L'obsession de la représentativité : une idéologie du « nombre » ?**

En l'absence d'idéologie homogène ou spécifique, et même si dans l'ANCYL comme dans l'ANC, la vision dominante « libérale » ou « centriste » (notamment en termes socio-économiques) semble l'avoir emporté, c'est bien la capacité à mobiliser et à représenter la jeunesse sud-africaine dans son entier qui fonde le credo et l'identité –souhaitée et revendiquée- de l'ANCYL. Pour Mbalula, elle doit faire entendre sa voix sur les sujets qui touchent la jeunesse, à l'instar du chômage et de la pauvreté.

Le problème de la Youth league relève alors d'une certaine « schizophrénie » caractéristique de ses « tâches jumelles » déjà évoquées : comment à la fois mobiliser la jeunesse derrière l'ANC, tout en défendant ses intérêts, défense qui requiert forcément une opposition à certaines politiques du gouvernement ANC ? Pour résoudre ce problème l'ANCYL est donc passée d'une approche en terme de libération à un discours développementaliste. Elle a changé sa posture de lutte contre l'État en un rapport de coopération avec le gouvernement. Cette coopération trouve sa place dans trois institutions mises en place depuis 1994 :

- la National Youth Commission (NYC, 1996), structure gouvernementale chargée d'étudier la mise en place d'une politique de la jeunesse, au sein de laquelle la Youth league possède ses représentants. Un de ses plus grands succès fut la mise en place du Service national de la jeunesse (National Youth Service), qui engage les jeunes dans des travaux publics afin de leur offrir une rémunération et une formation. Une de ses principales limites reste le fait de n'être qu'une agence gouvernementale et non un ministère.
- Le Umsobomvu Youth Fund (2001), qui offre des opportunités de financement à de jeunes entrepreneurs, est l'un des succès revendiqués de la NYC.
- Le Conseil de la jeunesse sud-africaine (South African Youth Council, -SAYC), organisation de la société civile qui rassemble les différentes organisations de jeunesse, du local au national, dans une perspective de débat et de lobby du gouvernement et de la NYC.

Comme l'exprime Phillip Musekwa,

« Lorsque nous nous prononçons sur de telles questions, nous ne disons pas que nous parlons de questions relatives à l'ANCYL, ce que nous disons, c'est qu'il s'agit de questions qui touchent la jeunesse. Parce que nous pensons que nous devons fournir un leadership à la jeunesse sud-africaine dans son entier, sans distinction d'idéologie »<sup>220</sup>

Cette volonté d'embrasser la jeunesse où qu'elle se trouve s'exprime aussi dans l'implantation de l'ANCYL sur les campus universitaires, installation qui causa, comme nous le verrons au chapitre suivant, des problèmes importants avec SASCO. L'Alliance de la jeunesse progressiste (Progressive Youth Alliance –PYA), structure qui rassemble la plupart des organisations anciennement affiliées à SAYCO, recouvre aussi cette fonction. Elle peine néanmoins à s'imposer comme autre chose qu'une structure « en creux ».

La présidence de Mbalula semble augurer d'une plus grande implication concrète de l'ANCYL dans les domaines socio-économiques qui touchent à la jeunesse. Rapule Tabane souligne ainsi que le nouveau président se rend presque tous les mois dans différentes provinces, sur des campus, afin de promouvoir l'action de l'ANCYL et de lutter contre l'exclusion financière, qui est aujourd'hui un enjeu important dans l'éducation.<sup>221</sup> D'autre part, si les positions de l'ANCYL sur la dé-racialisation du rugby et d'autres sports sont justifiées et représentent sans doute des préoccupations réelles, son soutien à la posture ambiguë du gouvernement sur le Sida est problématique, compte-tenu de l'impact de la pandémie sur les franges jeunes de la population. L'ANCYL des débuts avait pourtant très vite pris conscience de la crise du Sida et ce, même si Peter Mokaba, sans doute mort des suites de cette maladie, rallia par la suite les thèses controversées de Mbeki. Le point de vue du président sud-africain, qui remettait en cause le lien entre le VIH et le Sida, était certes plus complexe que l'on a bien voulu le dire, puisqu'il liait aussi la maladie au problème de la pauvreté. Il n'empêche qu'il entretint une confusion « déplacée » dans le contexte sud-africain. Gigaba suivit quant à lui la position de Mbeki et celle de Mokaba, ne condamnant pas les déclarations de Manto Tshabalala-Msimang, ministre de la santé, lorsqu'elle affirma que l'on pouvait soigner la maladie en s'alimentant d'ail.<sup>222</sup>

---

<sup>220</sup> Phillip MUSEKWA, entretien, 13 avril 2005.

<sup>221</sup> Rapule TABANE, entretien, 25 avril 2005.

<sup>222</sup> « So Many Questions with Malusi Gigaba », *Sunday Times*, 17 août 2003.

Globalement, le problème de l'ANCYL reste qu'en voulant réunir toutes les idéologies, représenter toute la jeunesse et batailler sur tous les fronts, elle finit par entraîner une confusion qui n'est pas forcément favorable à sa volonté de recrutement -en l'absence de résultats concrets dans l'amélioration des conditions de vie des jeunes- et au bon fonctionnement de ses branches. De plus, tout en récusant systématiquement les allégations et les enquêtes relatives à la dépolitisation de la jeunesse<sup>223</sup>, la Youth league a elle-même nourri cette distanciation du politique. Prétendant se rapprocher des préoccupations de la jeunesse d'aujourd'hui, elle véhicule une « culture jeune » faite de musique kwaito, de belles voitures et de consommation. Les dépenses extravagantes entreprises pour la célébration de ses soixante ans illustrent cette idée.<sup>224</sup> La rubrique « lifestyle » de son site Internet confirme aussi bien ce propos. La société de consommation est en effet toujours inaccessible à la majorité des membres de l'ANCYL.

Nous allons maintenant nous intéresser aux divergences idéologiques et aux différents courants qui parcourent l'organisation, afin de mieux cerner les lignes de tension et les enjeux qui la façonnent.

---

<sup>223</sup> ANC Youth League Statement on the State of the Youth Survey, 22 juin 2005.

<sup>224</sup> Wisani WA KA NGOBENI, « Big bash hangover », *Mail&Guardian*, 3 juin 2005.

#### IV-1/ La Progressive Youth Alliance : une volontaire « confusion des appartenances » ?

##### IV-1-1/ La multiplicité des adhésions comme mode opératoire

La Progressive Youth Alliance (PYA) apparaît à première vue comme une « mini alliance tripartite ». Elle regroupe l'ANCYL, la Young Communist League (YCL), les deux organisations estudiantines SASCO et COSAS, ainsi que d'autres organisations, notamment religieuses. Ces organisations sont coordonnées par l'ANCYL et s'engagent dans des actions communes sur une base ponctuelle. Elles conservent néanmoins toute leur indépendance organisationnelle et programmatique. En ce sens, la PYA reprend l'alliance qui existait dans les années 1980 autour de SAYCO. Mais la PYA n'est pas l'alliance tripartite, laquelle regroupe l'ANC, le SACP et le COSATU. Celle-ci est en effet une coalition gouvernementale, qui dirige le pays depuis 1994 et s'accorde sur un programme commun de gouvernement. Il s'agit également d'une alliance historique, puisque l'ANC et le SACP avaient créé ensemble un Conseil Révolutionnaire, en 1961. Les deux organisations, alliées et en exil, reconnaissent par ailleurs la double appartenance de leurs membres. Dans les années 1970 et 1980, le SACP prit ainsi peu à peu l'ascendant dans l'ANC, avant de devenir une tendance minoritaire dans les années 1990.

La constitution de l'ANCYL stipule que « l'adhésion double ou multiple d'un individu est la bienvenue tant qu'elle concerne l'appartenance à des organisations dont les politiques et les programmes ne sont pas hostiles à ceux de l'ANC Youth League. » Cette possibilité d'adhésions multiples explique en partie le fait que l'ANCYL soit, tout comme l'ANC, si souvent qualifiée de « grande Église » (« Big Church »). Toutes ces organisations adhèrent en outre au programme de la Révolution démocratique nationale (National Democratic Revolution) prôné par l'ANC.

Nomi Nkondlo, Secrétaire général de l'ANCYL dans le Western Cape, explique que « nous avons plusieurs adhésions, des adhésions multiples ». Elle-même est membre de l'ANCYL, de la Women's League, de l'ANC, de la YCL et du SACP. Lorsque je lui demande pourquoi elle adhère aussi à la YCL et au SACP, elle répond que « c'est ma propre conviction, ma propre croyance au socialisme. » Quand je lui demande si l'ANCYL et la YCL ont le même

programme, elle répond que non puisque l'ANCYL n'est pas une organisation socialiste. Mais elle ajoute que le programme de la National Democratic Revolution ouvre aussi bien l'ANC à des « communistes » qu'à des « capitalistes ». Lorsque je lui demande finalement si elle se sent plus proche du SACP ou de l'ANC, elle répond : « Je me sens appartenir aux deux dans le sens où mon introduction au politique s'est faite à travers l'ANC, et ce n'est qu'après que j'ai commencé à comprendre la politique du parti communiste. »<sup>225</sup> Il est intéressant de noter Nomi Nkondlo se fait tour à tour le porte-parole des différentes organisations auxquelles elle appartient, alors que je l'interroge en tant que Secrétaire provincial de l'ANCYL.

Une des premières significations de la PYA est donc toujours liée à cette volonté qu'a l'ANCYL d'embrasser la part la plus vaste possible de la jeunesse, sans distinction d'idéologie mais aussi au détriment de l'idéologie. Car si les seuls objectifs du non-racialisme et de la démocratie constituaient en-soi un programme d'action contre l'apartheid, il s'agit aujourd'hui d'horizons vagues et indéfinis. Un document de la YCL précise à ce sujet que « l'état politique, idéologique et organisationnel de la progressive youth alliance est une source d'inquiétude majeure pour tous les activistes du mouvement congressiste. »<sup>226</sup>

Kuli Marope, étudiante de UCT, membre de SASCO, de l'ANCYL et de la YCL, siégeait aux Comités exécutifs de branche des trois organisations. En lui faisant remarquer qu'au cours de notre conversation elle ne cesse d'alterner les références aux trois structures, je lui demande quelle est son appartenance première. Elle me répond qu'en tant qu'étudiante, elle s'identifie d'abord à SASCO.<sup>227</sup> Il apparaît par ailleurs que la « communauté militante » de UCT est relativement réduite et que la plupart de ses membres appartiennent au moins à deux des trois organisations citées. Ce qui ne va pas sans poser certains problèmes. Lors de la réunion à laquelle j'ai pu assister, les débats ont oscillé autour de cette « confusion des adhésions ». Un des militants présents faisait ainsi remarquer qu'elle était nuisible au recrutement car elle entretenait une confusion dans l'esprit des aspirants potentiels. Ces derniers, voyant toujours les même personnes dans les réunions des trois organisations, se demandent en effet quelle différence il existe entre elles. La confusion suscite donc une méfiance et dans le cas du rapport entre l'ANCYL et SASCO, elle a été un frein à l'extension du nombre d'adhérents.

---

<sup>225</sup> Nomi NKONDLO, entretien, 20 avril 2005.

<sup>226</sup> YCL, « Political and Ideological Basis of the PYA and the post-Apartheid NDR Condundrum(s) », *A Discussion Paper for Young Communist League Polity Conference*, 2005.

<sup>227</sup> Nkululeko MAROPE, entretien, 22 avril 2005.

#### IV-1-2/ Une confusion entre « adhésion » et « appartenance »

Le terme « membership » peut aussi jouer sur le double sens d' « adhésion » et d' « appartenance ». Lors de notre première conversation avec Oscar Van Heerden, il rend cette confusion explicite en expliquant que « tu portes différentes casquettes, le lundi soir je suis un membre de la Youth league, je suis dans une réunion et je parle au nom de la Youth league, le mercredi et le jeudi j'appartiens à SASCO. »<sup>228</sup> Car « adhésion » rime nécessairement avec « appartenance » dès lors que les deux organisations en jeu ont une relation conflictuelle, comme ce fut précisément le cas entre SASCO et l'ANCYL ou entre l'ANCYL et la YCL ; nous analyserons ces conflits dans les sections qui suivent.

Buti Manamela est Secrétaire général de la YCL, membre du SACP, simple membre de l'ANCYL et de l'ANC. Il explique :

« Je me rends à des réunions de l'ANCYL (...) surtout au niveau local, j'y exprime mes positions en tant que jeune communiste. (...) Le problème est que le fait d'être un jeune communiste ne veut pas nécessairement dire que dès que j'entre dans des structures de l'ANCYL, alors je cesse d'être un jeune communiste. (...) Tu ne peux pas simplement abandonner ce en quoi tu crois parce tu te trouves dans les structures d'un parti différent. »<sup>229</sup>

Ce qu'indique cette « confusion des appartenances », volontaire et assumée, c'est l'existence d'un front fort et uni qui regroupe des tendances idéologiques différentes. Mais ce qu'elle masque, c'est l'existence des conflits profonds qui traversent l'organisation. Ce que l'exécutif dirigeant de l'ANCYL tend à réduire à des luttes d'intérêts entre « factions » relève en fait de conflits d'idées qui expriment une lutte de ses membres pour la « définition légitime [de l'organisation] et pour le droit de parler au nom de l'entité et de la marque collective dont ils contribuent par leur compétition à entretenir l'existence ou plutôt la croyance en l'existence. »<sup>230</sup> Le courant dirigé par Malusi Gigaba est toujours dominant dans l'ANCYL, comme celui de Thabo Mbeki l'est dans l'ANC, mais il existe une contestation grandissante au sein de l'organisation.

#### IV-1-3/ La montée en puissance de la contestation interne

Le Congrès national de 2004 avait été marqué par de fortes réprimandes visant l'aile gauche de l'organisation et l'ANCYL avait même été jusqu'à s'ériger en « chien de garde »

<sup>228</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>229</sup> Buti MANAMELA, 14 avril 2005.

<sup>230</sup> Michel OFFERLE, *Les partis politiques*, op. cit., p.25.

du gouvernement en réprimandant comme nous l'avons vu le COSATU pour sa grève générale. C'était alors le rapport du Secrétaire général de l'organisation et actuel président de l'ANCYL, Fikile Mbalula, qui s'attaquait au COSATU. Or il apparaît que ce rapport fut violemment contesté par un nombre important des délégués présents au Congrès. Ils arguaient du droit à la divergence au sein de l'alliance tripartite et demandaient aux dirigeants de l'ANCYL de cesser leurs recours à une terminologie « hostile à la classe ouvrière ». <sup>231</sup> Moins d'un an plus tard, un communiqué du bureau national de l'ANCYL déclarait :

« Le leadership de l'ANCYL, après avoir discuté de l'impact de la grève [juin 2005] du COSATU et dans le contexte plus large du débat sur le chômage parmi les jeunes, s'est résolu à rejoindre la grève du COSATU. (...) Le président de l'ANCYL, Fikile Mbalula, participera à la grève et manifesterà avec le COSATU à Johannesburg. » <sup>232</sup>

Ce changement de position, opéré par ces même dirigeants qui, un an plus tôt, s'opposaient fermement au COSATU, semble donc indiquer l'existence d'une capacité de contrôle de la base du mouvement sur ses cadres élus. Cette capacité de contrôle et de débat interne, diminués mais persistants, sont aussi soulignés par Tom Lodge à propos de l'ANC. Il appuie son argumentation sur deux débats importants qui ont ponctué la première présidence du mouvement par Mbeki, entre 1997 et 2002 : les politiques économiques et la réponse à la pandémie de Sida. Sur le second débat en particulier, après une longue période de silence imposée par le président et le comité exécutif, les contestations internes ont fini par produire des résultats. <sup>233</sup> Nous allons maintenant revenir sur un conflit important qui se développa au sein de la PYA et dans l'ANCYL.

---

<sup>231</sup> Rapule TABANE, « ANC youth back Cosatu's cause », *Mail&Guardian*, 27 août 2004.

<sup>232</sup> ANC Youth League, « ANC Youth League joins COSATU stay-away », 27 juin 2005.

<sup>233</sup> Tom LODGE, « The ANC and the development of party politics in modern South Africa », op. cit.

## IV-2/ La remise en cause des aspirations hégémoniques de l'ANCYL

### **IV-2-1/ SASCO et l'ANCYL s'affrontent**

Après plusieurs années de discussions, le Comité exécutif de l'ANCYL prit la décision, en 1992, d'installer des branches sur les campus des institutions sud-africaines d'enseignement supérieur où SASCO représentait jusque là les étudiants supportant l'ANC. Par ce geste, la Youth league remettait en question un accord initialement conclu avec SANSKO (devenu SASCO en 1991). Cet accord stipulait que les étudiants membres de l'ANCYL devaient rejoindre la branche de l'organisation la plus proche de leur campus. SANSKO devait aussi s'assurer que ses membres participeraient activement aux activités de la Youth league. En contrepartie de la préservation du « monopole » de SANSKO sur les campus, des « forums » devaient y être mis en place. Leur statut restait vague mais ils ne doubleraient pas les activités de l'organisation estudiantine.<sup>234</sup>

Peter Mokaba justifia la décision de l'ANCYL, qui créait de facto une concurrence entre les deux organisations alliées, en expliquant que SASCO ne faisait pas partie de l'ANC. Il ajouta que SASCO était une organisation strictement étudiante alors que l'ANCYL, organisation politique, aurait pour mission de mobiliser les étudiants derrière l'ANC.<sup>235</sup>

C'était bien sûr là « jouer sur les mots » et SASCO ne s'y trompa pas. L'histoire de l'organisation, disponible sur son site Internet, explique en effet que SASCO continue aujourd'hui « de tirer son orientation politique du MDM tel que dirigé par l'ANC ». Le document ajoute que « SASCO s'est affirmé comme l'une des composantes les plus critiques au sein du MDM et de la progressive Youth Alliance. »<sup>236</sup> Autre preuve de cette proximité de SASCO avec l'ANC : ses bureaux nationaux se trouvent également à Luthuli House.

De cette époque, Nandi Khumalo se souvient :

« Quand le débat a émergé, nous avions le sentiment à l'intérieur de SANSKO que nous étions des membres de l'ANCYL, nous avions une alliance avec l'ANCYL et qu'en tant qu'organisation autonome, nous étions membres de l'ANC et que nous avions une tâche collective, celle de bâtir un mouvement puissant et démocratique de la jeunesse dans ce pays. (...) Le sentiment de SANSKO était que nous avions COSAS et SANSKO et que c'était leur responsabilité que de s'assurer que dans les faits et en idées, les valeurs de l'ANC sont comprises, acceptées et intégrées par la communauté étudiante, et que de ce fait il était inutile d'établir des branches de l'ANCYL sur les campus. (...) Le problème de ce débat était selon moi qu'il y a toujours eu cette idée sous-jacente selon laquelle SASCO

---

<sup>234</sup> SANSKO, *Lettre du Secrétaire général de SANSKO, Moss Sekhu, à l'attention du Secrétaire général de l'ANC Youth League, Rapu Molekane*, 28 février 1991.

<sup>235</sup> *Horizon*, Vol.2/n°3, 1992.

<sup>236</sup> *A brief history of SASCO and the student movement : An ABC of the organization*,



et COSAS en particulier, sont trop radicaux et trop indépendants et qu'ils critiquent parfois les positions de la Youth league. »<sup>237</sup>

La décision de l'ANCYL était donc visiblement aussi motivée par l'ambition politique de contrôler le bras étudiant de la « Youth Alliance » et elle a été prise comme une forme de « trahison ». Car SANSCO, de même que COSAS, avait souhaité conserver toute son indépendance lors du retour de l'ANC en Afrique du Sud. L'organisation aurait pu se fondre dans l'ANCYL mais il n'en fut rien. Oscar Van Heerden, soulignant également la proximité entre SANSCO et le SACP, explique que Nelson Mandela lui-même participa à la médiation entre les deux organisations et que

« sa position était que la Youth league devait étendre ses branches aussi loin que possible. Son argument se basait sur celui de SASCO : "Comment pouvons nous vous faire confiance pour défendre le programme de l'ANC alors que vous ne voulez pas être l'ANC ? Nous devons donc envoyer nos propres gens pour être l'ANC". Je mentionne ce point [du lancement des branches de l'ANCYL sur les campus] parce cela faisait partie de la campagne de l'ANCYL pour devenir hégémonique. »<sup>238</sup>

Cette décision de l'ANCYL ne pouvait d'ailleurs qu'être nuisible en terme de résultats politiques. Nuisible pour SANSCO mais aussi pour l'ANCYL elle-même qui, au mieux, doublait de facto l'organisation étudiante et au pire divisait leurs forces. Ce choix fut d'autant plus absurde que les campus, dont beaucoup sont encore majoritairement peuplés d'étudiants blancs, sont des zones particulièrement difficiles à « conquérir » pour les organisations congressistes. Les deux structures continuent en fait d'allier leurs forces lors de l'élection des Conseils représentatifs des étudiants (Student Representative Councils –SRC). A UCT, elles demeurent malgré tout très faibles, puisque la branche locale de SASCO ne compte que 68 membres alors que celle de l'ANCYL en posséderait environ 300.<sup>239</sup>

#### **IV-2-2/ L'opposition à Malusi Gigaba**

Un second élément allait précipiter les tensions entre SASCO et l'ANCYL et avoir une résonance encore plus large. En 1999, le président de la ligue, Malusi Gigaba, décida, avec succès, de briguer un siège de député au parlement national. Sa décision violait la constitution de l'ANCYL, qui exige de son président qu'il en soit un « membre à plein temps ». Lorsqu'il voulut amender la constitution en sa faveur lors du Congrès de Bloemfontein (2001), une majorité des délégués s'opposa à sa volonté. Il fut finalement

---

<sup>237</sup> Nandi Khumalo, entretien, 4 mai 2005.

<sup>238</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>239</sup> Nkululeko MAROPE, entretien, 22 avril 2005.

contraint d'abandonner sa députation pour se consacrer pleinement à la Youth league. Oscar Van Heerden, à l'époque assistant politique de Gigaba, raconte qu'il avait conseillé à son supérieur de ne pas délaissier sa fonction de président. Il raconte aussi comment, entre 1999 et 2001, la Youth league fonctionnait –tant bien que mal- sans président puisque celui-ci ne se présentait qu'une fois par mois en moyenne.<sup>240</sup> Cette question avait donc marqué les limites « infranchissables » de la démocratie interne dans l'ANCYL. Car non seulement Gigaba avait-il enfreint la constitution, mais il avait aussi vraisemblablement passé outre l'opposition de la majorité des exécutifs provinciaux, en particulier celui de l'Eastern Cape, et la constitution approuvée par le Congrès national. Le sentiment répandu au sein de la base de l'ANCYL se résumait de la façon suivante : si nous avions su que Gigaba nourrissait des ambitions politiques immédiates, nous l'aurions envoyé directement au parlement mais pas élu comme président.<sup>241</sup>

Mais lors du Congrès de Bloemfontein, la contestation interne alla également plus loin que la simple opposition aux amendements souhaités par le président. Lorsque celui-ci se présenta pour un troisième mandat, une « fronde » éclata, emmenée par d'anciens membres de SASCO, David Makhura et Mahlengi Bhengu. Ce groupe accusait le président de l'ANCYL d'être responsable du déclin de la popularité et de l'influence de l'organisation. Gigaba fut finalement réélu avec une courte majorité, à la suite d'un vote dont la régularité fut contestée par ses concurrents, et après avoir dépeint ses adversaires comme des « ultra-gauchistes » anti-Mbeki.<sup>242</sup> Il avait cependant été sévèrement réprimandé par un Congrès réaffirmant sa primauté sur un exécutif aux ambitions « oligarchiques ». Certains membres du congrès avaient, pour reprendre la terminologie d'Hirshmann, *pris la parole (voice)* afin d'amener la direction de l'organisation à changer ses orientations.<sup>243</sup>

D'un point de vue idéologique, Oscar Van Heerden explique finalement que le congrès de Bloemfontein se situait à l'apogée de l'emprise de Mbeki et du néolibéralisme sur l'ANC. A ce stade, un certain nombre d'éléments, appartenant à la gauche de l'organisation, considéraient qu'elle aurait dû réagir. Sans appartenir à cette tendance, il ajoute pourtant que si l'ANCYL n'avait pas dérivé vers le carriérisme, les intérêts matériels et la concentration du

---

<sup>240</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>241</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 3 mai 2005.

<sup>242</sup> William Mervin GUMEDE, « The young lions who miaow », op. cit.

<sup>243</sup> In Jacques LAGROYE, avec Bastien FRANÇOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique*, op. cit., p.208.

pouvoir vers le haut, il n'aurait jamais été perçu comme nécessaire de former une Ligue des jeunes communistes : c'est donc cette formation que nous allons maintenant considérer.

## IV-3/ La Young Communist League : émergence d'une alternative à l'ANCYL ?

### **IV-3-1/ La rapide ascension d'une organisation militante**

Les 13 et 14 décembre 2003, se conformant à la décision du 11<sup>e</sup> Congrès national du SACP (2002), cinq-cents jeunes communistes participèrent à la (re)naissance de la Young Communist League (YCL). L'ancêtre de cette organisation, interdite en 1950, avait compté dans ses rangs des personnalités comme Govan Mbeki (également ancien de l'ANCYL), Joe Slovo ou Esther Barsel.

Le corps dirigeant de la nouvelle YCL comprend des étudiants, des chômeurs, de jeunes ouvriers, des syndicalistes. Ses positions sont diverses et prennent parfois le contrepied de celles de l'ANCYL, son alliée au sein de la PYA : sur le « Black Economic Empowerment » (BEE), elle affirme s'opposer au fait qu'il ne bénéficie qu'à une élite et déclare : « Nous pensons que le BEE a plus à faire avec le logement, l'eau, l'électricité, l'éducation, les emplois, un libre accès à la sécurité sociale ». Sur le Zimbabwe, la YCL condamne le régime du Zanu-PF qui a selon elle « perdu le sens de la révolution ». Sur le Sida, elle note que cette pandémie est devenue le principal problème du pays et que le gouvernement doit accélérer la distribution d'anti-rétroviraux.<sup>244</sup> La YCL continue de partager avec la PYA l'objectif de la Révolution démocratique nationale.

Son secrétaire général, Buti Manamela, est un jeune homme de 25 ans. Il résume ainsi la relation entre les deux organisations :

« En termes économiques et politiques, nos visions ultimes de la société sud-africaine sont contrastées, de même que notre compréhension de la situation actuelle de l'Afrique du Sud. Nous pensons que la phase actuelle de la Révolution démocratique nationale (...) ne constitue pas un programme radical censé bénéficier pleinement à la classe ouvrière. Nous pensons que certains éléments de la Freedom Charter ont été abandonnés depuis 1994. »<sup>245</sup>

La YCL oeuvre pour une Afrique du Sud socialiste définie en termes marxiste-léninistes.<sup>246</sup> Lorsqu'il déclare qu'il ambitionne un futur « socialiste » pour son pays, je demande à Buti Manamela ce qu'il entend par ce terme. Il m'explique que cela signifie pour lui un accès gratuit aux soins, à l'éducation, un accès de tous à la terre, à l'électricité, à l'eau

---

<sup>244</sup> YCLSA, *Re-launch of the Young Communist League*, 17 décembre 2003.

<sup>245</sup> Buti MANAMELA, entretien, 14 avril 2005.

<sup>246</sup> YCLSA, *National Re-launching Congress, Volume 2 : Discussion Documents*, 12-14 décembre 2003, Vaal Technikon.

etc. Et il ajoute : « C'est le futur pour lequel nous avons combattu en Afrique australe ». Un tel discours, dans l'Afrique du Sud d'aujourd'hui, possède un fort potentiel subversif quant il n'est pas professé par l'ANC. Il est potentiellement capable de séduire un nombre important de jeunes au chômage ou dépourvus de terre dans les campagnes. Il n'en demeure pas moins qu'il provient encore de l'alliance au pouvoir puisque la YCL est l'aile de jeunesse du SACP.

D'après Manamela, la YCL compterait aujourd'hui environ 15.000 membres ayant entre 14 et 28 ans, et engrangerait en moyenne mille adhésions supplémentaires chaque mois.<sup>247</sup> L'un des principaux défis de l'organisation reste cependant son financement, qui provient toujours majoritairement des adhésions et des contributions individuelles. Son Secrétaire général nous affirme ainsi que la ligue n'a pas plus de 10.000 Rands (environ 1250 Euros) sur son compte à l'heure actuelle et que son plus gros budget fut celui de l'année dernière, avec 120.000 Rands (environ 15.000 Euros). De l'avis de tous, analystes, activistes ou observateurs, il s'agit d'une organisation prometteuse. Elle l'est de par sa croissance rapide, parce qu'elle propose une alternative, mais aussi parce qu'elle insiste sur la formation « idéologique » de ses membres qui pourraient en conséquence devenir des militants efficaces.

L'intérêt de la YCL pour notre propos réside dans sa relation avec l'ANCYL. Sur cette dernière, Buti Manamela explique que selon lui,

« il existe une distinction entre les membres de l'ANCYL et son leadership. (...) La majorité des membres de l'ANCYL connaît les mêmes problèmes que les Sud-Africains ordinaires. Le Leadership de l'ANCYL, certains d'entre eux sont engagés dans les affaires, d'autres sont des bureaucrates du gouvernement (...), certains dans le secteur privé, donc ils vivent bien. (...) Le leadership doit être le reflet de la majorité des jeunes. »

Mais après cette critique, il ajoute qu'il y a eu un changement important entre Gigaba et Mbalula. Le second essaye de se rapprocher des réalités et il le fait beaucoup mieux. Mais il rappelle que pour lui, la Youth league a été muette face à l'ANC ces dernières années. Il espère que Mbalula changera les choses.<sup>248</sup>

Pour Pamela Masiko, membre de l'ANCYL et de la YCL, le recrutement de cette dernière entre en compétition directe avec celui de la Youth league. En effet, alors que SASCO et COSAS recrutent une catégorie de membres définie : les écoliers, les lycéens et les étudiants, la YCL n'opère pas de distinction même si elle entend logiquement plus se centrer sur la jeunesse « laborieuse ». De ce fait, lorsque les militants de COSAS et ceux de SASCO

---

<sup>247</sup> Buti MANAMELA, entretien, 14 avril 2005.

<sup>248</sup> *Ibid.*

choisissent une seconde affiliation, deux perspectives se présentent : l'ANCYL et la YCL. L'adhésion aux deux organisations n'est pas contradictoire, mais prendre sa carte à la YCL signifie adhérer à une orientation idéologique qui diffère nettement de l'idéologie dominante de l'ANCYL. Cette situation ne présente pas de danger immédiat pour la direction de l'ANCYL, mais elle pourrait devenir « menaçante » à moyen terme, d'autant plus que la YCL entretient de bonnes relations avec SASCO, dont Manamela fut vice-président en 2000. D'après lui, c'est d'ailleurs au sein de SASCO et COSAS qu'elle puise la plupart de ses adhérents, chose que nous avons pu vérifier à UCT. La majorité des membres de la YCL appartiendraient également à l'ANCYL.

#### **IV-3-2/ La crainte de voir se profiler une alternative à l'ANCYL**

Les tensions entre l'ANCYL et la YCL se sont exacerbées en août 2004, lors du 22<sup>e</sup> Congrès de l'ANCYL. Celui-ci marquait la fin de l'ère Gigaba et devait élire un nouveau président. Une délégation de la YCL y était invitée. La situation se tendit lorsqu'un bruit commença à courir selon lequel la YCL voulait prendre le contrôle du Comité exécutif de l'ANCYL. La ligue des jeunes communistes avait pourtant déclaré qu'elle ne présenterait pas de candidats en son nom, tout en précisant qu'elle ne dissuaderait pas ceux de ses membres qui voudraient prendre une initiative individuelle.<sup>249</sup> Il est difficile d'interpréter exactement cette dernière déclaration<sup>250</sup> mais toujours est-il qu'un membre de la YCL, Sabelo Nkhulu, contesta le poste de Secrétaire général à Sihle Zikalala, alors qu'un ancien dirigeant de SASCO se présentait pour le poste de vice-président. Dans son rapport, le Secrétaire général et futur président de l'ANCYL déclarait que l'organisation avait été soumise à des attaques « sans précédent » de la part des communistes avant le congrès.<sup>251</sup> Sabelo Nkhulu finit par être défait et d'après Pamela Masiko, ce résultat fut contesté et les bulletins durent être recomptés. Le litige portait sur le fait que la candidature de Sabelo Nkhulu avait été avalisée par une procédure de « nomination à vote ouvert » (nomination from the floor). Appelée par une province et acceptée par l'intéressé, elle avait ensuite été avalisée par une majorité des membres du congrès.<sup>252</sup>

---

<sup>249</sup> *Ibid.*

<sup>250</sup> Selon d'autres sources, la YCL aurait au contraire appelé ses membres à se présenter à l'élection, voir Rapule TABANE, « Youth come to the party », *Mail&Guardian*, 30 juillet-5 août 2004.

<sup>251</sup> Rapule TABANE, « Gigaba bashes left », *op. cit.*

<sup>252</sup> Pamela MASIKO, entretien, 28 avril 2005.

Cette question du vote au sein des Conférences nationales de l'ANCYL est intéressante. Pour Oscar Van Heerden, il n'est pas nécessaire de truquer le scrutin pour l'emporter. L'essentiel réside dans la préparation des délégués avant même le vote. La position de ces derniers est d'abord informée par celle de leur province d'origine. Il apparaît ainsi que la direction nationale de l'ANCYL aurait souhaité dissoudre l'exécutif provincial de l'organisation dans le Western Cape, parce que celui-ci supportait Sabelo Nkhulu et se rapprochait de la YCL.<sup>253</sup> Mais l'exécutif de l'ANCYL investit aussi des sommes importantes, issues notamment de ses plus-values boursières, en frais de nourriture et de boisson, pour l'achat de tee-shirts, de billets d'avion etc. Il semblerait donc que des méthodes douteuses, qui s'apparentent sans doute plus à la création d'une atmosphère « favorable » qu'à de la corruption, soient également utilisées pour peser sur un vote dont la procédure demeure en-soi démocratique.

Quoi qu'il soit advenu lors de ce 22<sup>e</sup> congrès et s'il est peu probable qu'une organisation aussi jeune que la YCL aurait pu prétendre conquérir les positions dirigeantes de l'ANCYL moins d'un an après sa création, la réaction violente de l'exécutif de la Youth league fut à la mesure du danger perçu. La seule position hiérarchique importante détenue, au sein de l'ANCYL, par un membre de la YCL, David Masondo, est aujourd'hui celle de président de la province du Limpopo. Il est donc également membre du Comité exécutif national de l'ANCYL. Buti Manamela, qui utilise naturellement cette « publicité » au profit de la YCL, explique ainsi la réaction de l'exécutif de l'ANCYL :

« Je pense que la réaction démesurée de l'ANCYL lors de leur dernier congrès montre qu'ils conçoivent la YCL comme une menace majeure, parce que nous soulevons des questions que nous croyons être (...) dans l'intérêt de la jeunesse. »<sup>254</sup>

La version du président de l'ANCYL, Fikile Mbalula, est différente. Selon lui, les oppositions du 22<sup>e</sup> congrès étaient moins des affrontements idéologiques qu'une compétition intéressée pour des positions dirigeantes.<sup>255</sup> Pour Oscar Van Heerden, la YCL est pourtant le produit du fait que sous Peter Mokaba et Malusi Gigaba, l'ANCYL a considérablement dévié de l'inspiration communiste qui avait nourri SAYCO et à laquelle beaucoup s'identifiaient. Selon lui, la période de « confusion » des appartenances entre ces deux organisations devrait

---

<sup>253</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 3 mai 2005.

<sup>254</sup> Buti MANAMELA, entretien, 14 avril 2005.

<sup>255</sup> Fikile MBALULA, entretien, 13 avril 2005.

être de courte durée.<sup>256</sup> Les tensions générées par cette « dérive » idéologique suggère un écart croissant entre deux conceptions au sein de l'organisation :

« Il existe une rupture au sein de la direction de la jeunesse dans ce pays. Certains prétendront que ce fossé est idéologique mais il n'en est rien. Cette rupture est fondée sur deux conceptions totalement différentes de la manière dont les jeunes doivent être menés, en Afrique du Sud, dans la conjonction politique actuelle. (...) Lorsque nous sommes allés à cette conférence, nous n'y allions pas en tant que la YCL, SASCO ou COSAS, ce n'était pas une offensive de quelques organisations contre l'ANC. Décrire la situation de la sorte était d'abord opportuniste pour l'ANCYL pour dire qu'ils étaient attaqués et qu'il fallait serrer les rangs. Mais en fait, ce qui se passait était le fait de membres de l'ANCYL, à l'intérieur de l'organisation, qui se trouvaient en désaccord avec les orientations de sa direction. »<sup>257</sup>

#### **IV-3-3/ La YCL : une initiative du SACP**

Au-delà de sa relation avec l'ANCYL, la YCL constitue également une initiative de la part du SACP pour se constituer en une organisation de masse. Sa mission est de rallier les jeunes derrière le parti en leur inculquant l'idéologie socialiste. Le 12<sup>e</sup> et dernier congrès du SACP, tenu à Durban en avril 2005, a voté une résolution des plus importantes. Il a décidé de la création d'une commission chargée d'évaluer l'opportunité pour le parti de concourir en son nom lors de prochaines élections. Cette décision est fondamentale dans le sens où, si elle n'augure pas d'un changement immédiat, elle renforce pour la première fois la possibilité, pour le SACP, de se placer en concurrent électoral de l'ANC, même si cela ne signifie pas forcément une rupture avec l'ANC. Cette option a été défendue avec acharnement par la YCL, qui souhaite que le SACP adopte une position beaucoup plus indépendante de celle de l'ANC.<sup>258</sup> Dans une telle perspective, la création de la YCL constitue une tentative, pour le SACP, dont le nombre de membres reste bien loin de celui de l'ANC, de se constituer une base militante solide et nombreuse afin de préparer une possible séparation de l'ANC. L'éclatement de l'alliance tripartite n'est pas à l'ordre du jour et il n'irait sans doute d'ailleurs pas sans un éclatement du SACP lui-même. C'est donc avant tout un tabou qui a été brisé.

Thabo Mbeki, qui s'exprimait devant le congrès, a préféré masquer son anxiété derrière une touche d'humour :

« La raison pour laquelle je suis venu est que j'ai un problème avec l'ANC. L'ANC affirme être déterminé à ce que nous respections la constitution de sorte à ce que je n'accomplisse que deux mandats [à la tête de l'Afrique du Sud]. Mais j'ai cru comprendre que le Parti [communiste] veut concourir seul, indépendant de l'ANC. Par conséquent, si cette décision était prise, je vais rejoindre le parti. A

---

<sup>256</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>257</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 3 mai 2005.

<sup>258</sup> Vicki ROBINSON, « Not now –but not never », *Mail&Guardian*, 15-21 avril 2005.



condition, bien sûr, camarades, que vous preniez une seconde décision et que vous supprimiez cette politique des deux mandats. »<sup>259</sup>

Dans l'ANCYL, le mythe d'une « grande Église », « une et indivisible », s'est donc peu à peu fissuré pour laisser apparaître des courants divergents. Ces derniers prêchent une vision nouvelle pour le futur de l'organisation et s'éloignent des dogmes insufflés par les dirigeants de l'ANCYL. S'il est toujours hasardeux de prédire un schisme dans une organisation telle que l'ANC, qui possède une cohésion centenaire, il est certain que les partisans d'une réforme n'ont pas dit leur dernier mot.

---

<sup>259</sup> « Comrade President », *Sunday Times*, 10 avril 2005.

**-Troisième partie-**  
**Face à l'ANC : le problème du rapport à  
l'organisation "mère"**

« Je me souviens, un jour, à la fin des années 1990, dans une école d'éducation politique, nous débattions et à l'extérieur, certain d'entre-nous soulevaient des questions qui étaient inconfortables pour le leadership de l'ANC (...). Nous avons alors été attaqués par nos propres camarades au sein du comité exécutif [de l'ANCYL]. Ils pensaient que nous soulevions des questions qui n'étaient pas du ressort de l'ANCYL. Mais, à la fin, ce camarade (...) nous dit : "vous savez, pour la première fois, j'ai senti que nous étions dans une réunion de la Youth league, nous voulons une Youth league qui pose des questions." Et, pour moi, ce fut quelque chose de réconfortant parce que je pense que cela nous a permis de réaliser que certains dans le mouvement voulaient que la Youth league soit autre chose qu'un chien de salon. (...) Certains d'entre-nous sentaient que la Youth league devait jouer ce rôle, non pas pour s'opposer mais pour soulever, toujours, des questions difficiles et évoquer des points qui sont souvent ignorés dans les mouvements de libération (...) où une bureaucratie s'est développée (...), et cette tradition, dans la société africaine, selon laquelle l'âge appelle l'allégeance. »<sup>260</sup>

## INTRODUCTION : L'"Histoire" de l'ANCYL

Comme nous l'avons vu précédemment, l'ANCYL fut officiellement (re)lancée au terme de sa 17<sup>e</sup> Conférence nationale, à Kwandebele, le 9 décembre 1991. Le nombre « dix-sept » exprime clairement une filiation dans l'invention. Bien plus que d'une création, il s'agirait donc d'une ré-invention. Une « invention de la tradition », au sens où l'entendent Ranger et Hobsbawm, qui a pour fonction de renforcer la cohésion sociale d'un groupe, de justifier l'autorité présente et d'inculquer des normes.<sup>261</sup> C'est cet héritage que nous allons aborder tout au long de ce cinquième chapitre. Une filiation revendiquée, sans trop d'insistance et selon une géométrie variable, mais une filiation importante pour comprendre l'ANCYL d'aujourd'hui. Car ce que sous tend cette relation, c'est la question fondamentale du rapport à l'organisation mère, qui sera approfondie dans notre sixième chapitre.

Shaun Johnson reprend à son compte cette idée de filiation dans un chapitre au titre évocateur : « "Les soldats de Luthuli"<sup>262</sup> : Les jeunes dans la politique de résistance en Afrique du Sud. »<sup>263</sup> Il y retrace le développement de la « composante jeune » dans l'histoire de la lutte contre l'apartheid. Et il explique que le terme « "jeune", dans ce contexte, se réfère à un état d'esprit autant qu'à l'âge. Il désigne les éléments les plus énergiques, volatiles et impatientes des communautés noires. »<sup>264</sup> Il s'agit donc en fait ici de retracer l'émergence de la « conscience générationnelle » qui s'est fait jour dans plusieurs étapes décisives du combat

---

<sup>260</sup> Nandi Khumalo, entretien, 4 mai 2005.

<sup>261</sup> Eric HOBSBAWM, Terence RANGER, ed., *The Invention of Tradition*, op. cit.

<sup>262</sup> Du nom du célèbre président de l'ANC, le chef Albert Luthuli, élu dans cette position grâce au soutien de l'ANCYL de Mandela, Tambo et Sisulu, en 1952.

<sup>263</sup> Shaun JOHNSON, *South Africa : No Turning Back*, op. cit.

<sup>264</sup> *Ibid.*, p.95.

contre le régime d'apartheid et dont la première manifestation majeure fut la création, en 1943-44, de l'ancienne ANCYL.

En nous intéressant au rapport de filiation entre l'ancienne et la nouvelle ANCYL, nous établirons que l'un des principaux caractères revendiqué par l'organisation, en forme d'héritage, réside dans cette volonté de demeurer une organisation « avant-gardiste » ou « pionnière » ("vanguard organisation"), pesant sur les orientations d'un l'ANC dont elle n'est pourtant qu'une émanation. La lutte pour la défense de cette identité organisationnelle se place ainsi au centre de la dialectique entre indépendance et autonomie qui focalise la relation entre l'ANC et son aile de jeunesse.

(Nous suggérons ici au lecteur de consulter les sections suivantes de nos annexes : « Documents : ANCYL et ANC » et « Ancienne ANCYL ».)

## V-1/ La « Classe de '44 », une génération qui a changé le cours de l'histoire

### V-1-1/ Formation de l'ANCYL et radicalisation de l'ANC

L'ANC fut créé le 8 janvier 1912 et il fut d'abord connu sous le nom de Congrès national des indigènes sud-africains (South African Native National Congress –SANNNC). L'organisation entendait promouvoir les droits et la participation politique des Africains contre la discrimination qui s'était une nouvelle fois imposée avec la mise en place de l'Union sud-africaine, en 1910. L'ANC prenait ainsi le relais d'une contestation politique, qui avait surtout été le fait d'organisations Coloureds depuis le début du siècle. On peut en particulier citer l'Organisation du peuple africain (African People's Organisation –APO), du Docteur A. Abdurahman (1902), formation qui avait échoué dans sa contestation de la nouvelle Union politique blanche.

Au début des années 1940, l'ANC se trouvait dans une impasse. Trois décennies de pétitions, de délégations et de courriers s'étaient révélés vains. L'appel stratégique au Royaume-Uni, afin de contourner le régime blanc minoritaire d'Afrique du Sud, n'avait pas pris la mesure d'un impérialisme qui, sous certaines apparences libérales, méprisait tout autant les vellétés indigènes d'intégration. L'ANC avait en effet un temps espéré que les divisions entre Blancs anglophones et Afrikaners pourraient offrir une perspective encourageante. Mais la montée en puissance du nationalisme afrikaner, à partir des années 1930, renforça le sentiment qu'il fallait innover dans l'action contre l'exclusion, le racisme et la ségrégation.

Sous l'impulsion d'une nouvelle génération de militants -professeurs, étudiants en droit ou en médecine-, l'ANC accepta de former une aile de jeunesse, en 1943. Ses futurs leaders s'appelaient Anton Muziwakhe Lembede, Peter Mda, Jordan Ngubane, Walter Sisulu, Nelson Mandela et Oliver Tambo. Leur démarche s'inscrivait dans une dimension interne et ils se voulaient une partie intégrante de l'ANC. En 1944, ils parvinrent à faire accepter une constitution et un manifeste fondateurs auprès de son président, Albert Bitini Xuma. La Youth league fut formellement constituée au Bantu Men's Social Centre de Johannesburg, en avril de la même année. L'organisation était ouverte à tous les Africains ayant entre 12 et 40 ans.

Elle visait à promouvoir la conscience nationale et l'unité de la jeunesse africaine, à assister, soutenir et renforcer l'ANC ainsi qu'à la promotion éducative, morale et culturelle des jeunes africains.<sup>265</sup>

Pendant plusieurs années, la ligue se cantonna principalement au Transvaal et, malgré une implantation au Natal, région d'origine de son premier président et charismatique leader, Anton Lembede, l'ANCYL ne parvint jamais à se doter d'une solide implantation nationale. Elle se voulait d'abord l'inspiratrice de nouveaux modes d'action fondés sur la mobilisation de masse. Après la victoire électorale du National Party, en 1948, l'ANC adopta, sous son impulsion, un nouveau *Programme d'action* (Programme of Action, 1949). Ce dernier reprenait les orientations d'un document précédent, *African Claims* (1943), qui s'inspirait lui-même de la *Charte de l'Atlantique* (1941). Ce Programme d'action revendiquait le droit à l'autodétermination et à une représentation directe dans toutes les institutions du pouvoir, en rejetant les Conseils représentatifs des indigènes (*Native Representative Councils*) alors en place. Les moyens de lutte envisagés étaient les suivants : création d'un fond national pour financer la lutte de libération, établissement d'une presse nationale pour diffuser les idées de l'organisation, le boycott, la non-coopération, la désobéissance civile et la grève. C'est sur cette base que seront lancés les « May Day Stayaways » (1950) et la fameuse « Campagne de défi » à l'apartheid en 1952. (Defiance Campaign)<sup>266</sup> Si ces campagnes furent réprimées et n'amenèrent aucune concession de la part du gouvernement, l'ANC était passé d'un état moribond durant la décennie précédente à un mouvement de masse de près 200.000 membres au milieu des années 1950.

#### V-1-2/ De l'africanisme au nationalisme chartiste

Anton Lembede<sup>267</sup> fut le principal inspirateur de l'ANCYL. Puisant son inspiration dans les nationalismes qui se diffusaient ailleurs en Afrique et en Amérique du Nord, il développa une idéologie connue sous le nom d'"africanisme". Ce dernier rompait avec l'idéologie libérale et intégrationniste des pères fondateurs de l'ANC. Sol Plaatje, Pixley Seme et John Dube étaient en effet désormais perçus comme des notables fondamentalement conservateurs, légalistes et réformistes : des produits d'une classe moyenne indigène qui

---

<sup>265</sup> Goeffrey A. JACOBS, *The Social Origins of the African National Congress Youth League*, Thesis submitted in partial fulfillment of the requirements for the Degree of Master of Arts in History, University of Wisconsin-Milwaukee, Juillet 1986.

<sup>266</sup> *Ibid.*

<sup>267</sup> Robert EDGAR, *Freedom in Our Lifetime. The Collected Writings of Anton Muziwakhe Lembede*, Athens, Johannesburg, UWC, Ohio University Press, Skotaville Publishers, Mayibuye Books, 1996.

reflétaient la société coloniale. Lembede prônait l'autonomie des Africains comme base de leur libération et rejetait l'influence des idées allogènes -en particulier communistes-. Il est bon de rappeler qu'en Afrique du Sud comme ailleurs en Afrique (Égypte, Algérie etc.), les premières formations communistes étaient des organisations exclusivement blanches. L'africanisme puisait pourtant outre-Atlantique dans les écrits de du Bois, Garvey et, en Afrique, chez Senghor. Mandela, Tambo et Sisulu, qui allaient devenir de fervents avocats du non-racialisme, furent d'abord des défenseurs ardents de l'africanisme. Mais les limites de cette doctrine apparurent dans ses tendances xénophobes qui étaient un frein à l'unité requise contre l'apartheid. Car pour Lembede, les Coloureds s'identifiaient d'abord avec les Européens et les Indiens étaient avant tout des commerçants expatriés.<sup>268</sup>

L'africanisme qui allait suivre dans des époques postérieures, celui de Steve Biko ou celui même de Thabo Mbeki, serait donc un africanisme plus « universaliste » et intégrateur. Dans ses modes d'action, l'ANCYL se rapprochait naturellement des méthodes de l'extrême-gauche et c'est dans cette direction qu'elle devait se déplacer peu à peu durant les années 1950. L'influence communiste existait déjà dans la Youth league des années 1940. Moses Kotane, Secrétaire général du SACP était une figure respectée et ses interventions furent importantes dans le rapprochement des deux tendances. Ruth First, première femme de Joe Slovo, joua également un rôle dans le rapprochement entre l'ANCYL et le SACP.<sup>269</sup>

En 1948, le document « Basic Policy » évoqua pour la première fois une « démocratie réelle » en Afrique du Sud, dans laquelle « toutes les nationalités et les minorités verraient leurs droits humains fondamentaux garantis par une Constitution démocratique. » Idéologiquement, l'ANCYL prit peu à peu ses distances avec le "Garveyisme", qui prônait l'expulsion des Blancs. Elle reconnut aux Coloureds et aux Indiens le statut d'habitants permanents de l'Afrique du Sud. La Youth league insistait désormais plus sur un « nationalisme africain » au spectre élargi que sur l'africanisme.<sup>270</sup> Mais ces tensions entre nationalisme et africanisme devaient persister et elles furent à l'origine de la seule scission de l'histoire de l'ANC, en 1959. Robert Sobukwe et d'autres, voyant dans l'alliance avec le SACP et l'idéologie non-racialiste ascendante, les raisons de l'échec des campagnes des

---

<sup>268</sup> Catherine HIGGS, « Sol Plaatje, Anton Lembede, Maphela Ramphela, and the Struggle for Civil Rights in South Africa », *Canadian Journal of African Studies*, Vol.32/ n°2, 1998, pp.380-389.

<sup>269</sup> Stephen PLAATJE, *ANCYL's Ideological Conflict with Communism*, document non-publié, Vista University,

<sup>270</sup> Cité par Chris GIFFARD, « *The Hour Of Youth Has Struck* » : *The African National Congress Youth League And The Struggle For A Mass Base, 1943-1952*, Dissertation submitted in partial fulfillment of the Degree of B.A. Honours in Economic History, University of Cape Town, Février 1984, p.46.

années 1950, fondèrent le Pan-Africanist Congress (PAC), ainsi nommé en hommage à Kwame Nkrumah.

### V-1-3/ Conscience générationnelle et mobilisation politique

La réalisation d'une telle entreprise de transformation organisationnelle supposait une cohésion importante de ses inspirateurs. Le noyau des fondateurs de l'ANCYL était relativement restreint, composé d'une vingtaine d'individus d'abord solidement ancrés autour de l'idéologie africaniste et soudés par des expériences proches. Ils étaient nés pour la plupart entre 1914 et 1918. D'origine rurale ils avaient fait l'expérience du Native Land Act (1913). Ils possédaient aussi une expérience commune de l'urbanisation et une formation académique solide (Robert Resha et Walter Sisulu étant les seules exceptions). L'éducation de ces hommes a certainement joué un rôle important. Presque tous suivirent l'enseignement d'établissements missionnaires (St Peter's School, Adams College, Lovedale) et non celui des écoles d'État. Lovedale eut un rôle particulièrement important puisqu'elle fut à l'origine de la création du South African Native College, qui deviendra l'université de Fort Hare en 1952. La branche de l'ANCYL à Fort Hare sera en effet une plate-forme très importante pour cette génération. On ne peut donc négliger l'influence de Lovedale sur le mouvement de libération en Afrique du Sud. Les établissements missionnaires étaient des produits du colonialisme, qui avaient pour objectif de « civiliser » les Africains, mais Lovedale leur offrait une éducation de qualité qui voulait les préparer au développement de leur société et non à la simple reproduction de l'inégalité caractéristique de l'"éducation bantoue".<sup>271</sup>

La trajectoire de ces individus renvoie donc clairement à la réalité d'une conscience générationnelle conçue comme la « conscience sociale » et la participation commune à des « processus historique », qui « est parfois devenue si forte que les membres d'une génération se sont mobilisés et ont changé le cours de l'histoire. »<sup>272</sup>

Néanmoins, comme le souligne aussi Edward Feit,

---

<sup>271</sup> *Ibid.*

<sup>272</sup> Jean CRETE, Pierre FAVRE, dir., *Génération et politique*, op. cit., p.8.



« Le choc politique des générations constitue rarement une coupure nette. Dans ce cas, une majorité de la jeunesse et des plus âgés se sont alliés contre un leadership vieillissant et une minorité de la jeunesse. »<sup>273</sup>

Le moment décisif de cette alliance fut la « prise du pouvoir » de la nouvelle génération dans l'ANC, en 1949, lors de la Conférence annuelle du mouvement. Xuma avait été approché par Sisulu, Tambo et Mandela, qui lui promirent leur soutien en échange de son appui au Programme d'action de l'ANCYL (1949). Xuma refusa et l'ANCYL plaça toute son influence derrière un concurrent qu'elle lui choisit, James Moroka. Ce dernier devint président de l'ANC et « la Youth league acquit une réputation de faiseurs de rois ». <sup>274</sup> Sisulu devenait dans le même temps secrétaire général de l'ANC. Moroka sera à son tour « déposé » au profit du chef Albert Luthuli, en 1952. Il paiera ainsi la « faute » de s'être désolidarisé de ses compagnons lors du procès qui suivit la Campagne de défi.

En 1956, la Freedom Charter fut adoptée comme programme de l'ANC et l'ANCYL des années 1940 et 1950 avait de fait borné le cheminement vers « l'ANC moderne ». <sup>275</sup> Elle était à l'origine de la radicalité nouvelle du mouvement et ses membres fondateurs le conduiraient à la victoire contre l'apartheid. Cinquante ans plus tard, les dirigeants du mouvement de libération et ceux de la « nouvelle » Afrique du Sud étaient encore issus de cette génération fondatrice.

---

<sup>273</sup> Edward FEIT, « Generational Conflict and African Nationalism in South Africa : The African National Congress, 1949-1959 », *The International Journal of African Historical Studies*, vol. 5, N°2, 1972, pp.181-202, p.183.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p.189.

<sup>275</sup> Saul DUBOW, *The African National Congress*, op. cit., p.28.

## V-2/ La Youth league était l'ANC « moderne » : diffusion et adhésion

### V-2-1/ Les seuils « infranchissables » d'une culture d'organisation

L'histoire de l'ANC, longue de près d'un siècle, superpose plusieurs « traditions ». Comme toute organisation, l'ANC est parcouru de plusieurs époques, porteuses d'idéologies différentes et qui se construisent bien souvent les unes contre les autres. Un bon ouvrage académique « interne », comme celui de Francis Meli, offre pourtant une vision relativement « unifiée » de l'histoire de l'ANC. Il justifie les dissensions en les érigeant en une composante centrale de l'identité de l'organisation :

« L'existence de courants et de tendances au sein de l'ANC démontre clairement que l'ANC a toujours été un "parlement du peuple africain". (...) Ce double processus de continuité et de renouvellement caractérise l'histoire de l'ANC ; c'est aujourd'hui une tradition établie. »<sup>276</sup>

Les ruptures sont donc assimilées à un « renouvellement » et les oppositions à des « courants » internes. Cette vision est naturellement une reconstruction a-posteriori qui sert à démontrer l'existence d'une cohérence et d'une cohésion historiques. Le décalage que nous évoquions plus haut, entre les « pères fondateurs » et la génération des fondateurs de l'ANCYL, ne serait plus un décalage de fond mais le passage –naturel- d'une époque à une autre. L'action des précédents était nécessaire et elle fut logiquement aménagée et modifiée par de nouveaux impératifs. Cette vision a donc pour fonction de masquer des tensions parfois profondes, à l'instar de la démission avortée d'Oliver Tambo en 1969.<sup>277</sup>

Une telle vision est d'abord contestable parce qu'elle occulte le fait que c'est la vision dominante qui l'a emporté dans l'ANC. On peut légitimement imaginer, sans pour autant refaire l'histoire, que les choix stratégiques de l'organisation auraient pu s'avérer fort différents si un personnage central comme Anton Lembede, n'était pas mort prématurément en 1947. Néanmoins, le fait que le mouvement n'ait subi qu'une scission majeure au cours de sa longue histoire, résultat de cette tension même entre tendances africaniste et nationaliste, offre déjà une part de réponse à cette interrogation. Elle illustre également la solidité d'une organisation qui a su rester unie. L'existence de courants et de tendances parfois durement opposés fut aussi une des caractéristiques de l'alliance entre le SACP et l'ANC. Pour rester alliées, les deux organisations ont dû faire des concessions en s'adaptant l'une à l'autre, entreprise qui semble avoir fonctionné puisque leur alliance persiste encore aujourd'hui.

---

<sup>276</sup> Francis MELI, *Une Histoire de l'ANC*, op. cit., pp.126-27.

<sup>277</sup> S'Thembiso MSOMI, « A furious Tambo once threw in the towel », *Sunday Times*, 1<sup>er</sup> mars 2005.

Le repérage de cette chronologie et de ces « seuils infranchissables »<sup>278</sup> qui structurent l'idéologie de l'ANC, permet de se faire une idée de la vision qui l'a emporté historiquement et qui est inculquée aux nouveaux membres de génération en génération. Tout comme le mouvement national palestinien a par exemple démontré, en reconnaissant l'État d'Israël et en admettant le partage de la « Palestine historique », que ses « seuils infranchissables » se situaient ailleurs, l'ANC a renoncé dans la phase de négociation à la lutte armée et a accepté le principe d'un partage du pouvoir. Mais comme le premier n'a pu renoncer au « droit au retour » ("haq al-'awda")<sup>279</sup> –symbolique ou réel-, le second ne pouvait s'accorder qu'avec un règlement qui accomplirait sans détours la revendication historique d'"un homme, une voix". Le corpus idéologique fondamental de l'ANC se fonde donc sur l'objectif poursuivi depuis 1956, celui d'une démocratie « non- raciale, non-sexiste et unitaire ». Le document fondateur de cette approche « inaliénable » reste encore aujourd'hui la Freedom Charter.<sup>280</sup>

#### **V-2-2/ Les militants des années 1980 intègrent les « croyances communes » de l'ANC**

Le nationalisme « chartiste » ou « congressiste » constitue donc l'« essence » des « croyances communes » de l'ANC. Cette idéologie, radicale par rapport à la période précédente, débouchait aussi comme nous l'avons vu sur des moyens d'action différents. Elle continua à s'opposer à l'idéologie africaniste tout au long de la seconde moitié du XXe siècle. Ainsi les activistes du Black Consciousness Movement (BCM) furent-ils souvent « convertis » au congressisme à la fin de la décennie 1970 et au début des années 1980. Ils furent pour certains accueillis en exil par les structures de l'ANC et formèrent le « June 16 detachment » de MK, alors que d'autres adhéraient à l'ANC sur Robben Island, sous l'influence de Walter Sisulu, Ahmed Kathrada, Nelson Mandela, Govan Mbeki et d'autres. C'est donc dans la filiation du congrès que les militants des années 1980 allaient s'intégrer et c'est pourquoi il existait aussi une certaine « logique » dans leur choix de devenir l'ANCYL en 1990.

A la question de savoir quelle cohésion historique existe entre l'ANCYL des années 1940 et celle des années 1990, Oscar Van Heerden répond :

---

<sup>278</sup> Jean et Monica CHARLOT, « les groupes politiques dans leur environnement », op. cit.

<sup>279</sup> Farouk MARDAM-BEY, Elias SANBAR, *Le Droit au retour. Le problème des réfugiés palestiniens*, Sindbad, Actes Sud, 2002.

<sup>280</sup> Voir par exemple, African National Congress, « 50 Years of the Freedom Charter », January 8 Statement, 2005.

« Exactement comme pour l'ANC ; à un certain moment de l'histoire, ils adhèrent globalement au principe de la démocratie, du non-racialisme, du non-sexisme et d'une Afrique du Sud prospère, que cette prospérité soit le fait d'un programme socialiste ou capitaliste. Et donc le résultat fut que différents groupes, à différentes époques suivirent ce programme. »<sup>281</sup>

#### **V-2-2/ Deux époques fondamentalement différentes : de 1944 aux années 1980**

Mais contrairement à leurs aînés de l'ANCYL des années 1940, les militants des organisations de jeunesse congressistes des années 1980 n'allaient pas directement s'élever contre leurs aînés. Ils allaient s'identifier à l'ANC encore plus qu'à l'ANCYL des années 1940. Les dirigeants de l'ANC étaient certes des anciens de la Youth league, mais c'est l'ANC qu'ils avaient enfanté qui constituait désormais le point de référence. Cette identification ne peut cependant faire oublier les différences majeures qui existent entre les deux mouvements de jeunesse. Différence d'époque d'abord puisque les années 1980 se situaient à une autre phase du combat contre l'apartheid. Différence de composition ensuite, puisque l'ANCYL des années 1940 était principalement le fait d'une élite, tandis que les mouvements de jeunesse des années 1980 et SAYCO en particulier, étaient le produit d'une mobilisation de masse. Au niveau idéologique enfin, SAYCO et les autres organisations de jeunesse de l'époque étaient fortement imprégnées de marxisme-léninisme, revendiquant une appartenance à l'« alliance de classe » dirigée par la « classe ouvrière » et le COSATU.

Un lien existait pourtant bel et bien entre les deux générations. La campagne pour la libération de Mandela fut par exemple largement orchestrée par la jeune génération. Elle illustre la stature de « leader » de l'homme, au double sens de « dirigeant » et de « guide ». Le choix du 27 octobre 1990, date anniversaire d'Oliver Tambo, pour lancer l'ANCYL provisoire, illustre aussi cette idée. La lecture des documents d'époque réfute néanmoins la vision d'une simple allégeance des cadets, elle met plutôt en évidence une affection sincère qui n'est pas le fait de suiveurs mais de jeunes militants endurcis et politiquement conscients. Pour comprendre ce rapport entre les « anciens jeunes » devenus vieux et la jeunesse des débuts de la nouvelle ANCYL, il faut donc nécessairement faire appel à cette part d'affectif qui fait aussi le politique et que Philippe Braud identifie comme « l'émotion en politique ».<sup>282</sup> Les tensions que nous avons évoquées en première partie, entre l'ANC rentré d'exil et SAYCO ou l'ANCYL, reflètent aussi cet élément. On perçoit souvent une déception profonde

---

<sup>281</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>282</sup> Philippe BRAUD, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1996.

et sincère de la part de cette nouvelle génération face à une « vieille garde » idéalisée et ne répondant pas à toutes les attentes qu'elle avait nourries.

Mais derrière ce rapport aux anciens, l'identification première de la quasi-totalité des militants rencontrés, l'époque à laquelle ils s'identifient immédiatement, est d'abord celle des années 1980. La référence aux années 1940 est moins spontanée, elle est conçue plus que ressentie, abstraite bien plus que concrète. Cette relation existe pourtant et c'est à cette « mémoire », parfois lourde à porter, que nous allons maintenant nous intéresser, en essayant de voir ce que ces représentations peuvent impliquer dans la relation entre l'ANCYL et l'ANC.

### V-3/ Hériter d'une génération de géants : filiation et représentations

#### **V-3-1/ Une filiation logiquement revendiquée**

L'histoire de l'ANCYL et son rôle dans l'ANC des années 1940 sont en général restitués assez fidèlement par les documents officiels de l'organisation actuelle. On peut souligner de manière plus générale que si l'ANC, comme toute organisation, interprète son histoire et l'investit d'idéologie, il la relie bien souvent à ce qui est généralement admis par les historiens.

A propos de l'ANCYL des années 1940, un document destiné à la formation des branches de l'organisation actuelle, insiste sur l'émergence d'une nouvelle génération, critiquant l'ineffectivité de ses prédécesseurs et proposant de nouveaux modes d'agir.<sup>283</sup> Une réécriture se profile cependant lorsque, sans en revendiquer la paternité pour le compte de l'ANC, une section du document intitulée « Histoire de l'ANC Youth League » passe naturellement de la Youth section à la « génération de 1976 », laquelle, appartenant d'abord au BCM, n'était pourtant pas congressiste. SAYCO est aussi directement assimilé à une ANCYL en gestation, vision que nous avons contestée en première partie. La filiation entre nouvelle et ancienne ANCYL est donc conçue comme une évolution historique naturelle. L'organisation a par exemple célébré ses soixante ans en 2004 et sa relecture de l'histoire la dote aussi d'une « fonction commémorative ». Chaque année, la date la plus importante de son calendrier est ainsi la « journée de la jeunesse » (Youth day), qui commémore tous les 16 juin, en Afrique du Sud, l'anniversaire du soulèvement de Soweto. Cette journée se veut le symbole de l'engagement de la jeunesse contre l'apartheid, de ses sacrifices et du renouveau de la résistance interne. Elle n'est pourtant pas directement reliée à l'histoire de l'ANC qui n'en fut pas l'inspirateur.

Pour les jeunes militants de l'ANCYL d'aujourd'hui, l'organisation des années 1940 reste pourtant une abstraction. Lorsque nous interrogeons une jeune étudiante, membre de l'exécutif d'une branche de la Youth league, elle avoue ne pas savoir quand l'ANCYL a été créée et affirme en revanche que l'ANC remonte aux années 1910. Elle ne paraît pourtant pas

---

<sup>283</sup> ANCYL, Education and Training Unit, *Developing future leaders today. A handbook for ANC Youth League branches*, mars 1997.

gênée par le fait d'ignorer une date dont elle semble ce faisant indiquer la portée limitée pour la génération actuelle.

### V-3-2/ Le pouvoir symbolique de l'ANC

Pour les militants qui semblent les plus « éduqués » politiquement, comme c'est le cas de Buti Manamela, l'ANCYL des années 1940 symbolise un radicalisme, une contestation des aînés qui a fait progresser la lutte. Buti Manamela dénonce ainsi, à travers cette « parabole », la prudence des dirigeants de la jeunesse d'aujourd'hui, qui ont peur de prendre des risques et qui préfèrent ressembler à leurs aînés plutôt que de les remettre en question.<sup>284</sup> Pour Nandi Khumalo, l'ANCYL doit aussi se caractériser par son radicalisme :

« Je pense que le fait que la Youth league parle indépendamment de l'ANC est ce qui a défini la Youth league des années 1940, la Youth league de Mandela, qui prenait ouvertement position contre l'organisation mère (...) et qui prit la décision de la radicaliser, amenant au Programme of Action de l'ANC en 1949, qui introduit pour la première fois la notion de mobilisation de masse. (...) Alors qu'avant, l'ANC était une organisation d'hommes en costumes qui négociaient avec les autorités. »<sup>285</sup>

Mais ce qui frappe surtout chez les plus jeunes ou chez les militants les plus récemment politisés, c'est leur rapport à l'ANC qui semble plus « suiviste » que celui de leurs prédécesseurs. Une des questions que nous posons régulièrement dans nos entretiens était la suivante : « pouvez-vous imaginer une fin au pouvoir de l'ANC en Afrique du Sud ? ». A cette interrogation, Leebogang Maile répond par exemple :

« Pas dans les deux-cent années à venir, l'ANC est ancré dans le peuple. »<sup>286</sup>

La réponse de Phillip Musekwa est encore plus éloquente :

« Le vice-président Zuma a un jour déclaré : l'ANC sera au pouvoir jusqu'au retour de Jésus Christ. » Et il ajoute : « Je crois que l'Église fut offensée. »<sup>287</sup>

Celle de Nkululeko Marope est en revanche plus nuancée :

« Cela prendra beaucoup, beaucoup de temps. (...) Nous n'en sommes pas encore au point où nous pouvons dire que nous comprenons ce que la démocratie veut dire. (...) Nous en sommes au stade de la petite enfance. »<sup>288</sup>

---

<sup>284</sup> Buti MANAMELA, entretien, 14 avril 2005.

<sup>285</sup> Nandi Khumalo, entretien, 4 mai 2005.

<sup>286</sup> Leebogang MAILE, entretien, 12 avril 2005.

<sup>287</sup> Phillip MUSEKWA, entretien, 13 avril 2005.

<sup>288</sup> Nkululeko MAROPE, entretien, 22 avril 2005.

L'ANC semble donc ici investi d'un statut de guide et constitue une réalité politique « naturelle ». Ce rapport rappelle l'idée wébérienne de légitimité « traditionnelle ». Il existerait donc aujourd'hui, entre l'ANCYL et l'ANC, une certaine relation de cadet à aîné. C'est ce que Tom Lodge évoque d'ailleurs lorsqu'il explique que :

« Lorsque l'ANC professe un mode de pensée "africaniste", si vous voulez, il évoque souvent la nécessité de respecter l'âge, l'autorité générationnelle etc. ; (...) Si vous êtes en désaccord avec vos aînés, vous devez l'exprimer de manière très respectueuse. »<sup>289</sup>

Une autre militante interrogée compare quant à elle l'ANC à une « famille » au sein de laquelle on discute beaucoup mais dans laquelle on finit souvent par être convaincu par ses aînés.<sup>290</sup> Cette idée sous-tend aussi celle, paternaliste, de guidage et d'orientation, en un mot de supervision. C'est cette question de la relation entre autonomie et indépendance que nous allons maintenant étudier en nous penchant sur les opportunités d'émancipation de l'ANCYL par rapport à son organisation mère. Car si Oscar Van Heerden souligne que l'éducation politique, dans l'ANCYL, est aujourd'hui fondée sur la compréhension des principes de l'ANC<sup>291</sup>, il existe aussi une tendance, dans certaines franges de l'organisation, à la restauration de l'ANCYL dans le rôle de moteur qui fut autrefois le sien.

---

<sup>289</sup> Tom LODGE, entretien, 12 avril 2005.

<sup>290</sup> T. M., entretien, 9 avril 2005.

<sup>291</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 3 mai 2005.



## VI-1/ La dialectique entre autonomie et indépendance

### VI-1-1/ Préserver l'indépendance de SAYCO : retour sur l'enjeu principal de la transition

La dialectique entre autonomie -comme droit de se gouverner selon ses propres lois- et indépendance -comme liberté de toute contrainte-, est au cœur de la relation entre l'ANCYL et l'ANC. Elle est, ainsi que nous l'avons montré, reliée aux questions de la « radicalité » du militantisme qui sont un pan fondamental de l'identité revendiquée de l'organisation de jeunesse. Elle est donc d'abord le produit du précédent historique de SAYCO. Comme le souligne Neville Naidoo, activiste des deux époques :

« Lors de l'établissement de l'ANC, la question suivante est apparue : Si nous devenons la Youth league, qu'advient-il de notre autonomie et de l'indépendance qui faisait notre force dans l'UDF et même avant ? (...) La Youth league a abandonné son indépendance pour [autre chose] qui s'appelle l'autonomie. »<sup>292</sup>

L'actuel président de l'ANCYL évoque quant à lui le fait que

« Le processus d'établissement de l'ANC Youth league fut comme un processus de négociations, d'affrontement politique (...) et finalement de construction d'une organisation autonome. Un des débats célèbres dans la formation de la Youth league fut celui de l'autonomie vis-à-vis de l'ANC (...) Parce que l'autonomie n'était pas un acquis. Il y avait des gens dans l'ANC qui pensaient que la Youth league devait devenir un bureau. »<sup>293</sup>

Un document de l'ANCYL provisoire explore cette question à l'aube de son inauguration officielle, en 1991. Il y est expliqué qu'en « termes politiques et légaux généraux, 'autonomie' (...) signifie 'indépendance'. Cette indépendance n'est cependant ni absolue, ni complète, elle est qualifiée. »<sup>294</sup> Cette autonomie concerne l'administration, la structure organisationnelle et les activités de l'ANCYL ; elle s'oppose à la fonction d'"auxiliaire". La Youth league tient ses propres conférences, élit ses dirigeants, prend des résolutions et établit son programme. Et le document précise que

« Ce serait une grave erreur que de confondre le désir d'indépendance organisationnelle de la Youth league avec de l'insolence, des dissensions ou un manque de confiance en l'ANC. » L'« ancienne » génération ne doit pas abandonner sa responsabilité de guide mais « ses conseils et

<sup>292</sup> Neville NAIDOO, entretien, 8 avril 2005.

<sup>293</sup> Fikile MBALULA, entretien, 13 avril 2005.

<sup>294</sup> ANCYL, Inaugural Congress, 1991, Discussion Document B., « The ANCYL and Autonomy ».

critiques de la jeunesse doivent apprécier le caractère social de la jeunesse et la nature de la Youth league. » Et le document de conclure : « La discipline de la jeunesse doit être construite sur un sens élevé des responsabilités plutôt qu’inspirée par la peur de méthodes administratives rigides qui privent la jeunesse de confiance et d’initiative. »<sup>295</sup>

De par sa « nature » même, la Youth league est donc censée adopter une approche critique par rapport à l’ANC, dans une optique constructive. Ce caractère doit être garanti par l’autonomie dont jouit la nouvelle organisation. Il fut pourtant menacé et remis en question durant cette époque critique que fut la construction de l’organisation, au début des années 1990. Andrew Masondo, représentant de l’ANC en Ouganda, contestait par exemple la constitution de l’ANCYL, qui faisait d’elle une « structure autonome » au sein de l’ANC, et ce même si elle restait fondée sur les « objectifs politiques et idéologiques de l’ANC » et devait « travailler en liaison avec l’ANC à tous les niveaux ». Masondo rejetait l’idée même d’autonomie en expliquant que la différenciation organisationnelle ferait de facto de l’ANCYL une alliée de l’ANC, au même titre que l’UDF et le SACP.<sup>296</sup>

Cette tension entre autonomie et indépendance apparaît aussi clairement dans le discours d’ouverture du 19<sup>e</sup> Congrès national de l’organisation, prononcé par Thabo Mbeki :

« Il est important de préciser que l’ANC Youth league est le véhicule politique de l’ANC, donc la tâche est la mobilisation politique de la jeunesse dans l’action pour le changement, et l’éducation des jeunes gens dans les principes du mouvement. Sa tâche première est la promotion du programme politique et organisationnel de l’ANC. A aucun moment l’ANC Youth league ne peut prendre des positions politiques séparées de celles de l’ANC. Politiquement, la ligue est la ligue de jeunesse de l’ANC. »<sup>297</sup>

La lutte pour le contrôle de la Youth league figurait donc un enjeu majeur focalisé autour de la question de son statut. S’il est évident que l’ANCYL est bien une partie intégrante de l’ANC global, dont elle émane, il ne faut pas oublier que son établissement résultait aussi de la volonté des membres d’une organisation différenciée par rapport à l’ANC : SAYCO. La réflexion suivante, que laisse échapper Phillip Musekwa, est intéressante pour jauger du sentiment d’autonomie et de son ambiguïté. Lorsque je lui demande si l’ANCYL a une ligne politique, un programme, il répond :

« Parce que nous sommes l’aile de jeunesse du parti dirigeant, (...) nous devons nous assurer que le parti dirigeant prend en compte ces questions [relatives à la jeunesse]. C’est pourquoi en ce sens nous pouvons prétendre que nous représentons la jeunesse d’Afrique du Sud, parce que ce que nous

---

<sup>295</sup> *Ibid.*

<sup>296</sup> *Horizon*, n°5, 1991.

<sup>297</sup> ANCYL, 19th National Congress, 29 février – 3 mars 1996, Durban Exhibition Centre, *Speeches, Reports & Resolutions*.

défendons a des chances d'être appliqué par le gouvernement, car nous faisons partie de l'ANC en un sens. »<sup>298</sup>

## VI-1-2/ Être membre de l'ANCYL et de l'ANC

Un autre élément qui est considéré comme central par les opposants à l'autonomie est la question de l'adhésion des membres de l'ANCYL à l'ANC. Pour Masondo, que nous citons plus haut, tous les membres de l'ANCYL devraient d'abord appartenir à l'ANC. Or pendant longtemps, la Youth league ne faisait qu'« encourager » ses membres à adhérer à l'organisation mère. Un changement s'est produit lors du 22<sup>e</sup> et dernier congrès de l'organisation. Un amendement constitutionnel a rendu cette adhésion obligatoire. Interpréter la portée de cette décision est délicat.

En effet, si l'ANCYL a bien pour fonction de mobiliser la jeunesse derrière l'ANC et donc de lui procurer de nouveaux adhérents, la question de l'allégeance première de ces membres « doubles » est aussi fortement dépendante de l'état de la relation entre les dirigeants de l'ANCYL et ceux de l'organisation mère. Car si la plupart des membres de l'ANCYL sont également membres de l'ANC, les individus concernés se rencontrent donc lors de réunions des deux organisations qui peuvent finir par se confondre. Ces chevauchements, très présents au niveau local, créent aussi des tensions. Un membre de l'ANCYL de Bloemfontein (Free State) se plaignait ainsi des « mauvais traitements » de la part de certains membres de l'ANC, qui seraient « très répandus » dans cette zone.<sup>299</sup> Derek Masoek, membre de l'ANCYL du début des années 1990, reconnaissait à l'époque l'existence d'effets de « censure » et de « concurrence » entre les deux organisations.<sup>300</sup> Les membres de l'ANCYL des débuts refusaient aussi souvent de participer aux structures de l'ANC afin de conserver leur autonomie.<sup>301</sup> Tom Lodge explique également qu'il est parfois difficile de distinguer entre une branche de l'ANC et une branche de l'ANCYL. Mais un tel chevauchement semble généralement s'effectuer aux dépens de l'ANCYL et de son autonomie.

Ce point ne fait en réalité que mettre en évidence la géométrie variable des « Tâches jumelles » de l'ANCYL, que nous avons déjà évoquées : (i) mobiliser la jeunesse derrière

---

<sup>298</sup> Phillip MUSEKWA, entretien, 13 avril 2005.

<sup>299</sup> Courrier électronique adressé à l'ANCYL, 2005.

<sup>300</sup> *Horizon*, Vol.2/n°2, 1992.

<sup>301</sup> J. M. RANTETE, *The African National Congress and the negotiated settlement in South Africa*, op. cit.

l'ANC et la Révolution démocratique nationale qu'il poursuit ; (ii) se faire le champion des intérêts de la jeunesse sud-africaine.

Le problème de la relation entre les deux organisations relève donc de l'état des forces politiques plutôt que de considérations formelles et institutionnelles. Nous allons maintenant approfondir ce point dans les deux sections suivantes.

## VI-2- Logiques d'interdépendance : une école à l'avant-garde du Congrès ?

### VI-2-1/ Le « cas » Peter Mokaba

Dans une interview datée de 1992, Peter Mokaba répondait en ces termes à la question de savoir si l'ANCYL était devenue une « courroie de transmission » de l'ANC :

« Nous ne sommes pas les chiens de garde de l'ANC. Nous sommes des participants dans l'ANC. Nous concevons notre relation avec l'ANC comme fondée sur des principes de démocratie participative et d'influence réciproque. »<sup>302</sup>

Comme nous l'avons montré dans notre première partie, la phase de négociations des années 1990 mit à mal cette volonté de participation. La Youth league de Peter Mokaba ne cessa pourtant de poser problème à l'ANC durant cette période. Elle le fit en grande partie à travers la figure même de son leader.

Mokaba était en effet un « électron libre » au sein de l'ANC global. Ses discours enflammés embarrassèrent l'ANC à plusieurs étapes de ses négociations avec le NP. Il reprit à plusieurs reprises le slogan qu'il avait lui-même popularisé dans les années 1980 : « Kill the boer, kill the farmer » ("Tuez le boer, tuez le fermier"). Il appela également au meurtre de De Klerk.<sup>303</sup> Même s'il rejetait officiellement une telle volonté, il incarnait ce faisant le rejet général, chez les « jeunes lions », des négociations et de l'option du partage du pouvoir. Mais en allant « trop loin », il accomplissait aussi la volonté de l'ANC qui ne voulait pas négocier dans un climat pacifié : il s'agissait de renoncer à l'usage de la violence armée tout en continuant de montrer au gouvernement que la population restait mobilisée.

Des révélations de la presse, visant sans doute à discréditer Mokaba, affirmèrent qu'il aurait été « retourné » lors de ses séjours en prison et serait devenu un agent des services de sécurité. Ces allégations apparurent en fait après une série de conflits entre le leader de la jeunesse et l'ANC, notamment avec Jacob Zuma. Elles furent aussi suivies par une « cabale » qui se développa au sein de l'ANC. La diffusion d'un document, évoquant le complot de certains de ses membres, qui auraient voulu promouvoir leur personne à travers les négociations, sema en effet le doute dans l'organisation. Elle provenait en fait sans doute d'une volonté interne de discréditer les éléments les plus radicaux de l'ANC ou, plus simplement, d'une tentative gouvernementale de diviser son adversaire entre exilés et front

---

<sup>302</sup> *Horizon*, Vol.2/n°1, 1992.

<sup>303</sup> J. M. RANTETE, *The African National Congress and the negotiated settlement in South Africa*, op. cit.

interne. Pour Mokaba, derrière ces accusations, la réalité était finalement plus simple : « sa popularité dans la jeunesse avait déjà fait de lui un dirigeant indépendant que ni l'ANC ni l'État ne pouvaient plus soumettre. »<sup>304</sup>

La relation entre Mokaba et l'ANC était marquée par un rapport d'interdépendance : son charisme était essentiel à l'ANC pour mobiliser la jeunesse et il avait besoin de l'ANC pour concrétiser son pouvoir. Il conservait ainsi une influence considérable dans le mouvement. Lorsque l'affrontement entre Mbeki et Hani avait éclaté en 1991, il put être « géré » grâce à l'intervention de Sisulu. Mais en 1994, l'ANC ne pouvait plus éviter la rivalité entre Ramaphosa et Mbeki pour le poste de « colistier » de Mandela. Les deux hommes voyaient en effet cette position comme essentielle pour préparer la succession du président de l'ANC, qui serait évoquée lors de la conférence nationale de 1997. Son hostilité envers Mokaba et Winnie Madikizela-Mandela entraîna sans doute la perte de Ramaphosa, qui disposait pourtant du soutien du président de l'ANC, Nelson Mandela. Car le soutien de l'ex-femme de ce dernier et celui de Mokaba étaient décisifs à quiconque voulait l'emporter dans l'ANC. Ils contrôlaient en effet des sections incontournables de la base du mouvement, dont les jeunes, qui permirent à Mbeki de s'imposer en 1994, puis en 1997.<sup>305</sup>

La période suivante, sous la présidence de Malusi Gigaba, fut caractérisée par une forte allégeance à l'ANC et en particulier à Thabo Mbeki. C'est le président lui-même qui contribua à pousser Gigaba vers la direction de la Youth league, en 1996, alors qu'il était aux prises avec le syndicaliste David Makhura. Pour William Gumede, Gigaba était donc un instrument de contrôle de l'ANC sur l'ANCYL.<sup>306</sup> Son dernier discours en tant que président de l'ANCYL semble donner raison à cette vision. Il déclarait alors, insistant sur cet aspect des « tâches jumelles », que l'ANCYL « mettait ses services à la disposition de l'ANC. »<sup>307</sup> Il est peut-être encore tôt pour se déterminer sur une possible évolution du rapport entre la Youth league et l'organisation mère sous la nouvelle présidence de Fikile Mbalula mais, ainsi que nous le verrons plus loin, il apparaît déjà que l'alignement sur Mbeki a perdu de sa pertinence. Lorsque nous lui posons la question, Rapule Tabane abonde en ce sens. Sous Gigaba, sa réponse aurait été « catégorique » et la « distinction entre l'autonomie et le fait d'être l'aile de jeunesse de l'ANC était presque morte » ; Mbalula apporte en revanche selon

---

<sup>304</sup> *Ibid.*, p.38.

<sup>305</sup> William Mervin Gumede, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, pp.45-49.

<sup>306</sup> *Ibid.*

<sup>307</sup> ANCYL, « Political Report of the President, Malusi Gigaba, to the 22nd National Congress of the African National Congress Youth League », Johannesburg, 19 août 2004.

lui une nouvelle « fraîcheur » à l'organisation et il prend le risque d'être critiqué.<sup>308</sup>

L'équilibre entre les « tâches jumelles » de l'ANCYL est donc bien à géométrie variable et il dépend en grande partie de l'état d'interdépendance qui lie les deux organisations à un moment donné.

#### VI-2-2/ La géométrie variable des « Twin tasks »

La Youth league est également une « école préparatoire » à l'ANC. Comme toute organisation politique de jeunesse, elle est le lieu d'un « moratoire » sur la jeunesse, une jeunesse dont les anciens se méfient aussi comme d'une menace.<sup>309</sup> L'ANCYL constitue toujours une voie d'ascension principale dans l'ANC, le lieu d'une « maturation » et d'une « information » qui est un « bonus » important pour la promotion politique d'un individu. C'est en son sein que l'on est éduqué dans la « tradition » du Congrès, aspect qui est peut-être d'autant plus important aujourd'hui que l'apartheid n'existe plus. Pour Nomi Nkondlo, « Il est important de débiter là parce qu'une fois que l'on a appris certains principes dans l'ANCYL, on devient un meilleur dirigeant. »<sup>310</sup> Il n'est ainsi pas rare de rencontrer l'expression « diplômé de l'ANCYL » ("graduate") pour désigner un ancien membre de l'organisation. L'ANCYL peut donc être perçue comme une organisation qui « sépare » les jeunes générations, pour mieux les « relier » ultérieurement aux plus anciennes, au sein de l'ANC.<sup>311</sup>

Qui dit « ascension » indique la possibilité d'une « rétribution ». Les postes de l'appareil d'État offrent d'abord à l'ANC un nouveau moyen de rétribuer ses membres depuis 1994. Peter Mokaba est ainsi devenu ministre de l'Environnement et du tourisme lorsqu'il quitta l'ANCYL. Gigaba a été nommé vice-ministre de l'Intérieur en 2004. Lulu Johnson est aujourd'hui député au parlement sud-africain. Thabang Makwetla et Dipuo Peters sont devenus gouverneurs (*Premiers*) des provinces du Mpumalanga et du Northern Cape. Febe Potgieter a été nommée ambassadrice en Pologne et David Makhura élu secrétaire général de l'ANC dans le Gauteng. Oscar Van Heerden, qui a aujourd'hui quitté l'organisation,

---

<sup>308</sup> Rapule TABANE, entretien, 25 avril 2005.

<sup>309</sup> Anne MUXEL, *L'expérience politique des jeunes*, op. cit.

<sup>310</sup> Nomi NKONDLO, entretien, 20 avril 2005.

<sup>311</sup> Nathalie LUYCKX, *Les partis politiques et l'organisation de la jeunesse à travers trois structures politiques de jeunesse dans le Rhône : MJS, RPR-jeunes, FNJ*, op. cit., p.192.

s'accorde avec cette idée que l'ANCYL demeure un lieu incontournable de toute ascension politique, même s'il existe des exceptions à la règle :

« Je peux recevoir un coup de téléphone demain, d'un ministre, de l'ANC, me demandant de devenir ambassadeur en Pologne. (...) Généralement, si tu veux faire une carrière politique, la meilleure voie pour y parvenir, c'est à travers la Youth league, mais ce n'est pas toujours donné. »<sup>312</sup>

Mais cette rétribution implique aussi certains moyens de contrôle pour l'ANCYL, qui se trouve également dans une relation d'interdépendance avec l'ANC. Lors d'une élection provinciale au sein de l'ANC, elle peut par exemple choisir de soutenir un candidat contre un autre. Si son candidat l'emporte, elle sera logiquement récompensée par un ministère provincial.<sup>313</sup> L'ambition personnelle des leaders de l'organisation représente aussi logiquement un facteur limitatif de leur contestation de l'ANC. Les limites de la rétribution apparaissent cependant, comme nous l'avons mentionné en seconde partie, dans l'absence de récompense pour la grande majorité des militants de l'organisation, qui nourrissent pourtant souvent des attentes importantes.

L'indépendance financière de l'ANCYL est un gage de son indépendance politique vis-à-vis de l'ANC. Cette indépendance n'est cependant pas totale puisque l'organisation peut recevoir l'assistance de l'ANC en cas de problèmes de trésorerie. Il faut aussi noter que la plupart des bureaux provinciaux et régionaux de l'ANC abritent aussi ceux de sa ligue de la jeunesse. Le bureau national de cette dernière est située à Luthuli House, quartier général de l'ANC. Les locaux et les membres à plein temps de la Youth league sont finalement souvent financés par l'ANC, comme cela est par exemple le cas dans la province du Western Cape.<sup>314</sup>

Un dernier aspect du rapport de dépendance mutuelle entre les deux organisations réside dans la possible identification d'une « décharge » de l'ANC sur l'ANCYL. Depuis 1994, l'ANC est devenu une organisation de gouvernement qui, dans ses fonctions étatiques officielles, représente un pays, un État, et non une tendance politique en particulier. Pour ne prendre qu'un exemple parmi d'autres, lors du décès de Yasser Arafat, en novembre 2004, le communiqué de condoléances de l'ANC était court et des plus formels. Celui de l'ANCYL s'allongeait sur près d'une page et faisait l'éloge mortuaire de l'ancien président palestinien, un hommage de mouvement de libération à mouvement de libération. (Cf. annexes) Sans trancher sur cette question, on peut faire l'hypothèse, en reprenant les termes de George

---

<sup>312</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

<sup>313</sup> Rapule TABANE, entretien, 25 avril 2005.

<sup>314</sup> Nomi NKONDLO, entretien, 20 avril 2005.



Lavau, d'une « fonction tribunitienne » de l'ANCYL, qui permettrait à l'ANC de prendre des positions plus tranchées à travers son aile de jeunesse. On peut aussi évoquer cette idée à propos de l'affrontement entre l'ANCYL et le COSATU que nous avons évoqué lors de notre seconde partie.

En ce sens, l'ANCYL peut aussi être perçue comme un moyen, pour l'ANC, de canaliser la jeunesse. Tom Lodge s'accorde sur cette idée et il affirme que, si l'ANCYL ne poursuit pas forcément délibérément un tel dessein, elle peut avoir comme fonction annexe de mobiliser la jeunesse, en particulier dans les campagnes. Cette fonction mobilisatrice est un moyen potentiel de limiter les contestations et la colère populaire face à des conditions de vie difficiles et devant le rythme trop lent du changement social.<sup>315</sup>

Globalement, on peut considérer que l'ANCYL a peu à peu abandonné la fonction avant-gardiste de l'ancienne organisation des années 1940. Elle ne cherche plus à influencer directement sur les politiques de l'ANC, qui sont aujourd'hui surtout le fait de son Comité exécutif national. La branche, qui était l'unité de base du mouvement a d'ailleurs perdu de son influence.<sup>316</sup> L'ANCYL ne vise plus à placer ses dirigeants aux plus hauts postes de l'ANC. Elle entend par contre, comme nous allons maintenant le montrer, conserver son influence et son pouvoir dans la désignation des dirigeants du mouvement.

---

<sup>315</sup> Tom LODGE, entretien, 12 avril 2005.

<sup>316</sup> William Mervin GUMEDE, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, p.127.

## VI-3/ L'ANCYL dans la lutte de succession à Thabo Mbeki

### VI-3-1/ Le soutien de l'ANCYL à Jacob Zuma

La succession de Thabo Mbeki sera sans doute au cœur des luttes politiques à venir en Afrique du Sud. Elle n'est pourtant prévue que pour 2009, date des prochaines élections générales du pays. Mais la prochaine conférence nationale de l'ANC, en 2007, apparaît déjà décisive pour quiconque voudrait s'y porter candidat. Les positions de président et de vice-président de l'ANC sont l'enjeu de cette lutte.

En 2002, l'ANCYL, acquise à Thabo Mbeki avait recommandé une absence de compétition pour l'attribution des cinq postes dirigeants de l'ANC, scénario qui l'emporta. Les postulants à la compétition avaient d'abord été découragés par l'emprise de Mbeki et par l'affaire du prétendu « complot » de 2001. A l'époque, le ministre de la Sécurité, Steve Tshwete, avait ouvert une enquête sur Cyril Ramaphosa, Tokyo Sexwale et Mathews Phosa, concurrents potentiels de Thabo Mbeki, sur la base d'une rumeur de complot contre lui. Les trois hommes auraient à l'époque propagé des « bruits » liant Thabo Mbeki à l'assassinat de Chris Hani, accusations qui avaient pourtant déjà été écartée par la Commission vérité et réconciliation (*Truth and Reconciliation Commission*).<sup>317</sup>

La conférence nationale de l'ANC de 2007 promet d'être beaucoup plus disputée. Thabo Mbeki ne sera plus président d'Afrique du Sud. La constitution du pays l'en empêche et ni lui ni l'ANC ne semblent enclins à la violer. Dans son récent ouvrage, William Gumede identifie certains de ceux qui pourraient prétendre à la succession : Jacob Zuma, Cyril Ramaphosa, Tokyo Sexwale, Mathews Phosa, Mosiuoa 'Terror' Lekota, Nkosazana Dlamini-Zuma, Winnie Madikizela-Mandela ou encore Zwelinzima Vavi.<sup>318</sup> Certains sont actuellement plus engagés dans le monde des affaires qu'en politique, d'autres sont des membres du gouvernement, certains sont « déchus » de l'ANC ou isolés dans son aile gauche. Les deux années à venir promettent donc d'être longues et elle seront certainement porteuses de surprises et de retournements.

---

<sup>317</sup> Tom LODGE, « The ANC and the development of party politics in modern South Africa, op. cit.

<sup>318</sup> William Mervin GUMEDE, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, pp.309-322.

Le 31 mai 2005, après son « lekgotla<sup>319</sup> » annuel, l'ANCYL déclarait par la voix de son président, Fikile Mbalula, qu'elle soutiendrait le vice-président sud-africain, Jacob Zuma, pour succéder à Thabo Mbeki.<sup>320</sup> Moins d'un mois plus tard, l'ANCYL s'opposait à la velléité présumée du président sud-africain de conserver la tête de l'ANC en 2007. On prête en effet à Thabo Mbeki l'ambition de placer un(e) allié(e) dans la course à sa propre succession à la tête de l'État sud-africain, afin de continuer à gouverner en « sous-main ». Fikile Mbalula se déclarait ainsi opposé à toute option de division entre les « deux centres du pouvoir » : la présidence de l'ANC et celle du pays.<sup>321</sup> Cette prise d'initiative d'une ANCYL se voulant « agressive » marque en-soi une rupture avec la posture, attentiste et pro-Mbeki, défendue par Malusi Gigaba depuis près d'une dizaine d'années.

L'organisation, dont le leadership semble avoir été au centre de cette décision, défend la candidature de Jacob Zuma en arguant du fait qu'en vertu de sa position de vice-président de l'ANC et de la RSA, il est logique qu'il succède à Thabo Mbeki. Cette position est aussi défendue sur une base « historique », Zuma étant perçu comme un successeur « légitime », dans la « tradition » de l'ANC qui accorde une importance à l'âge, au rang et à la loyauté. Jacob Zuma, né en 1942 en pays Zoulou, rejoint l'ANC en 1959. En 1962, il devient membre de MK et il est arrêté l'année suivante. Il purge dix années d'emprisonnement sur Robben Island avant de participer, à sa libération, à l'installation des structures clandestines de l'ANC au Natal. Il s'exile en 1975 et rejoint le Comité exécutif de l'ANC en 1978. Chef de la section des Renseignements de l'ANC, il fait partie du premier groupe d'exilés à rentrer au pays en 1990. Durant la phase des négociations, il jouera un rôle clé dans les médiations entre l'ANC et l'IFP. Il sera incriminé lors d'une enquête interne sur les tortures dans les camps de l'ANC en Angola.<sup>322</sup> Son parcours fait donc de lui un cadre « modèle » de l'ANC. C'est comme fidèle allié de Mbeki et parce qu'il ne nourrissait pas a-priori d'ambitions présidentielles, qu'il fut choisi comme vice-président de l'ANC en 1997. A partir de 2001, les deux hommes s'écartent pourtant et il semblerait que Mbeki eut préféré voir l'ancienne femme de Zuma, Nkosazana Dlamini-Zuma, choisie pour la vice-présidence de l'ANC, si Jacob Zuma n'avait pas été réélu à ses côtés lors de la dernière conférence nationale du mouvement (2002).

---

<sup>319</sup> Il s'agit d'une « retraite » informelle (non-constitutionnelle) de l'exécutif de l'ANCYL. En référence à une « tradition » les chefs se retirent dans un lieu proche de la nature et discutent des sujets plus ou moins importants suivant l'agenda politique.

<sup>320</sup> « Zuma for president – ANC Youth League », *SAPA*, 31 janvier 2005.

<sup>321</sup> « Youth league : Mbeki is not indispensable », *Mail&Guardian*, 11 février 2005.

<sup>322</sup> Shalagh GASTROW, *who' who in South African Politics*, n°5, Johannesburg, Ravan Press, 1995, pp.309-311.

## VI-2-2/ Un choix pour le changement

L'intérêt du choix de l'ANCYL est qu'il entend se placer directement en opposition à Thabo Mbeki. L'organisation se prononce d'abord pour un candidat qui n'a plus les faveurs de l'actuel président et elle rejette actuellement la possibilité d'un nouveau mandat de Mbeki à la tête de l'ANC. L'ANCYL semble donc vouloir en finir avec le « réseau-Mbeki »<sup>323</sup> et défendre l'option d'un changement de leadership. Son choix atteste aussi d'une certaine fragilité dans la relation entre les deux organisations puisqu'il rejoint celui de l'aile gauche de l'ANC, également favorable à Jacob Zuma. La YCL s'est d'ailleurs prononcée de la même manière. Buti Manamela considère que Jacob Zuma « pourrait restaurer la tradition de l'ANC. »<sup>324</sup> Dirk Kotzé souligne quant à lui que le soutien à Zuma n'est pas nécessairement basé sur sa personne, mais sur un individu qui est perçu comme pouvant « tenir tête » à Mbeki.<sup>325</sup> En tenant compte de son parcours, de sa position dans l'ANC et de ses soutiens grandissants, on peut également penser que « parier » sur Zuma serait pour la Youth league comme « jouer un numéro gagnant », en se positionnant pour le futur en fonction de ses intérêts.

Mais la décision, prise par Thabo Mbeki le 14 juin dernier, de renvoyer Jacob Zuma de l'exécutif, remet radicalement en question une telle vision. Cette décision faisait suite au jugement du juge Squires qui avait condamné Schabir Shaik, homme d'affaire de Durban, à 15 ans de réclusion pour fraude et corruption. Shaik est un ami proche de Jacob Zuma et le nom du vice-président fut régulièrement cité tout au long du procès. Shaik était en effet soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire dans des versements de la compagnie française d'armement *Thomson* à Jacob Zuma. Le juge Squires concluait dans son jugement que la relation des deux hommes était « généralement corrompue ».

Le choix de Thabo Mbeki peut être perçu comme stratégique, mais il apparaît en fait au vu de la situation qu'il n'avait pas d'alternative et a agi en homme d'État « responsable » bien plus qu'en politicien « intéressé ». L'ANCYL a accepté cette décision au nom de la nécessité de respecter « l'égalité devant la loi », tout en rappelant le droit à la présomption d'innocence et son soutien à Jacob Zuma.<sup>326</sup>

---

<sup>323</sup> Marianne SEVERIN, Pierre AYCARD, « Qui gouverne la « nouvelle » Afrique du Sud ? Elites, réseaux, méthodes de pouvoir (1985-2003), in Philippe GUILLAUME, Nicolas PEJOUT, Aurelia WA KABWESGATTI, dir., *L'Afrique du Sud dix ans après, Transition accomplie ?*, op. cit.

<sup>324</sup> Buti MANAMELA, entretien, 14 avril 2005.

<sup>325</sup> « Analysts split over Zuma's future », *SAPA*, 1<sup>er</sup> juillet 2005.

<sup>326</sup> « ANCYL Statement on Announcement by President Mbeki », 15 juin 2005.

Quelques jours plus tard, Zuma était inculpé pour deux charges de corruption par la *National Prosecuting Authority* et Thabo Mbeki nommait une femme, Phumzile Mlambo-Ngcuka, ancienne ministre de l'Énergie et des mines, une proche confidente, au poste de vice-président. L'actuel président paraît ainsi avoir posé une pierre précieuse à l'entreprise de préservation de son héritage. Cependant, si Zuma sortait gagnant de son procès, il en serait certainement renforcé, d'autant que lors de son Conseil général (General Council) de juillet 2005, l'ANC a refusé le retrait du vice-président de ses fonctions dans l'organisation.<sup>327</sup> Le National Working Committee de l'ANC avait pourtant initialement accepté le départ de Zuma. Tout dépendra donc, pour ce dernier, du verdict de son procès et du temps qui le séparera de la Conférence nationale de l'ANC en 2007.

Tom Lodge, expliquant que Zuma n'est pas, selon lui, aussi « instinctivement attaché à la constitution » que ses prédécesseurs dans l'ANC, affirme que l'ANCYL pourrait changer de position si l'« option Zuma » s'avérait désespérée.<sup>328</sup> L'ANCYL semble pour l'instant se tenir à son choix puisque son vice-président, Reuben Mohlologa, a récemment dû présenter des excuses officielles pour avoir exprimé publiquement ses vues en faveur de l'option prônée par Mbeki, qui souhaite à nouveau présider l'ANC en 2007.<sup>329</sup> Ses déclarations apparaissent comme un premier repositionnement stratégique au sein du leadership de l'ANCYL et elles augurent de divisions internes qui pourraient s'aggraver. Les excuses, assez humiliantes, qu'il a dû présenter indiquent cependant que l'organisation n'entend pas effectuer de virage majeur dans la situation actuelle.

### **VI-3-3/ Quelle est l'influence réelle de l'ANCYL dans la succession ?**

Une fois la position de l'ANCYL connue, la question qui se pose est de savoir quel est son poids « réel » dans la désignation du leader de l'ANC. La constitution de ce dernier prévoit d'abord que 10% des délégués votant lors d'une Conférence nationale doivent être répartis par son Comité exécutif national entre les Comités exécutif provinciaux, l'ANCYL et la Women's League. Concrètement, ce chiffre concerne environ une cinquantaine de délégués de l'ANCYL et il est peu significatif rapporté aux près de deux-mille délégués qui participent, en moyenne, à une Conférence nationale de l'ANC. La force de l'ANCYL réside donc ailleurs. Elle émane d'abord de son influence et ses prises de position qui, compte tenu de son

---

<sup>327</sup> « Zuma next ANC president ? », *SAPA*, 1<sup>er</sup> juillet 2005.

<sup>328</sup> Tom LODGE, entretien, 12 avril 2005.

<sup>329</sup> « Deputy President of ANCYL Apologises », *SAPA*, 20 juillet 2005.

« pouvoir symbolique » (au sens de la notion bourdieusienne de « domination symbolique »), ont en-soi un poids important. La position de la ligue, qui n'est pas forcément en contact direct avec les positions de pouvoir ou dépendante de ces dernières dans l'ANC, est un atout qui va dans ce sens. Elle est moins « tenue » que d'autres structures ou membres de l'ANC et peut donc s'exprimer de façon plus ouverte et tranchée. Elle possède donc un pouvoir premier de « conviction ». Pour Tom Lodge, « la Youth league est toujours considérée comme une base importante pour conduire une campagne électorale » dans l'ANC. Il précise également que pour Thabo Mbeki, le soutien dont il disposait dans l'ANCYL a pu « impressionner » certains de ses adversaires lorsque la position de vice-président de l'ANC était disputée.<sup>330</sup>

Le poids de la Youth league réside ensuite dans le nombre de délégués de l'ANC qui possèdent la double affiliation. Rapule Tabane explique ainsi que :

« si quelqu'un, voulant concourir pour une position et faire pression sur certains segments de l'ANC, doit choisir entre la Women's league et la Youth league, il choisira cette dernière. Car les membres de la Youth league sont susceptibles d'être beaucoup plus nombreux. La Youth league se voit peut-être attribuer une cinquantaine de délégués, mais d'autres gens qui sont présidents de région, de branche ou occupent d'autres positions, peuvent être membres de l'ANCYL. Donc quand ils sont mobilisés au niveau de la Youth league, leur soutien est acquis. »<sup>331</sup>

C'est donc la question de l'allégeance première des délégués qui se pose ici. Les branches de l'ANC peuvent envoyer au Congrès national des membres qui appartiennent également à l'ANCYL. Cette double allégeance est aussi naturellement réversible puisqu'un ancien membre de l'ANCYL m'a par exemple expliqué que nombre de membres de la Youth league avaient individuellement décidé, en 1994, de voter pour Ramaphosa et non pour Mbeki. Cela signifie aussi que même si le vote des branches de l'ANC est concerté par une entente provinciale préalable au Congrès, chaque délégué conserve de facto son indépendance de vote. Des listes non-officielles de candidats circulent d'ailleurs souvent en parallèle des listes officielles.<sup>332</sup>

Quoiqu'il en soit, l'ANCYL est perçue par la plupart des acteurs rencontrés comme ayant un poids dans cette élection interne déterminante pour l'avenir du mouvement. C'est peut-être la principale « carte » qu'elle possède aujourd'hui et elle entend la « conserver » pour rester fidèle à sa réputation de « faiseur de rois ».

---

<sup>330</sup> Tom LODGE, entretien, 12 avril 2005.

<sup>331</sup> Rapule TABANE, entretien, 25 avril 2005.

<sup>332</sup> Tom LODGE, « The ANC and the development of party politics in modern South Africa, op. cit., p.212.

# **CONCLUSION**

## ► Une Jeunesse émancipée ?

« Les jeunes d'aujourd'hui sont libres. Avant, ils se battaient pour leur futur (...), ils se consacraient uniquement à la libération. Ils ne jouaient pas au football et s'ils le faisaient, ils savaient que leurs chances de jouer en équipe nationale ou d'aller jouer à l'étranger étaient nulles. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Aujourd'hui les jeunes ont l'opportunité d'être riches à un âge précoce, de faire des études. »<sup>333</sup>

Cette citation d'un jeune cadre de l'ANCYL inspire d'abord une réflexion que nous faisons déjà en introduction : l'histoire de l'Afrique du Sud a pris un tournant radical entre le début et le milieu de la décennie 1990. Une telle remarque ne peut cependant ignorer le fait que son cadre politique ayant disparu, le régime d'apartheid a fait place à une société socialement –et donc « racialement »- stratifiée. Nombre de données, relatives à la situation sociale des jeunes dans l'Afrique du Sud post-apartheid, illustrent cette réalité et nous pouvons en citer quelques-unes :

En 2000, environ 45% des « jeunes » sud-africains noirs [Africains] âgés de 16 à 35 ans étaient au chômage, contre 31 % des « Coloureds », 34% des « Indiens » et 16% de leurs homologues blancs.<sup>334</sup> Les universités comptent toujours près de cinq fois plus d'étudiants blancs et l'espérance de vie de ces derniers serait d'environ 70 ans contre autour de 50 ans pour les Noirs.<sup>335</sup>

Ces chiffres sont naturellement contestables et contestés. Ils peuvent être revus à la hausse ou à la baisse, mais le fossé « racial » qu'ils font apparaître est sans équivoque. Il suffit d'ailleurs de se déplacer en Afrique du Sud pour s'en faire une idée « à l'œil nu » : des townships délabrés s'apparentant aux bidonvilles du Tiers monde côtoient partout des quartiers opulents, qui rappellent le « Premier monde ».

Rapportés à la condition sociale de la jeunesse sud-africaine d'aujourd'hui, les propos de Leebogang Maile laissent donc la définition de la « liberté » en suspend : faut-il parler de liberté « réelle » ou plutôt évoquer la persistance d'une liberté « formelle », dont les limites se situeraient au niveau de la notion d'« égalité » ? L'entreprise de libération que poursuit toujours l'ANC au sein de son programme de Révolution démocratique nationale semble indiquer que la liberté est toujours, pour le mouvement, en marche.

Nous suggérons néanmoins en introduction que la liberté existe aujourd'hui d'abord dans une dimension historique, et par opposition à l'oppression plusieurs fois centenaire des habitants de l'actuelle Afrique du Sud. Les conditions d'exercice de la liberté conquise lors de

---

<sup>333</sup> Leebogang MAILE, entretien, 12 avril 2005.

<sup>334</sup> CASE (Community Agency for Social Enquiry), *Youth 2000 : A Study of Youth in South Africa*, CASE, Décembre 2000.

<sup>335</sup> Alan PETER, « Les blancs pèsent encore », *Projet*, n°286, 2005, pp.74-77.



la défaite de l'apartheid posent en revanche une question fondamentale, relative à la notion de libération : comment, par exemple, exercer sa liberté physique de mouvement, lorsque l'on est socialement cantonné à des zones de peuplement et donc restreint dans ses capacités de déplacement ? Cette réalité ne diminue cependant pas l'ampleur de la transformation déjà accomplie et dont Wole Soyinka faisait le constat lorsqu'il écrivait, en 1994, : « L'Afrique du Sud est notre rêve ; le Rwanda est notre cauchemar. »<sup>336</sup>

#### ► Une jeunesse dépolitisée ?

C'est dans ce contexte problématique et discuté, qui informe l'identité de l'ANC en tant qu'organisation politique, que nous avons d'abord placé notre réflexion sur son organisation de jeunesse. Nous avons vite constaté, au cours de notre recherche, que l'action de l'ANCYL est aujourd'hui souvent diminuée. Nombre de commentateurs avancent en effet l'idée selon laquelle elle se serait « dépolitisée », en comparaison avec l'expérience de SAYCO et face à celle qui fut la sienne au début des années 1990. Cet argument dénonce par exemple le fait qu'elle se cantonnerait désormais à des prises de position « bénignes », sur des questions sportives comme le cricket et le rugby, au lieu d'adopter une posture critique du gouvernement-ANC dans des domaines comme l'éducation et les politiques sociales.

Force est pourtant de constater que le sport reste, en Afrique du Sud, une question éminemment politique. Les positions de l'ANCYL à ce sujet sont d'ailleurs souvent plus virulentes que celles de l'ANC. Le football, que nous évoquions plus haut, a toujours été un « sport noir » et si les conditions du succès étaient politiquement limitées par l'apartheid, les talents pouvaient se construire sur les terrains poussiéreux des townships. Ils ne purent en revanche s'exprimer qu'après la chute du régime blanc : les réussites de footballeurs comme Benni McCarthy (FC Porto) et Quinton Fortune (Manchester United) en sont une illustration. La bousculade du stade d'Ellis Park, qui coûta la vie à des dizaines de personnes, en avril 2001, offre cependant un exemple de la ségrégation persistante. Elle résulta en effet en grande partie du fait que les conditions de sécurité et la limite du nombre de spectateurs ont toujours été moins respectées dans le football que dans le rugby. Le rugby, « sport blanc » par excellence, continue quant à lui d'être au centre de polémiques et les *Springboks* peinent à incarner l'« arc-en-ciel » sud-africain. La natation, dont me parlait une jeune militante de l'ANCYL, offre un exemple encore plus flagrant. L'Afrique du Sud possède ainsi l'un des

---

<sup>336</sup> Cité par Anatole AYISSI, « L'Afrique du Sud : une puissance régionale ? », *Questions internationales*, n°4, Nov-Déc. 2003, p.97-104.

plus grands champions internationaux du moment, Roland Schoeman, alors que nombreux sont les jeunes noirs qui, faute de piscines, ne savent pas nager.<sup>337</sup>

L'idée de « dépolitisation » est d'ailleurs aujourd'hui plus généralement appliquée, comme nous le soulignons également en introduction, à la « jeunesse » sud-africaine dans son ensemble. Elle se fonde sur des données objectives comme le fait que seuls 48% des Sud-Africains âgés de 18 à 20 ans sont inscrits sur les listes électorales, alors que 77% de leurs aînés âgés de 20 à 30 ans ont procédé à cette démarche.<sup>338</sup> Les jeunes ne seraient plus intéressés que par la musique, les plaisirs de la société de consommation et la perspective d'un enrichissement individuel. Il est certes indéniable que l'enrichissement personnel soulève aujourd'hui des questions importantes. Dans son ouvrage récent, William Gumede pose ainsi la question suivante : « qu'y a-t-il de répréhensible à être plein aux as ? »<sup>339</sup>

L'idée d'une dépolitisation de la jeunesse nous a pourtant paru relever d'un cliché et l'expérience de bien des jeunes gens que nous avons rencontrés, de par leur engagement politique mais aussi et surtout de par les croyances sincères qui portent cet engagement, y apporte un démenti. Sur cette génération « post-apartheid » Tom Lodge nous faisait d'ailleurs la réflexion suivante :

« Il est certain qu'appartenir à de telles organisations [comme l'ANCYL] est plus sûr aujourd'hui [que par le passé]. Mais mes propres travaux suggèrent qu'il existe toujours un activisme important, de l'idéalisme et de l'engagement dans les rangs de l'ANC et parmi ses membres. Ils aiment s'impliquer dans des activités quotidiennes. C'est évidemment un moyen d'avoir quelque chose à faire pour les habitants des zones rurales. Un autre facteur étant aussi bien sûr qu'il s'agit d'une voie [d'ascension] pour des gens très ambitieux, dont l'appartenance à l'exécutif d'une branche constitue la première étape. »<sup>340</sup>

Il faut également préciser que ce regard péjoratif sur la jeunesse actuelle est souvent le fait de la génération des années 1980, étudiée en première partie de ce mémoire, jugeant celle qui lui succède aujourd'hui dans l'ANCYL. Mais ce que nous avons d'abord voulu mettre en évidence, en partant des années 1980 et de l'expérience de SAYCO, est le fait que plus que d'une dépolitisation, il est plus juste d'évoquer un changement des conditions de la politisation et de l'engagement. Cette transformation découle avant tout d'une reconfiguration de la vie politique sud-africaine et des transformations profondes qui continuent de parcourir les organisations politiques elles-mêmes.

---

<sup>337</sup> T.M., entretien, 9 avril 2005.

<sup>338</sup> National Youth Commission, *Status of the Youth report*, Johannesburg, NYC, 2002.

<sup>339</sup> William Mervin GUMEDE, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, op. cit., pp.215-233.

<sup>340</sup> Tom LODGE, entretien, 12 avril 2004.

## ► SAYCO, l'ANCYL et l'ANC : les chemins escarpés d'une transition organisationnelle

L'étude que nous avons proposée n'était cependant pas centrée sur les jeunes d'Afrique du Sud, ni même sur les jeunes de l'ANC, mais sur ceux qui sont affiliés à une organisation politique de jeunesse particulière et liée à l'ANC : l'ANCYL. Cette étude avait donc pour ambition première de restituer la complexité d'une organisation bien souvent observée sous un angle simplificateur. C'est pourquoi nous avons choisi de retracer sa genèse, sa fondation et son développement sur une quinzaine d'année, période qui a considérablement modifié et influencé la physionomie et le rôle de l'ANCYL.

Notre **première partie** était centrée sur SAYCO qui, de par sa composition, son expérience et ses aspirations, servit de base et de moteur à la (re)construction de l'ANCYL, lorsque l'ANC « rentra » en Afrique du Sud (1990). La mise en place d'une nouvelle organisation de jeunesse, dans un contexte sud-africain inédit, n'alla néanmoins pas sans poser certaines difficultés. Ces dernières mettent en évidence le fait que SAYCO était bien plus qu'une ANCYL « en gestation ». Il s'agissait d'abord d'une organisation différenciée par rapport aux structures de l'ANC. Elle était certes en partie alignée sur son programme et ses membres s'identifiaient globalement à l'ANC, mais elle avait évolué dans le contexte participatif et indépendant de l'UDF. Ses membres avaient acquis des modes d'action et une posture de combat, qui placèrent SAYCO et la jeunesse engagée des années 1980 à l'avant-garde de la lutte contre le régime d'apartheid. Cette posture se heurta bien vite à celle, plus conciliante, d'un ANC privilégiant les négociations officielles avec le NP. Après avoir retracé cette première phase, ponctuée par la (re)création de l'ANCYL, fin 1991, nous avons insisté sur les déboires originels de l'organisation, dans son rapport à l'ANC, ainsi que dans l'optique de sa propre construction en tant qu'organisation politique de jeunesse.

Nous avons également montré que la rapidité de la transition entre SAYCO et l'ANCYL a contribué à brider le débat politique qui aurait pu avoir lieu, qui était souhaité par certains et qui avait été une tendance « lourde » des années 1980. Cet empressement à dissoudre SAYCO, que l'on peut rapprocher de la dissolution de l'UDF, provenait de l'identification à l'ANC et de la volonté de ne pas diviser les forces en présence contre l'apartheid. En cela, la dissolution de SAYCO était perçue comme « logique », mais elle se fit en grande partie par le biais des leaders de cette organisation, dans le cadre d'un processus insufflé « par le haut ».

Notre **seconde partie** s'est ensuite focalisée sur la concrétisation de cette entreprise et nous avons fait apparaître les principales caractéristiques de l'ANCYL. Il s'agit d'abord d'une formation qui nourrit l'ambition de représenter tous les secteurs de la jeunesse d'Afrique du Sud. Cette aspiration nécessite la construction d'une organisation de masse, fondée sur le nombre et, en conséquence, sur une idéologie parfois difficile à cerner. Nous avons également considéré les relations de pouvoir parcourant l'ANCYL, qui se focalisent autour de la question du débat démocratique interne et reposent sur la tension entre « centralisme démocratique » et participation de ses membres à la décision politique. Cette tension nous a conduits à mettre en évidence les différents courants qui peuplent l'ANCYL et les dynamiques de contestation existant en son sein. Une contestation qui attaque la vision dominante, incarnée par le leadership de l'ANCYL, et provient souvent de membres de l'organisation également affiliés à des formations de jeunesse alliées.

Notre **troisième partie** s'est finalement centrée sur l'ANCYL « face » à l'ANC. Nous avons identifié dès notre première partie le fait que la relation entre les deux organisations s'avère un point fondamental dans l'appréhension de l'identité de la Youth league. Considérer l'ANCYL et l'ANC « face à face », en postulant un rapport d'opposition, relèverait cependant d'une approche erronée et grossière. L'ANCYL constitue en effet une partie intégrante de l'ANC global et les deux organisations sont, *de facto* et *de jure*, liées par une relation de coopération. La ligue de la jeunesse est d'ailleurs naturellement une école de formation des futurs cadres du Congrès.

Nous avons évoqué ces points concernant SAYCO et nous avons alors étendu cette réflexion dans le temps, en effectuant un retour chronologique sur l'expérience de l'ancienne ANCYL. Cette dernière fut fondée en 1944 par la génération qui fit triompher l'ANC dans les années 1990 : celle d'Oliver Tambo, de Walter Sisulu et de Nelson Mandela. Nous nous sommes intéressés à la mémoire de cette expérience « originelle » dans l'ANCYL d'aujourd'hui, puis nous avons montré que l'identité (souhaitée) de l'ANCYL tendait à une coopération constructive et avant-gardiste avec l'organisation mère ANC. Car dans sa dimension dynamique, le rapport entre l'ANCYL et l'ANC se veut d'abord créatif et fondé sur la dialectique entre indépendance et subordination, autonomie et hétéronomie. Nous sommes ici arrivés à la conclusion que le contenu de ce rapport dépend de l'état des forces politiques en présence. Ce rapport est globalement inégal puisque le poids politique de l'ANC est logiquement bien supérieur à celui de l'ANYCL. La géométrie variable des « tâches jumelles » de l'ANCYL ("Twin tasks") : i) mobiliser la jeunesse derrière l'ANC ; ii)

représenter et promouvoir les intérêts de la jeunesse, dépend ainsi largement des variations de ce rapport de force entre l'ANC et son aile de jeunesse.

Nous avons alors constaté que la nouvelle ANCYL avait aujourd'hui en grande partie abandonné son rôle moteur et avant-gardiste au sein de l'ANC, en comparaison avec son ancêtre des années 1940. Les dirigeants de la nouvelle organisation ne prennent plus directement part à l'élection de ceux de l'ANC, mais l'ANCYL ambitionne de conserver son rôle historique dans la désignation du leadership de cette organisation. Elle constitue toujours une base essentielle pour tout individu qui souhaite faire campagne et se placer dans une position favorable afin de briguer la direction de l'ANC. En ce sens, l'ANCYL cherche bien à influencer sur l'identité et les politiques de l'organisation mère. Ce dernier point met en évidence la pertinence du recours à l'étude des organisations politiques de jeunesse, dans l'approche plus globale des organisations politiques. La position des jeunes en leur sein constitue souvent un handicap et ils sont écartés de par leur manque d'expérience et selon une relation de cadet à aîné, mais elle peut aussi devenir une ressource dont l'exemple de l'ANYCL offre une illustration.<sup>341</sup>

La relation à l'ANC est finalement un enjeu de lutte important au sein de l'ANCYL. Il s'agit d'une lutte pour le monopole et le contrôle du pouvoir. Dans cette quête, deux tendances s'y opposent depuis le milieu des années 1990 : celle des partisans d'une allégeance à l'ANC, souvent fondée sur la rétribution, et celle qui souhaite réintroduire l'ANCYL dans son rôle historique d'organisation avant-gardiste. Il s'agit aussi d'un conflit de générations. Des membres de la génération des années 1980 s'affrontent en effet, au sein des deux tendances évoquées, et ils souhaitent imposer une direction à la génération « post-apartheid ». Si la majorité des membres de l'exécutif de l'ANCYL appartiennent encore aujourd'hui à la « classe de 87' », la prochaine conférence nationale de l'organisation, en 2007, devrait voir leur remplacement par des membres politisés après ou durant la chute de l'apartheid. Cette échéance promet d'être passionnante et elle constituera sans doute un moment décisif, qui pourrait conclure la période de transition organisationnelle et identitaire ouverte avec la création de l'ANCYL, en 1990. La création de la Young Communist League (YCL), qui semble répondre à une demande au sein de certaines franges de la jeunesse, va dans ce sens et

---

<sup>341</sup> Nathalie LUYCKX, *Les partis politiques et l'organisation de la jeunesse à travers trois structures politiques de jeunesse dans le Rhône : MJS, RPR-jeunes, FNJ*, op. cit.

elle donne un aperçu du potentiel de politisation des jeunes qui ont grandi dans l’Afrique du Sud post-apartheid.

► La « bataille pour l’âme de l’ANC »

L’ANC se réunira également en 2007 afin d’élire ses nouveaux dirigeants. Ces derniers ne seront peut-être au final pas si nouveaux, puisque Thabo Mbeki envisage de poursuivre à la tête de l’organisation l’entreprise à laquelle il doit –constitutionnellement– renoncer au niveau gouvernemental. Nous avons évoqué en troisième partie le rôle que joue déjà la Youth league dans la préparation de cette échéance. Elle s’oppose à la possibilité d’une nouvelle présidence de Thabo Mbeki à la tête de l’ANC et entend à l’heure actuelle peser de tout son poids dans cette direction. Il n’est pas impossible qu’elle change opportunément de position si elle sentait la défaite inévitable. Quoiqu’il en soit, « la bataille pour l’âme de l’ANC »<sup>342</sup> a déjà commencé dans le mouvement comme dans son aile de jeunesse.

La notion même d’ « âme » de l’ANC se trouve au cœur de la difficulté à définir le mouvement, en tant qu’objet politique, que nous soulignons en introduction. William Gumede, déplorant la perte d’influence des branches locales dans l’organisation, affirme que « l’identité de l’ancien ANC change rapidement et [que] son âme devient plus difficile à localiser. »<sup>343</sup> Pour lui, dix ans après la fin de l’apartheid, les ressemblances entre l’ANC d’aujourd’hui et le mouvement de libération d’hier restent limitées, « mais s’il existe un seul événement définissant la bataille pour l’âme de l’organisation, il s’agit de la lutte interne sur la politique économique. »<sup>344</sup> Cette lutte se cristallisa lors du changement radical des politiques économiques menées par l’ANC, par le passage du *Reconstruction and Development Programme* (RDP) au *Growth, Economic And Redistribution* (GEAR), en 1996. Oscar Van Heerden explique ce changement en expliquant qu’ « on ne peut plus diriger l’ANC comme en 1990, car nous gouvernons aujourd’hui un pays. »<sup>345</sup>

La transformation de l’ANC est toujours en cours et c’est pourquoi, s’il s’est adapté aux conditions de la légalité et a « banalisé » sa structure, il est encore trop tôt pour l’assimiler à un parti politique « conventionnel ». Cette banalisation de la structure « partisane » de

---

<sup>342</sup> William Mervin GUMEDE, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, op. cit.

<sup>343</sup> *Ibid.*, p.127.

<sup>344</sup> *Ibid.*, p.132.

<sup>345</sup> Oscar VAN HEERDEN, entretien, 8 avril 2005.

l'ANC a également été nourrie par la multiplication des postes à pourvoir (notamment au gouvernement), qui alimentent le carriérisme et le patronage, deux phénomènes relativement nouveaux dans l'ANC.<sup>346</sup> Mais la transition organisationnelle est aussi générationnelle puisque les leaders actuellement en poste, dans l'ANCYL comme dans l'ANC, appartiennent encore aux générations qui ont vaincu l'apartheid.

Son identité antérieure et la définition, en cours, de son identité post-apartheid, sont toujours au cœur des affrontements qui parcourent l'ANC. Les détracteurs de la politique de Thabo Mbeki considèrent qu'il a fait dévier l'ANC de son mandat de mouvement de libération. Les admirateurs du président le conçoivent comme un visionnaire qui a su adapter l'organisation aux conditions de la modernité. En 2001, le SACP décida de devenir un parti de masse et il a atteint le seuil des 200.000 membres en 2004. Le lancement de la YCL s'intègre dans cette stratégie de renforcement de la base d'extrême gauche de l'ANC. Elle représente une ultime tentative de l'emporter dans cette « bataille pour l'âme de l'ANC ».<sup>347</sup> Cet affrontement ne sera en fin de compte peut-être pas aussi épique qu'il pourrait y paraître. Les changements à attendre en cas de renversement du rapport des forces politiques internes au sein de l'ANC seraient sans doute structurellement limités en cas de victoire de son aile gauche. Une alliance se dessine en revanche contre la « gouvernance Mbeki » qui accapare l'organisation depuis bientôt dix ans.

---

<sup>346</sup> Tom LODGE, « The ANC and the development of party politics in modern South Africa », op. cit.

<sup>347</sup> William Mervin GUMEDE, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, op. cit, p.271.

# **BIBLIOGRAPHIE**



## Ouvrages théoriques et généraux

- BADIE** (Bertrand), *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992. (334p.)
- BANEGAS**, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala 2003. (494p.)
- BAYART** (Jean-François), MBEMBE (Achille), TOULABOR (Comi), *Le politique par le bas en Afrique noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992. (268p.)
- BAYART** (Jean-françois), *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989. (439p.)
- BOURDIEU** (Pierre), *Questions de Sociologie*, Paris, Les Éditions de minuit, 1984. (277p.)
- BRAUD** (Philippe), *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2004 (7<sup>e</sup> ed.). (710p.)
- BRAUD** (Philippe), *L'émotion en politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1996. (257p.)
- BUCAILLE** (Laetitia), *Gaza : la violence de la paix*, Paris, Presses de la FNSP, 1998.(272p.)
- COLAS** (Dominique), *Sociologie politique*, Paris, PUF, 1994. (1<sup>ère</sup> ed.) (xv et 566p.)
- COMAROFF** (Jean & John), *Of Revelation and Revolution. Christianity, Colonialism and Consciousness in South Africa*, Chicago, Londres, The University of Chicago Press, 1991. (Vol.1). (414 p.)
- DAVENPORT** (Rodney), SAUNDERS (Christopher), *South Africa, A Modern History*, Londres, New York, Macmillan Press, St. Martin Press, 2000 (1977). (xxx et 807p.)
- DURKHEIM** (Émile), *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, 1988 (1895 et 1901). (254p.)
- FANON** (Frantz), *Les damnés de la terre*, Gallimard, 1991 (1961). (376p.)
- FOUCAULT** (Michel), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975. (318p.)
- FERRO** (Marc), *Histoire des colonisations, des conquêtes aux indépendances XIIIe-XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1994. (593p.)
- GRAWITZ** (Madeleine), LECA (Jean),dir., *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985 (Tome 3). (xiv et 713p.)
- HOBSBAWM** (Eric), RANGER (Terence), ed., *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983. (vi & 322p.)
- ILIFFE** (John), *Les Africains. Histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, 1997 (1995). (459p.)
- JAFFE** (Hosea), *Du colonialisme, aujourd'hui*, Lyon, Vs/Parangon, 2005. (73p.)
- LAGROYE** (Jacques), avec FRANÇOIS (Bastien) et SAWICKI (Frédéric), *Sociologie politique*, Paris, Presses de la FNSP, Dalloz, 2002 (4<sup>e</sup> éd.) (1993). (599p.)
- MANCERON** (Gilles), *Marianne et les colonies. Une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris, La Découverte-Ligue des droits de l'Homme, 2003. (317p.)
- MARDAM-BEY** (Farouk), SANBAR (Elias), *Le Droit au retour. Le problème des réfugiés palestiniens*, Sindbad, Actes Sud, 2002. (401p.)

**MBEMBE** (Achille), *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000. (293p.)

**MEMMI** (Albert), *Portrait du colonisé ; précédé de Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 2002 (1957). (161p.)

**PLUMELLE-URIBE** (Rosa Amalia), *La Férocité blanche. Des non-Blancs aux non-Aryens : génocides occultés de 1492 à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2001. (334p.)

**PRASAD** (Anshuman), ed., *Postcolonial Theory and Organizational Analysis : A Critical Engagement*, New York, Palgrave Macmillan, 2003. (xv et 309p.)

**RICCI** (François), dir., en collaboration avec BRAMANT (Jean), *Gramsci dans le texte* (recueil), Paris, Editions Sociales, 1977. (797p.)

**SAID** (Edward), *Orientalism*, New York, Pantheon, 1978. (xi et 368p.)

**SINDJOUN** (Luc), *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2002. (243p.)

**SIRINELLI** (Jean-François), *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988.

#### Articles et contributions théoriques

**BOUDON** (Raymond), « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », in BIRNBAUM (Pierre), LECA (Jean), dir., *Sur l'Individualisme. Théories et méthodes*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, pp.45-59.

**BOURDIEU** (Pierre), « La délégation et le fétichisme politique », *ARSS*, n°52-53, Juin 1984, pp.49-55.

**BOURDIEU** (Pierre), « Les rites comme actes d'institution », *ARSS*, n°43, Juin 1982, pp.58-63.

**DERRIDA** (Jacques), « Admiration de Nelson Mandela ou Les lois de la réflexion », in *Pour Nelson Mandela*, Paris, Gallimard, 1986, pp.13-44.

**DOBRY** (Michel), « Les voies incertaines de la transitologie. Choix stratégiques, séquences et processus de *Path Dependence* », *RFSP*, Vol.50/n°4-5, Août-Octobre 2000, pp.585-614.

**MAMDANI** (Mahmood), « La réponse aux critiques de Mahmood Mamdani », *Politique africaine*, n°73, Mars 1999, pp.204-211.

**SCHONFELD** (William R.), « Les Partis politiques. Que sont-ils et comment les étudier ? », in Yves MENY, dir., *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, Paris, Presses de la FNSP, 1984.

**WOLPE** (Harold), « The theory of internal colonialism : the South African case », in OXAAL (Ivar), BARNETT (Tony), BOOTH (David), ed., *Beyond the sociology of development. Economy and society in Latin America and Africa*, Londres, Boston, Routledge & Kegan Paul, 1975, pp.229-252.

## Lexiques et ouvrages référentiels

- DAVIES** (Rob), **O'MEARA** (Dan), **DLAMINI** (Sipho), *The Struggle for South Africa. A Reference Guide to Movements, Organizations and Institutions*, Vol.2, Londres, Zed Books, 1984. (440p.)
- FAURE** (Véronique), dir., *De Laager à Masakhane, visite guidée du lexique sud-africain*, Bordeaux, CEAN, « Travaux et documents », n°54-55, 1997. (65p.)
- GASTROW** (Shalagh), *Who's who in South African Politics*, n°5, Johannesburg, Ravan Press, 1995.
- HERMET** (Guy), **BADIE** (Bertrand), **BIRNBAUM** (Pierre), **BRAUD** (Philippe), *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 1998. (285p.)
- WILLIAMS** (Gwyneth), **HACKLAND** (Brian), *The Dictionary of Contemporary Politics of Southern Africa*, Londres, Routledge, 1988. (xi et 339p.)

## Partis et organisations politiques

- BALLE** (Catherine), *Sociologie des organisations*, Paris, PUF, 2001 (1990). (128p.)
- CHARARA** (Walid), **DOMONT** (Frédéric), *Le Hezbollah, un mouvement islamo-nationaliste*, Paris, Fayard, 2004. (304p.)
- CHARLOT** (Jean), *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1971. (254p.)
- CROZIER** (Michel), *A quoi sert la sociologie des organisations ?*, Paris, Seli Arslan, 2000 (Vol.1). (288p.)
- GANDOLFI** (Alain), *Les mouvements de libération nationale*, Paris, PUF, 1989. (125p.)
- GARIBAY** (David), *Des armes aux urnes, processus de paix et réinsertion politique des anciennes guérillas en Colombie et au Salvador*, Thèse de Doctorat, sous la direction de Guy HERMET, IEP de Paris, 2003. (706f.)
- GAXIE** (Daniel), « Économie des Partis et Rétribution du Militantisme », *RFSP*, Vol.27/n°1, Février 1977, pp.123-154.
- LAVROFF** (Dimitri Georges), *Les partis politiques en Afrique noire*, Paris, PUF, 1970 (1978). (126p.)
- LEWIN** (Moshe), *Le siècle soviétique*, Paris, Fayard, Le Monde Diplomatique, 2003. (526p.)
- OFFERLE** (Michel): *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1997 (1987). (125p.)
- RYAN** (Jeffrey J.), « The Impact of Democratization on Revolutionary Movements », *Comparative Politics*, Vol.27/n°1, Octobre 1994, pp. 27-44.
- SALIH** (M. A. Mohamed), ed., *African Political Parties. Evolution, Institutionalisation and Governance*, Londres, Pluto Press, 2003. (xiii et 372p.)
- SEILER** (Daniel-Louis), *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1993. (249p.)

## Jeunesse, politique et organisations politiques de jeunesse

**COMAROFF** (Jean & John), « Réflexions sur la jeunesse, du passé à la postcolonie », *Politique africaine*, n°80, décembre 2000, pp.90-110.

**CRETE** (Jean), FAVRE (Pierre), dir., *Génération et politique*, Paris, Laval, Economica, Presses Universitaires de Laval, 1989. (370p.)

**DE BOECK** (Filip ), HONWANA (Alcinda), « Faire et défaire la société : enfants, jeunes et politique en Afrique », *Politique africaine*, n°80, décembre 2000, pp.5-11.

**DUBET** (François), « La jeunesse est une épreuve », in *Comprendre. « Les Jeunes »*, n°5, Paris, PUF, 2004, pp.275-291.

**DURAND** (Jean-Luc), *Engagement et défection dans les organisations politiques de jeunesse : Etude sur les jeunes socialistes et les jeunes communistes*, Mémoire pour le DEA d'études politiques, sous la direction de Pierre FAVRE, IEP de Paris, Septembre 1999. (135p.)

**ERLICH** (Valérie), « L'identité étudiante : particularités et contrastes », in *Comprendre. « Les Jeunes »*, n°5, Paris, PUF, 2004, pp.121-139.

**GALLAND** (Olivier), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 1997. (248p.)

**LUYCKX** (Nathalie), *Les partis politiques et l'organisation de la jeunesse à travers trois structures politiques de jeunesse dans le Rhône : MJS, RPR-jeunes, FNJ*, Mémoire de DEA, sous la direction de Paul BACOT, IEP de Lyon, Septembre 1998. (367p.)

**MBEMBE** (Achille), *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan, 1985. (247p.)

**MUXEL** (Anne), *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de la FNSP, 2001. (190p.)

**PERCHERON** (Annick), *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993. (226p.)

**REMOND** (René), PERCHERON (Annick), *Age et politique*, Paris, Economica, 1991. (269p.)

## Afrique du Sud, transformations politiques des années 1990

**ADAM** (Heribert), VAN ZYL SLABBERT (Frederik), MOODLEY (Kogila), *Comrades in Business. Post-Liberation Politics in South Africa*, Cape Town, Tafelberg, 1997. (239p.)

**ALDEN** (Chris), LE PERE (Garth), *South Africa's Post-Apartheid Foreign Policy – from Reconciliation to Revival ?*, Oxford, Oxford University Press, 2003. (90p.)

**BOND** (Patrick), *Elite Transition, from Apartheid to Neoliberalism in South Africa*, London, Pluto Press, 2000. (viii et 318p.)

**BOTHA** (Susan), « South Africa's Party System », *Journal of Theoretical Politics*, Vol.8/n°2, Avril 1996, pp.209-225.

**BUTLER** (Anthony), « South Africa's political futures », *Government and Opposition*, Vol.38/n°1, Hiver 2003, pp.93-112.

- DARBON** (Dominique), « L'institutionnalisation du miracle sud-africain », *Hérodote*, n°82-83, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> semestre 1996, pp.113-129.
- DARBON** (Dominique), dir., *L'après-Mandela, Enjeux sud-africains et régionaux*, Paris, Talence, Karthala-MSHA, 1999. (547p.)
- DESAI** (Ashwin), *We are the Poors. Community Struggles in Post-Apartheid South Africa*, New York, Monthly Review Press, 2002. (153p.)
- FASSIN** (Didier), dir., *Afflictions. L'Afrique du Sud, de l'apartheid au sida*, Paris, Karthala, 2004. (299p.)
- GERVAIS-LAMBONY** (Philippe), *L'Afrique du Sud et les Etats voisins*, Paris, Armand Colin, 1997. (253p.)
- GILIOMEE** (Hermann), « South Africa's Emerging Dominant-Party Regime », *Journal of Democracy*, Vol.9/n°4, octobre 1998, pp.128-142.
- GUILLAUME** (Philippe), PEJOUT (Nicolas), WA KABWE-SEGATTI (Aurelia), dir., *L'Afrique du Sud dix ans après, Transition accomplie ?*, Johannesburg, Paris, IFAS-Karthala, 2004. (361p.)
- HAMILL** (James), « The Conspirational Politics of Thabo Mbeki », *Contemporary Review*, Vol.279/n°1626, Juillet 2001, pp.12-20.
- HERBST** (Jeffrey), « Prospects for Elite-Driven Democracy in South Africa », *Political Science Quarterly*, Vol.112/n°4, Hiver 1997-1998, pp.595-615.
- JOHNSON** (Shaun), *Strange days indeed. South Africa from insurrection to Post-Election*, Londres, Bantam Books, 1993. (449p )
- KOTZÉ** (Dirk), « The New (Final) South African Constitution », *Journal of Theoretical Politics*, Vol.8/n°2, Avril 1996, pp.133-157.
- LEFRANC** (Sandrine), *Politiques du pardon. Amnistie et transitions démocratiques. Une approche comparative*, Thèse de Doctorat, sous la direction de Jean-Marie DONEGANI, IEP de Paris, décembre 2000. (1337p.)
- LODGE** (Tom), *South African politics since 1994*, Johannesburg, Cape Town, David Philip Publishers, 1999. (136p.)
- LODGE** (Tom), « Political Corruption in South Africa », *African Affairs*, Vol.97/n°387, Avril 1998, pp.157-187.
- MARTIN** (Denis-Constant), « Depuis 1990, une reconstruction ambiguë », *Projet*, n°286, 2005, pp.57-63.
- MARTIN** (Denis-Constant), « Les exigences de l'après-Mandela », Paris, CERI, [www.ceri-sciences-po.org](http://www.ceri-sciences-po.org), Octobre 1999.
- MARTIN** (Denis-Constant), dir., *Sortir de l'apartheid*, Bruxelles, Editions Complexe, 1992. (159p.)
- MEUNIER** (Roger), COPANS (Jean), « Les ambiguïtés de l'ère Mandela », *Revue Tiers Monde*, n°159/tome XV, Paris, PUF, Juillet-Septembre 1999, pp.489-498.

**NEL** (Philip), **VAN DER WESTHUIZEN** (Janis), *Democratizing Foreign Policy ? Lessons from South Africa*, Lanham, Lexington Books, 2004. (viii et 225p.)

**NOLUTSHUNGU** (Samuel), « L'Afrique, quelles leçons pour l'Afrique du Sud ? », in **COULON** (Christian), **MARTIN** (Denis-Constant), dir., *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 1991. (294p.)

**PETER** (Alan), « Les blancs pèsent encore », *Projet*, N°286, 2005, pp.74-77.

**RANTETE** (Johannes), **GILIOMEE** (Hermann), « Transition to Democracy through Transaction ? : Bilateral Negotiations between the ANC and NP in South Africa », *African Affairs*, Vol.91/n°365, Octobre 1992, pp.515-542.

**SCHLEMMER** (Lawrence), « L'Afrique du Sud dans l'ombre du passé », in **DARBON** (Dominique), *La République sud-africaine, Etat des lieux*, Nairobi, Paris, Talence, IFRA-Karthala-MSHA, 1993. (244p.)

**SHUBANE** (Khehla), *Yesterday's remedies : Political parties*, « liberation politics and South African democracy », *Policy : Issues and Actors*, Vol.10/n°7, Centre for Policy Studies, Octobre 1997. (26p.)

**SOUTHALL** (Roger), « The Centralization and Fragmentation of South Africa's Dominant Party System », *African Affairs*, 97, Octobre 1998, pp.443-469.

**SPARKS** (Allister), *Demain est un autre pays. Histoire secrète de la révolution sud-africaine*, Paris, IFRANE Éditions, 1996 (1995). (292p.)

**STADLER** (A. W.), *The Rise And Decline Of Party Activism In South Africa*, current working draft, Department of Political Studies, University of the Witwatersrand, 1997.

**THEDE** (N.), **BEAUDET** (P.), « De la lutte anti-apartheid aux mutations de la culture politique », *Politique africaine*, n°48, Décembre 1992, pp.22-32.

**VIRCOULON** (Thierry), « Dix ans de nouvelle Afrique du Sud, à la jonction de l'économique et du social », *Afrique Contemporaine*, n°210, août 2004, pp. 7-12.

**WOOD** (Elisabeth Jean), *Forging Democracy from Below. Insurgent Transitions in South Africa and El Salvador*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000. (xxiii & 247p.)

### **Jeunesse, Afrique du Sud, généralités**

**CASE** -Community Agency for Social Enquiry-, *Youth 2000 : A Study of Youth in South Africa*, CASE, Décembre 2000. (105p.)

**COLLINS** (John), « Exploring Children's Territory : Ghassan Kanafani, Njabulo Ndebele and the 'Generation' of Politics in Palestine and South Africa », *Arab Studies Quarterly*, Vol.18/n°4, Automne 1996, pp.65-85.

**EVERATT** (David), **SISULU** (Elinor), ed., *Black Youth in Crisis. Facing the future*, Braamfontein, Ravan Press, 1992. (89p.)

- KRUGER** (John), « Youth Marginalization in South Africa : Economic Perspectives », *Occasional Papers*, 12, Stellenbosch, Stellenbosch Economic Project, 1995. (72p.)
- LIEBENBERG** (Ian), « A research report : South African youth and politics, 1987-1992 », *Politeia*, Vol.13/n°1, 1994, pp.97-117.
- MDAKANE** (Zinhle Carol), *No Way Out : Story of an X-street kid*, Durban, University of Durban-Westville, 2001. (141p.)
- NATIONAL YOUTH COMMISSION**, *Status of the Youth report*, Johannesburg, NYC, 2002. (102p.)
- MURRAY** (B.K.), « Wits as an 'Open' University 1939-1959 : Black Admissions to the University of the Witwaterstrand », *Journal of Southern African Studies*, Vol.16/n°4, décembre 1990, pp.649-676.
- RAMPHELE** (Mamphela), *Steering by the stars. Being young in South Africa*, Cape Town, Tafelberg, 2002. (176p.)
- SACHS** (Michael), « Youth and Politics in the Democratic Order, Johannesburg », *Umrabulo*, n°23, Juin 2005.
- VAN ZYL SLABBERT** (F.), MALAN (Charles), MARAIS (Hendrik) et alii, ed., *Youth in the New South Africa. Towards Policy Formulation. Main Report of the Co-operative Research Programme : South African Youth.*, Pretoria, HSRC, 1994. (iii & 447p.)
- ZEGEYE** (Abebe), « Of Struggles and Whistles : Mamelod'is Black Youth Culture », *Current Sociology*, Vol.52/n°5, Septembre 2004, pp.850-878.

<b>Jeunesse, Afrique du Sud, mobilisation des années 1980</b>
---

- BADAT** (Saleem), *Black Student Politics. Higher Education and Apartheid from SASO to SANSCO, 1968-1990*, New-York, Londres, Routledge Falmer, 1999. (412p.)
- BUNDY** (Colin), « Street Sociology and Pavement Politics : Aspects of Youth and Student Resistance in Cape Town, 1985 », *Journal of Souther African Studies*, Vol.13/n°3, avril 1987, pp.303-330.
- FREDERIKSE** (Julie), « The Unbreakable Thread. Non-Racialism in South Africa », Book Review by CARTER (Charles), *Journal of Souther African Studies*, Vol.1/n°2, Juin 1991, pp.355-359.
- HYSLOP** (Jonathan), *The Classroom Struggle. Policy and Resistance in South Africa. 1940-1990*, Pietermaritzburg, University of Natal Press, 1999. (xii & 189p.)
- JOHNSON** (Shaun), *South Africa : No Turning Back*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press, 1989 (Chapitre 3, « The 'soldiers of Luthuli'. Youth in the Politics of Resistance in South africa). (xxiii & 380p.)
- LODGE** (Tom), NASSON (Bill), et alii, *All, Here and Now : Black Politics in South Africa in the 1980s*, Londres, Hurst & Company, 1992. (x et 414p.)

**MARKS** (Monique), *Young Warriors. Youth Politics, Identity and Violence in South Africa*, Johannesburg, Witwatersrand University Press, 2001. (xx & 171)

**MARKS** (Monique), « Onward Marching Comrades : The Career of The Charterist Youth Movement in Diepkloof », *History Workshop*, Johannesburg, University of the Witwatersrand, 13-15 Juillet 1994. (40p.)

**MARKS** (Monique), « Youth and Political Violence : The Problem of Anomie and the Role of Youth Organisations », *Seminar Paper*, n°3, Johannesburg, University of the Witwatersrand, 1992. (26p.)

**MATONA** (Tshediso), *Student Organisations and Political Resistance in South Africa : An Analysis of the Congress of South African Students, 1979-1985*, Dissertation submitted to the University of Cape Town, Honours in Political Studies, Février 1992.

**NAIDOO** (Kumi), « The Politics of Youth Resistance in the 1980s : The Dilemmas of a Differentiated Durban », *Journal of Southern African Studies*, Vol.18/n°1, pp.143-165.

**SCHÄRF** (Wilfried), « Re-integrating Militarised Youth (Street gangs and self-defence units) into the Mainstream in South Africa : From hunters to game-keepers ? », *Urban Childhood Conference*, Trondheim (Norvège), 11 Juin 1997. (23p.)

**SEEKINGS** (Jeremy), *Heroes or Villains ? youth politics in the 1980s*, Braamfontein, Ravan Press, 1993.

**STRAKER** (G.), « From victim to villain : A 'slight' of speech ? Media representations of township youth », *South African Journal of Psychology*, Vol.19/n°4, 1989, pp.20-27.

**VAN KESSEL** (Ineke), « Legitimacy and generational conflict in the UDF : the struggles behind the struggle », *Transformation*, 46, 2001, pp.32-52.

**VAN KESSEL** (Ineke), *"Beyond our wildest dreams". The United Democratic Front and the transformation of South Africa*, Charlottesville, Londres, University Press of Virginia, 2000. (xviii et 367p.)

**VAN KESSEL** (Ineke), « La révolte de la jeunesse dans le Sekhukhuneland », *Politique africaine*, n°48, décembre 1992, pp.33-57.

### African National Congress

**BOSCH** (Alfred), « L'ANC et le concept de Nation », in **DARBON** (Dominique), dir., *Ethnicité et nation en Afrique du Sud. Imaginaires identitaires et enjeux sociaux*, Paris, Talence, Karthala-M.S.H.A, 1995. (294p.)

**DUBOW** (Saul), *The African National Congress*, Gloucestershire, Sutton Publishing, 2000. (xiv et 114p.)



- ELLIS** (Stephen), SECHABA (Tsepo), *Comrades against Apartheid. The ANC and the South African Communist Party in Exile*, Londres, Indianapolis, James Currey, Indiana University Press, 1992. (214p.)
- ELLIS** (Stephen), « The ANC in Exile », *African Affairs*, Vol.90/n°360, juillet 1991, pp.439-447.
- EVERATT** (David), « Alliance Politics of a Special Type : The Roots of the ANC/SACP Alliance, 1950-1954 », *Journal of Southern African Studies*, Vol.18/n°1, mars 1992, pp.19-39.
- FRAZER** (Jendayi), « Interview with M. C. Ramaphosa, Secretary General of the African National Congress (ANC) », *Africa Today*, Vol.41/n°1, 1994, pp.7-10.
- GUMEDE** (William Mervin), *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, Cape Town, Zebra Press, 2005. (xv et 352p.)
- HAWKER** (Geoffrey), « Political leadership in the ANC : the South African provinces 1994-1999 », *The Journal of Modern African Studies*, Vol.38/n°4, 2000, pp.631-658.
- HOLLAND** (Heidi), *The Struggle : A history of the African National Congress*, New York, George Braziller, 1990 (1989). (252p.)
- LODGE** (Tom), « The ANC and the development of party politics in modern South Africa », *The Journal of Modern African Studies*, Vol.42/n°2, Juin 2004, pp.189-219.
- LODGE** (Tom), « L'ANC dans la nouvelle Afrique du Sud », *Les Temps Modernes*, n°585, Nov.-Déc. 1995, pp. 368-393.
- LODGE** (Tom), « Post-modern bolsheviks – SA communists in transition », *South Africa International*, Vol. 22/n°4, Avril 1992, pp.172-179.
- LODGE** (Tom), « The African National Congress Comes Home », *African Studies Seminar Paper*, Johannesburg, University of the Witwatersrand, African Studies Institute, 8 Juin 1992. (30p.)
- LODGE** (Tom), « Charters from the Past : The African National Congress and Its Historiographical Traditions. », *Radical History Review*, Vol.46/n°7, 1990, pp.161-188.
- MCKINLEY** (Dale T.), « Democracy, Power and Patronage : Debate and Opposition within the African National Congress and the Tripartite Alliance since 1994 », *Democratization*, Vol.8/n°1, Printemps 2001, pp.183-206.
- MCKINLEY** (D.T.), *The ANC and the Liberation Struggle. A Critical Political Biography*, Londres, Chicago, Pluto Press, 1997. (xv et 160p.)
- MELI** (Francis), *Une histoire de l'ANC*, Paris, L'Harmattan, 1991 (1988). (313p.)
- OTTAWAY** (Marina), « The ANC : From symbol to Political Party », in KITCHEN (Helen), COLEMAN KITCHEN (J.), ed., *South Africa, Twelve Perspectives on the Transition*, Westport, Praeger, 1994, pp.28-48.
- OTTAWAY** (Marina), « Liberation Movements and Transition to Democracy : The Case of the A.N.C », *The Journal of Modern African Studies*, Vol.29/n°1, Mars 1991, pp. 61-82.
- RANTETE** (J. M.), *The African National Congress and the negotiated settlement in South Africa*, Pretoria, J. L. Van Schaik Publishers, 1998. (xx & 323p.)

**SEVERIN** (Marianne), *Les Elites de l'ANC : La construction d'une conscience politique*, Mémoire de DEA, « Études Africaines », sous la direction de Dominique DARBON, IEP de Bordeaux/CEAN, 1995. (146p)

**SHERIDAN** (John), HUNT DAVIS JR. (R.), ed., *Mandela, Tambo, and the African National Congress. The Struggle Against Apartheid, 1948-1990. A Documentary Survey*, New-York, Oxford, Oxford University Press, 1991. (xii et 353p.)

**SHUBIN** (Vladimir), *ANC. A view from Moscow*, Belville, Mayibuye Books, 1999. (434p.)

**STAPLETON** (T. J.), MAAMOE (M.), « An Overview of the African National Congress Archives at the University of Fort Hare. », *History in Africa*, 25, 1998, pp.413-422.

**SUTTNER** (Raymond), « Culture(s) of the ANC », Paper presented at the International Conference on "Re-Conceptualising Democracy and Liberation in Southern Africa", 11-13 Juillet 2002, Continental Hotel, Windhoek, Namibie. (23p.)

**THOMAS** (Scott) : *The Diplomacy of Liberation : The Foreign Relations of the African National Congress since 1960*, Londres, New-York, Tauris Academic Studies, 1996.

**YOUNIS** (Mona N.), *Liberation and Democratization, The South African and Palestinian National Movements*, Minneapolis, Londres, University of Minesota Press, 2000. (xv et 264p.)

<b>« Ancienne » ANCYL</b>
---------------------------

**BERGER** (Iris), « Bo-Tstotsi : The Youth Gangs of Soweto, 1935-1976 » (book review), *The International Journal of African Historical Studies*, Vol.34/n°2, 2001, pp.483-484.

**EALES** (K. A.), 'Jordan Ngubane, *Inkundla Ya Bantu* and the African National Congress Youth League, 1944-1951', A dissertation submitted to the Faculty of Arts, University of Natal, Pietermaritzburg, Honours, Janvier 1984.

**EDGAR** (Robert), *Freedom in Our Lifetime. The Collected Writings of Anton Muziwakhe Lembede*, Athens, Johannesburg, UWC, Ohio University Press, Skotaville Publishers, Mayibuye Books, 1996. (XX et 203p.)

**EDGAR** (Robert), *Anton Muziwakhe Lembede and African Nationalism*, Seminar Paper, Johannesburg, University of the Witwatersrand, Institute for Advanced Social Research, 24 Juillet 1995. (30p.)

**FEIT** (Edward), « Generational Conflict and African Nationalism in South Africa : The African National Congress, 1949-1959 », *The International Journal of African Historical Studies*, vol. 5/n°2, 1972, pp.181-202.

**GIFFARD** (Chris), « *The Hour Of Youth Has Struck* » : *The African National Congress Youth League And The Struggle For A Mass Base, 1943-1952*, Dissertation, Honours in Economic History, University of Cape Town, Février 1984. (82f.)

**GLASER (C.)**, *Students, Tsotsis and the Congress Youth League ; Youth Organisation on the Rand in the 1940s and 1950s*, Johannesburg, University of the Witwatersrand, History Workshop, 9-14 Février 1987. (45p.)

**HIGGS (Catherine)**, « Sol Plaatje, Anton Lembede, Mamphela Ramphele, and the Struggle for Civil Rights in South Africa », *Canadian Journal of African Studies*, Vol.32/n°2, 1998, pp.380-389.

**JACOBS (Goeffrey A.)**, *The Social Origins of the African National Congress Youth League*, Thesis Submitted for the Degree of Master of Arts in History, University of Wisconsin-Milwaukee, Juillet 1986. (130f.)

**PLAATJE (Stephen)**, « ANCYL's Ideological Conflict With Communism », Paper presented at the 15th Biennial Conference of the South African Historical Society, Rhodes University, Grahamstown, 2-5 Juillet 1995. (31p.)

### Textes produits par les acteurs et récits

**BIKO (Steve)**, *I write what I like*, Johannesburg, Picador Africa, 2004 (1978). (xvii et 244)

**BREYTENBACH (Breyten)**, *confessions véridiques d'un terroriste albinos*, Paris, Stock, 1984. (354p.)

**BRINK (André)**, *Sur un banc du Luxembourg*, Paris, Stock, 1983 (1982). (272p.)

**BRINK (André)**, *Un turbulent silence*, Paris, Stock, 1982 (1981). (573p.)

**COETZEE (J.-M.)**, *Au cœur de ce pays*, Paris, Le Serpent à Plumes, 1999 (1981). (222p.)

**GORDIMER (Nadine)**, *L'étreinte d'un soldat*, Paris, 10/18, 1994 (1980). (190p.)

**KROG (Antjie)**, *Country of my skull*, Londres, J. Cape, 1999. (viii et 286p.)

**MANDELA (Nelson)**, « South Africa's Future Foreign Policy », *Foreign Affairs*, Vol.72/n°5, Nov-Déc. 1993, pp.86-97.

**MANDELA (Nelson)**, « Statement of the Deputy President of the African National Congress, Nelson Mandela, at the Conference of the South African Youth Congress », Nelspruit, South Africa, 13 avril 1990.

**MANDELA (Nelson)**, *L'Apartheid*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985 (1965). (vi et 111p)

**MBEKI (Thabo)**, « Statement of Deputy President Thabo Mbeki, on Behalf of the African National Congress, on the Occasion of the Adoption by the Constitutional Assembly of "The Republic of South Africa Constitutional Bill" », Cape Town, 8 mai 1996.

**SCHREINER (Olive)**, *The Story of an African Farm*, Penguin Books, 1995 (1883). (300p.)

**SEROTE (Mongane)**, *To every birth its blood*, Johannesburg, Ravan Press, 1981. (368p.)

**SLOVO (Joe)**, « Has Socialism Failed ? », SACP, Janvier 1990.

**TAMBO (Oliver R.)** « Message of the President of the African National Congress, Comrade Oliver Tambo, to the Relaunching Rally of the ANC Youth League », Johannesburg, 27 octobre 1990.

**TUTU (Desmond)**, *Il n'y a pas d'avenir sans pardon*, Paris, Albin Michel, 2000 (1999). (283p.)

## Articles de presse

**ANCER** (Jonathan), « Asking only to Serve », *Tribute*, juin 2003.

**GUMEDE** (William Mervin), « With Mbeki's eye on his legacy, at last the poor might benefit », *The Sunday Independent*, 17 avril 2005.

**GUMEDE** (William Mervin), « The young lions who miaow », *Focus*, 27, septembre 2002.

**MSOMI** (S'Thembiso) « A furious Tambo once threw in the towel », *Sunday Times*, 13 mars 2005.

**ROBINSON** (Simon), « Blacks On the Board », *Time magazine*, Vol.165/n°23, 6 Juin 2005, pp.41-42.

**ROBINSON** (Vicki), « Not now –but not never », *Mail&Guardian*, 15-21 avril 2005.

**TABANE** (Rapule), « ANC youth back Cosatu's cause », *Mail&Guardian*, 27 août 2004.

**TABANE** (Rapule), « What's left of the youth league ? », *Mail&Guardian*, 20-26 août 2004.

**TABANE** (Rapule), « Youth come to the party », *Mail&Guardian*, 30 juillet-5 août 2004.

**WA KA NGOBENI** (Wisani), « Big bash hangover », *Mail&Guardian*, 3 juin 2005.

« 'Patriotic' whites join ANCYL » [www.news24.com](http://www.news24.com), 22 juillet 2005.

« Zuma next ANC president ? », *SAPA*, 1<sup>er</sup> juillet 2005.

« Deputy President of ANCYL Apologises », *SAPA*, 20 juillet 2005.

« Analysts split over Zuma's future », *SAPA*, 1<sup>er</sup> juillet 2005.

« Comrade President », *Sunday Times*, 10 avril 2005.

« Youth league : Mbeki is not indispensable », *Mail&Guardian*, 11 février 2005.

« Zuma for president – ANC Youth League », *SAPA*, 31 janvier 2005.

« ANC Youth League in dodgy new deal », *Mail & Guardian*, 28 janvier 2005.

« So Many Questions with Malusi Gigaba », *Sunday Times*, 17 août 2003.

« Allegations Threaten Forestry Privatisation », *Business Day*, 8 juillet 2002.

« Le camouflet de l'ANC au pouvoir blanc », *Libération*, 4 août 1992.

## Archives utilisées (South African History Archives, Wits University) et "Littérature grise"

SAYCO, *Constitution of the South African Youth Congress*, mars 1987.

SAYCO, *Executive Report*, presented at 3rd CEC meeting, 22 Décembre 1987.

SAYCO *Position Paper*, « Towards building the ANC Youth League », 1990.

SAYCO, *National Executive Report*, delivered at the first National Congress in Nelspruit, 13 avril 1990.

SAYCO, *Congress minutes*, National Congress, Kangwane, 13-16 avril 1990.

SAYCO Congress 1990, *Resolutions*.

SAYCO, *Programme of Action*, SAYCO 3rd National Central Executive Committee, 30 juillet-1<sup>er</sup> août 1990.

SAYCO, *NEC Meeting*, 18 septembre 1990.

SANSCO, *Lettre du Secrétaire général de SANSCO, Moss Sekhu, à l'attention du Secrétaire général de l'ANC Youth League, Rapu Molekane*, 28 février 1991.

ANCYL, *Provisional Constitution and Guidelines for Code of Conduct*, 1990.

ANCYL, *Provisional National Youth Committee Meeting*, 29 octobre 1990.

ANCYL, *Treasurer General Meets with Youth League*, 12 novembre 1990.

ANCYL, *Draft of the Secretary General Organisational Report*, 1991.

ANCYL, *Memorandum to the ANC National Executive Committee*, from the ANC Youth League Provisional National Youth Secretariat, 26 février 1991.

ANC, *Reply to your Memorandum*, 1991.

ANCYL, *Brief Report of the ANC Youth League PNYS to the ANC NEC*, 1991.

ANCYL, *Draft minutes of the Extended PNYS Meeting*, Durban, 2-5 avril 1991.

ANCYL, *Political Education Programme of the ANC Youth League*, novembre 1990-avril 1991, To All Regional Secretaries for Political Education.

ANC, *Letter from the ANC to the President of the ANC Youth League, Peter Mokaba*, 17 juin 1991.

ANCYL, *Report on ANC Youth League's Fundraising Tour of Denmark*, 16-21 juin 1991.

ANCYL, *Discussion Document B*, « The ANCYL and Autonomy », Inaugural Congress, 1991.

ANCYL, *Discussion Documents E*, Building the ANC Youth League, Inaugural Congress, 1991.

ANCYL (Western Cape Province), « Youth Aspirations for the Future. A Better Life for all », *Youth & Reconstruction Conference*, Peninsula Technikon Bellville, 25 Mars 1994.

ANCYL, *Organisational Report*, ANC Youth League, 19th National Congress, 29 février-3 mars 1996, Durban.

ANCYL, 19th National Congress, *Speeches, Reports & Resolutions*, 29 février-3 mars 1996, Durban Exhibition Centre.

ANCYL, Education and Training Unit, *Developing future leaders today. A handbook for ANC Youth League branches*, mars 1997.

ANCYL, *Annual Report 2000*.

ANCYL, *Organisational Report to 21st Congress, 1998-2001*.

ANCYL, *Constitution and Code of Conduct of the ANCYL, 1998-2001*.

ANCYL, 22nd National Congress, *2004 Organisational Report, 2004*.

ANCYL, « Political Report of the President, Malusi Gigaba, to the 22nd National Congress of the African National Congress Youth League », Johannesburg, 19 août 2004.

ANCYL *Statement on Announcement by President Mbeki*, 15 juin 2005.

ANCYL, *Statement on the State of the Youth Survey*, 22 juin 2005.

ANCYL, « ANC Youth League joins COSATU stay-away », 27 juin 2005.

*Horizon*, Mars-avril 1991.

*Horizon*, Mai-juin 1991.

*Horizon*, Juillet-août 1991.

*Horizon*, n°4, 1991.

*Horizon*, n°5, 1991.

*Horizon*, Vol.2/n°1, 1992.

*Horizon*, Vol.2/n°2, 1992.

*Horizon*, Vol.2/n°3, 1992.

*Horizon*, Vol.3/n°1, 1993.

*Horizon*, Vol.3/n°2, 1993.

YCLSA, National Interim Steering Committee of Young Communist League of South Africa, 27 Mars 2003.

YCLSA, Re-launch of the Young Communist League, 17 décembre 2003.

YCLSA, National Re-launching Congress, Volume 2 : Discussion Documents, 12-14 décembre 2003, Vaal Technikon.

YCL, « Political And Ideological Basis Of The PYA And The Post-Apartheid NDR Conundrum(s) », A Discussion Paper For Young Communist League Policy Conference, 2005.

ANC Today, *Letter from the President*, Vol.4/n°49, 10-16 décembre 2004.

ANC, « 50 Years of the Freedom Charter », January 8 Statement, 2005.

### **Ressources Internet**

African National Congress : [www.anc.org.za](http://www.anc.org.za)

African National Congress Youth League : [www.anc.org.za/youth](http://www.anc.org.za/youth)

Congress of South African Trade Unions : [www.cosatu.org.za](http://www.cosatu.org.za)

Helen Suzman Foundation : [www.hsf.org.za](http://www.hsf.org.za)

*Mail & Guardian* : [www.mg.co.za](http://www.mg.co.za)

South African Communist Party :

South African Students' Congress :

*Sunday Times* : [www.sundaytimes.co.za](http://www.sundaytimes.co.za)

University of Cape Town :

University of the Western Cape :

University of the Witwatersrand :

Young Communist League of South Africa :

# **ANNEXES**



# SOMMAIRE DES ANNEXES

<b>I-ENTRETIENS.....</b>	<b>p.3</b>
A/ Guide d'entretien.....	p.4
B/ Liste des entretiens.....	p.10
C/ Entretien, Oscar Van Heerden, 8 avril 2005.....	p.11
<b>II-DOCUMENTS : ANCYL ET ANC.....</b>	<b>p.25</b>
A/ Manifeste de l'ANCYL, 1944.....	p.26
B/ ANCYL Basic policy document, 1948.....	p.33
C/ Freedom Charter, 1955.....	p.40
D/ Constitution de l'ANC (extraits), 1997.....	p.44
E/ Constitution de l'ANCYL, 2004.....	p.49
F/ Filiation et représentations : la lutte de la jeunesse contre l'apartheid selon l'ANCYL, 1996.....	p.66
G/ Déclaration de l'ANC sur la mort de Yasser Arafat, 2004.....	p.69
H/ Hommage de l'ANCYL à Yasser Arafat, 2004.....	p.70
<b>III-PHOTOGRAPHIES.....</b>	<b>p.71</b>
A/ Clichés de la jeunesse soulevée des années 1980.....	p.72
B/ Posters de la lutte anti-apartheid, années 1980.....	p.77
C/ Trois leaders contrastés..... (Peter Mokaba, Malusi Gigaba, Fikile Mbalula)	p.78
<b>IV-« ANCIENNE » ANCYL.....</b>	<b>p.79</b>
A/ La « Classe de 44' », feuille de présence, 1944.....	p.80

<b>V-DE SAYCO A L'ANCYL.....</b>	<b>p.81</b>
A/ Constitution de SAYCO, 1987.....	p.82
B/ Logos : SAYCO, ANCYL et ANC.....	p.86
C/ Tracts et documents (SAYCO).....	p.87
<b>VI-« NOUVELLE » ANCYL.....</b>	<b>p.91</b>
A/ L'ANCYL des débuts : Tracts et documents.....	p.92